JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISSANT LE JEUDI

ARONNEMENTS :

MONACO - FRANCE et COLONIES Un an, 150 frs; Six mois, 80 frs ETRANGER (frais de poste en sus).

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois

DIRECTION et REDACTION : au Ministère d'Etat

ADMINISTRATION:

Imprimerie Nationale de Monaco, Place de la Visitation

INSERTIONS LÉGALES:

25 francs la ligne.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation Téléphone: 021-79

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE

(Lois - Ordonnances - Décisions - Arrêtés)

Arrêté Ministériel fixant les taux des allocations familiales.

Arrêté Ministériel portant majoration du taux minimum de l'allocation de salaire unique.

Arrêté Ministériel fixant les attributions de la carte de charbon « Cuisine » pour le mois de septembre 1946.

Arrêté Ministériel modifiant le montant des prestations dues par la Caisse de Compensation des Services Sociaux.

Arrêté Municipal fixant le tarif applicable aux commissionnaires et portefaix.

PARTIE NON OFFICIELLE

(Avis - Communications - Informations)

INFORMATIONS:

Etat des condamnations du Tribunal Correctionnel.

PARTIE OFFICIELLE

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'Ordonnance-Loi nº 397 du 27 septembre 1944 portant création d'une Caisse de Compensation des Services Sociaux de la Principauté de Monaco;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 2.938 du 1er décembre 1944 sur les allocations, prestations et pensions dues aux salariés; Vu l'Ordonnance Souveraine du 11 juin 1945 modifiant l'alinéa 2

de l'article 2 de l'Ordonnance Souveraine nº 2.938 du 1er décembre 1944, sus-visée Vu l'Arrêté Ministériel du 16 novembre 1945 fixant les taux des

allocations familiales: Vu l'avis émis par la Commission des Services Sociaux le 5 septembre 1946;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement du 7 septembre 1946;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Les taux des allocations familiales sont fixés, à compter du 1er juillet 1946, ainsi qu'il suit :

a) Pour un enfant à charge, 24 francs par jour ouvrable ou 600 francs par mois; b) Pour deux enfants à charge, 60 francs par jour ouvrable ou

1.500 francs par mois; c) Pour trois enfants à charge, 108 francs par jour ouvrable ou 2.700 francs par mois;

Pour quatre enfants à charge, 160 francs par jour ouvrable ou 4.000 francs par mois;

e) Pour cinq enfants à charge, 212 francs par jour ouvrable ou 5.300 francs par mois;

Pous six enfants à charge, 264 francs par jour ouvrable ou 6.600 francs par mois;

g) Pour sept enfants à charge, 316 francs par jour ouvrable ou 7.900 francs par mois;

h) Pour huit enfants à charge, 368 francs par jour ouvrable ou 9.200 francs par mois;

Pour neuf enfants à charge, 420 francs par jour ouvrable ou 10.500 francs par mois ; Et pour chaque enfant en sus du neuvième, 52 francs par jour ouvrable ou 1.300 francs par mois.

ART. 2.

L'Arrêté Ministériel du 16 novembre 1945, sus-visé, est abrogé. ART. 3.

M. le Conseiller de Gouvernement pour les Travaux Publics est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le sept septembre mil neuf cent quarante-six.

Le Ministre d'Etat, P. DE WITASSE.

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'Ordonnance-Loi nº 326 du 25 juillet 1941 établissant

l'allocation de salaire unique ; Vu l'Ordonnance-Loi $n^{\rm o}$ 397 du 27 septembre 1944 portant création d'une Caisse de Compensation des Services Sociaux de la Principauté de Monaco ;

Vu l'Ordonnance Souveraine nº 2.938 du 1er décembre 1944 sur les allocations, prestations et pensions dues aux salariés ; Vu l'Arrêté Ministériel du 16 novembre 1945 modifiant le taux

minimum de l'allocation de salaire unique ; Vu l'avis émis par la Commission des Services Sociaux le

septembre 1946 : Vu la délibération du Conseil de Gouvernement du 9 septembre 1946;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Le taux minimum de l'allocation de salaire unique est porté, à compter du 1er juillet 1946, à :

a) 12 francs par jour ouvrable ou 300 francs par mois si le salarié n'a pas d'enfant à charge;

b) 24 francs par jour ouvrable ou 600 francs par mois pour un enfant à charge ;

40 francs par jour ouvrable ou 1.000 francs par mois pour deux enfants à charge;

d) 56 francs par jour ouvrable ou 1.400 francs par mois pour plus de deux enfants à charge.

ART. 2.

L'Arrêté Ministériel du 16 novembre 1945, sus-visé, est abrogé. ART. 3.

M. le Conseiller de Gouvernement pour les Travaux Publics est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le neuf septembre mil neuf cent quarante-six.

Le Ministre d'Etat, P. DE WITASSE.

Arrêté affiché au Ministère d'Etat le 18 septembre 1946.

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté.

Vu l'Ordonnance-Loi nº 308 du 21 janvier 1941 modifiant, complétant et codifiant la législation sur la production, la circulation et la consommation des produits;

Vu l'Ordonnance-Loi nº 344 du 29 mai 1942 modifiant les Ordonnances-Lois nºs 307 et 308 des 10 et 21 janvier 1941; Vu l'Ordonnance-Loi nº 345 du 29 mai 1942 concernant les infractions en matière de cartes de rationnement

Vu l'Ordonnance-Loi nº 385 du 5 mai 1944 modifiant l'Ordonnance-Loi n° 308 du 21 janvier 1941 ; Vu l'Arrêté Ministériel du 22 octobre 1942 règlementant la

vente et la consommation des combustibles solides; Vu l'Arrêté Ministériel du 20 février 1946 instituant une nouvelle carte de charbon « Cuisine » et vulidant un coupon de cette

carte ; Vu l'Arrêté Ministériel du 7 août 1946 fixant les attributions de combustibles de la carte de charbon « Cuisine » pour le mois d'août

Vu la délibération du Conseil de Gouvernemant du 12 septembre

1946; Arrêtons : ARTICLE PREMIER.

A compter de la publication du présent Arrêté, les coupons nº 7 de la carte de charbon « Cuisine » (couleur bleue) sont validés; ils pourront être servis par les négociants jusqu'au 30 septembre 1946.

ART. 2

Les coupons nº 7 de la carte de charbon « Cuisine » donnent droit à l'achat, chez les négociants, de 50 (cinquante) kilogrammes de charbon.

ART. 3.

MM. les Conseillers de Gouvernement pour les Travaux Publics et pour l'Intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le douze septembre mil neuf cent quarante-six.

Le Ministre d'Etat, P. DE WITASSE.

Arrêté affiché au Ministère d'Etat le 13 septembre 1946.

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'Ordonnance-Loi nº 397 du 27 septembre 1944 portant création d'une Caisse de Compensation des Services Sociaux; Vu l'Ordonnance Souveraine n° 2.938 du 1er décembre 1944

sur les allocations, prestations et pensions dues aux salariés ; Vu l'Arrêté Ministériel du 10 février 1945 fixant le montant des prestations dues par la Caisse de Compensation des Services

Vu l'Arrêté Ministériel du 25 août 1945 relatif à l'abattement

à la base des prestations chirurgicales, médicales et pharmaceutiques; Vu l'Arrêté Ministériel du 26 novembre 1945 majorant l'indemnité d'accouchement ;

Vu l'Arrêté Ministériel du 5 janvier 1946 portant modification de l'Arrêté Ministériel du 10 février 1945 fixant le montant des prestations dues par la Caisse de Compensation des Services So-Vu l'Arrêté Ministériel du 12 janvier 1946 portant réduction des

prestations en espèces dues aux salariés hospitalisés en clinique ; Vu les avis de la Commission des Services Sociaux, en date des 21 mars, 26 avril, 3 juillet et 5 septembre 1946;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement du 12 septembre 1946;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Le tarif maximum de responsabilité prévu à l'article 7 de l'Ordonnance Souveraine n° 2.938 du 1er décembre 1944, fixé et modifié par les Arrêtés Ministériels des 10 février 1945, 25 août 1945, 26 novembre 1945 et 5 janvier 1946, sus-visés, est fixé comme suit :

A. — Soins à domicile chez le praticien ou en clinique.

1º Consultation ou visite de médecin ou de médecin spécialiste. « Les chiffres-clé (C et V) pour la nomenclature des consulta-tions ou visites de médecin ou de médecin spécialiste annexés au présent Arrêté sont fixés respectivement à 80 et 104 francs ».

2º Intervention de pratique médicale courante et de petite chirurgie.

« Le chiffre-clé (P. C.) pour la nomenclature des actes de pra-« tique médicale courante et de petite chirurgie, annexée au présent « Arrêté, est fixé à 60 francs ».

3º Soins spéciaux et interventions chirurgicales.

« Le chiffre-clé (K) pour la nomenclature des notes de chirurgie « et des actes de spécialité, annexée au présent Arrêté, est fixé « suivant le coefficient propre à chacun de ces actes, à : 60 frs, « si le coefficient de la nomenclature est inférieur à 50 ; 75 frs, si « le coefficient de la nomenclature est égal ou supérieur à 50 ».

4º Frais d'hospitalisation - (par jour).

« 75 % du tarif minimum appliqué par la clinique sans, toutefois, « que le remboursement puisse excéder 260 frs ». B. — Soins à l'hôpital.

1º Frais d'hospitalisation - (par jour).

«75 % du tarif minimum applicable aux malades payants en « salles communes ».

2º Honoraires médicaux.

Médecins : 12 frs 50 par journée d'hospitalisation ; Chirurgie : Le chiffre-clé de la nomenclature des actes de chi-

rurgie et de spécialité est fixé à 15 francs ; Electro-radiologie: Le chiffre-clé (K), appliqué aux coefficients

de la nomenclature des actes d'éle-tro-radiologie, est fixé à 30 francs.

C. - Soins dentaires.

« Le chiffre-clé (D) pour la nomenclature des actes de stoma-« tologie et soins dentaires — annexée au présent Arrêté — est « fixé à 60 frs ». D. - Frais pharmaceutiques.

« 70 % du montant de l'ordonnance médicale pour les prépa-« rations magistrales et les médicaments spécialisés dont la liste sera « établie par Arrêté Ministérel ».

E. — Appareils d'orthopédie.

80 % du tarif qui sera fixé par Arrêté Ministériel ».

F. — Soins par auxiliaire médical.

« Le chiffre-clé (A. M.) de la nomenclature des actes pratiqués « par l'auxiliaire médical annexée au présent Arrêté est fixé à « 60 frs ».

ART. 2.

En cas de maternité, l'allocation forfaitaire prévue à l'article 10 de l'Ordonnance Souveraine nº 2.938, du 1er décembre 1944, susvisée, est fixée : en cas d'accouchement normal entraînant un séjour en clinique inférieur à 12 jours, à 2.200 francs; en cas d'accouchement dystocique ne nécessitant pas un séjour en clinique supérieur à celui fixé ci-dessus, le forfait est porté à 3.700 francs.

Le montant, à partir duquel les prestations médicales, chirurgicales et pharmaceutiques sont dues, est fixé à 200 francs.

Arrêté affiché au Ministère d'Etat le 18 septembre 1946.

ART. 4.

Le montant maximum de l'indemnité journalière prévu à l'article 13 de l'Ordonnance Souveraine n° 2.938 du 1er décembre 1944, sus-visée, est fixé à 150 francs.

En cas d'hospitalisation d'un salarié malade ou accidenté, les prestations en espèces, calculées sur le salaire, sont réduites :

du 1/5 si le salarié a un enfant à charge ; des 2/5 si le salarié est marié sans enfant à charge ;

des 3/5 si le salarié est célibataire ou veuf sans enfant à charge.

ART. 6.

Le montant de la pension de retraite entière définie à l'article 21 de l'Ordonnance Souveraine n° 2.938 du 1e décembre 1944, susvisée, est fixé à 10.000 francs.

ART. 7.

Les Arrêtés Ministériels des 10 février 1945, 25 août 1945, 26 novembre 1945 et 5 janvier 1946, sus-visés, sont abrogés et les dispositions du présent Arrêté auront effet rétroactif à compter du ler juillet 1946.

ART. 8.

M. le Conseiller de Gouvernement pour les Travaux Publics est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le douze septembre mil neuf cent quarante-six.

> Le Ministre d'Etat, P. DE WITASSE.

ANNEXE

NOMENCLATURE GÉNÉRALE DES ACTES PROFESSIONNELS

des médecins, chirurgiens, spécialistes, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et auxiliaires médicaux.

Dispositions Générales

ARTICLE PREMIER.

La présente nomenclature établie en application de l'Ordonnance Souveraine n° 2.938, du 1^{er} décembre 1944, remplace et annule la nomenclature publiée en annexe de l'Arrêté Ministériel du 10 février

La nomenclature comprend les actes professionnels que peuvent avoir à exécuter les docteurs en médecine, chirurgiens-dentistes et auxiliaires médicaux. Elle permet, tout en respectant le secret professionnel, d'indiquer à la Caisse de Compensation des Services Sociaux la valeur de remboursement des actes techniques effectués.

Utilisation de la Nomenclature

ART. 2.

Tout acte est désigné par un indicatif suivi d'une lettre-clé et

1º Indicatif.

Ce terme désigne un groupe de lettres qui exprime la catégorie ou spécialité dont relève l'acte envisagé. Les indicatifs sont les suivants :

PC Pratique médicale courante et petite chirurgie.

CHI Chirurgie. URO

Urologie. Gynécologie. GYN

Obstétrique.

OPH Ophtalmologie.

ORL Oto-rhino-laryngologie. STO

Stomatologie et soins dentaires. Phtisiologie. PHT

Dermatologie et vénéréologie.

PSY

Psychiatrie. ER

Electro-radiologie.

AM Soins dispensés par auxiliaires médicaux (2).

La mention de l'indicatif doit obligatoirement précéder toute inscription de la lettre-clé et du coefficient d'un acte sur la feuille

« REMARQUES. — (1) En ce qui concerne les actes de pratique « médicale courante et de petite chirurgie, l'indicatif et la lettre-clé « se confondent dans la même notation : PC.

« (2) En ce qui concerne les soins dispensés par auxiliaires « médicaux, l'indicatif et la lettre-clé se confondent dans la même « notation : AM ».

2º Lettre-clé.

La lettre-clé est un signe dont la valeur en francs est établie par Arrêté Ministériel.

Il existe 6 lettres-clés:

C Consultation au cabinet, par le praticien, le spécialiste qualisié ou le consultant.

Visite au domicile du malade, par le praticien, le spé liste qualifié ou le consultant.

Actes de pratique médicale courante et de petite chirurgie. K

Actes de chirurgie et de spécialités.

Actes pratiqués par le chirurgien-dentiste. AM Actes pratiqués par l'auxiliaire médical.

3º Coefficient.

Le coefficient est un nombre accolé à la lettre-clé et indiquant la valeur relative de chaque acte professionnel.

ART. 3.

Notation d'un acte. - Le médecin doit indiquer sur la feuille de maladie, non pas la nature de l'acte pratiqué mais simplement sa notation complète comportant la mention de l'indicatif, de la lettre-clé et du coefficient qui lui sont attribués par la présente nomenclature. Par exemple:

Consultation du médecin des hôpitaux	$C \times 3$
Ponction évacuatrice d'ascite	$PC \times 5$
Appendicectomie	
Radiographie des poumons	$ER-K \times 12$

ART. 4.

Actes ne figurant pas à la nomenclature. — Si un acte ne figure pas à la nomenclature, il peut être assimilé à un acte de même importance porté sur cette nomenclature, et, en conséquence, affecté du même coefficient que cet acte. Dans ce cas, le médecin doit mentionner sur la feuille de maladie « acte assimilable à....... (CHI-K×20 par exemple). Le remboursement d'un acte coté par assimilation est toutefois subordonné à l'accomplissement des formalités d'entente préalable comme il est dit plus loin.

Conditions de remboursement des actes professionnels.

ART. 5.

Seuls donnent droit au remboursement :

- a) Les actes exécutés personnellement par un docteur en méde-
- b) Les actes exécutés personnellement par un chirurgien-dentiste, sous la réserve qu'ils soient inscrits au chapitre IX de la nomenclature et qu'il soient de la compétence du
- c) Les actes exécutés personnellement par un auxiliaire médical, sous la réserve qu'ils soient inscrits au chapitre XV de la nomenclature et qu'ils aient fait l'objet d'une prescription médicale écrite

Formalités préalables au remboursement de certains actes.

ART. 6.

Bulletin d'information. — Certains actes ne peuvent être remboursés que si le contrôle médical de la Caisse de Compensation des Services Sociaux a été avisé de leur exécution (actes suivis de la

Tous les actes pratiqués en série, sauf les consultations et les visites, comportent l'envoi du bulletin d'information.

A cet effet, le malade est tenu d'adresser au contrôle médical un bulletin d'information, rempli et signé par le médecin, le chirurgien, le spécialiste ou le chirurgien-dentiste. Cet envoi doit être fait au plus tard le jour où l'acte a été effectué (pour les actes en série, le jour de la première séance). Les bulletins d'informations sont établis sur des imprimés conformes au modèle arrêté par le Conseil d'Administration de la Caisse. Ceux-ci sont mis à la disposition des salariés par les soins de la Caisse.

La date d'envoi du bulletin d'information est attestée par le timbre-date de la poste.

Le bulletin d'information constitue un simple avis permettant à la Caisse de déclencher éventuellement son contrôle médical ; il ne comporte aucune obligation de réponse.

ART. 7.

Entente préalable. — Certains actes ne peuvent donner lieu à remboursement que si la Caisse de Compensation des Services Sociaux, après avis du contrôle médical, a préalablement accepté de les prendre en charge, sous réserve que l'assuré remplisse les conditions légales d'attribution des prestations (actes suivis de la lettre E, ou encore acte assimilé à un acte inscrit à la nomenclature).

A cet effet, le malade est tenu d'adresser au contrôle médical, préalablement à l'exécution de l'acte, une demande d'entente préalable remplie et signée par le médecin, le chirurgien, le spécialiste ou le chirurgien-dentiste. Les demandes d'entente préalable sont établies sur des imprimés conformes au modèle arrêté par le Conseil d'Administration de la Caisse. Ceux-ci sont mis à la disposition des salariés dans les mêmes conditions que les bulletins d'information. La date d'envoi de la demande est attestée par le timbre-date de

La réponse de la Caisse de Compensation doit être adressée au malade au plus tard le dixième jour suivant l'envoi de la formule : faute de réponse dans ce délai, son assentiment est présumé acquis.

Toutefois, lorsqu'il y a urgence manifeste, le praticien dispense l'acte, mais remplit néanmoins les formalités ci-dessus indiquées, en portant la mention « acte effectué d'urgence ».

ART. 8.

Dans les cas suivants :

ladite Caisse.

Cure préventoriale ou sanatoriale,

Admission dans une maison de convalescence, Fourniture d'appareils de prothèse ou d'orthopédie,

une formule d'entente préalable est également envoyée à la Caisse de Compensation, mais le remboursement est subordonné à l'acceptation expresse de la Caisse, formulée préalablement et par écrit, sans que l'expiration du délai de dix jours, visé plus haut, puisse être considérée comme une présomption de l'assentiment de

Tarifs de remboursement.

ART. 9.

La valeur en francs des lettres-clés C, V, PC, K, D et AM,

est établie par Arrêté Ministériel.

En multipliant cette valeur de la lettre-clé par le coefficient de l'acte dispensé, on obtient le tarif de remboursement pour cet acte par la Caisse aux assurés, conformément aux dispositions de l'Ordonnance Souveraine no 2.938.

Calcul du tarif en cas d'actes multiples.

ART. 10.

Acte global et acte isolé. — En principe, les coefficients de la nomenclature ont été calculés à l'acte global de ce fait, ils comprennent, en sus de la valeur propre de l'acte, celle de l'anesthésie, de l'aide opératoire et des soins consécutifs éventuels pendant une durée maximum de vingt jours. Ils ne comprennent pas la fourniture des objets de pansements.

Cependant, les coefficients de tous les actes en PC, ainsi que ceux des actes en K dont le coefficient est égal ou inférieur à 12,

ont été calculés à l'acte isolé.

Les actes (pansements par exemple) consécutifs à des interventions notées en K avec un coefficient égal ou inférieur à 12, qui sont calculées à l'acte isolé, doivent être notés en PC.

A noter que les honoraires du médecin traitant assistant à l'intervention, qu'il y pratique ou non, ne sont pas compris dans l'acte global; ils doivent être inscrits sur la feuille de maladie, à l'aide de la notation prévue au chapitre II. Les actes de radiologie et de laboratoire, nécessités par l'état du malade, sont eux aussi, notés

Ne sont également pas compris dans l'acte global les frais de déplacement du médecin lorsque celui-ci est appelé à se déplacer à l'occasion des soins consécutifs à l'intervention.

ART. 11.

Lorsque l'exécution d'un acte prévu à la nomenclature en un seul temps a été effectué en plusieurs temps, le coefficient global ne subit aucune augmentation, sauf indication contraire portée à la nomenclature.

ART. 12.

Lorsqu'un acte inscrit à la nomenclature sous la forme globale comprend en réalité des interventions multiples successives (actes en plusieurs temps), le médecin ne devra signer la feuille de maladie que lorsque les différents temps de l'intervention auront été effectivement pratiqués. Dans le cas où ces interventions auront été interrompues, il indiquera la quotité partielle de celles effectuées, par exemple: $K \times 20 \times 1/2$.

S'il s'agit d'une série de séances qui a été interrompue, le spécialiste indiquera le nombre de séances effectuées.

ART. 13.

Lorsqu'un traitement comportant une série d'actes répétés est coté dans la nomenclature sous une forme globale il doit être inscrit exclusivement sous cette forme, et ne peut être décomposé en actes

ART. 14.

Si, durant les vingt premiers jours consécutifs à l'acte, une seconde intervention, nécessitée par une modification de l'état du malade ou par une affection intercurrente, s'impose, le second acteeffectué ouvre une nouvelle période de vingt jours, annulant le temps restant à courir.

Ne sont pas considérées comme intervention nouvelles, donnant lieu à une notation sur la feuille de maladie, les retouches pratiquées à la suite d'une première intervention dans les vingt jours qui suivront celle-ci.

ART. 15.

Si, durant les vingt mêmes jours, se présente une affection médicale intercurrente, nécessitant l'intervention d'un médecin autre que l'opérateur, les soins nécessités sont remboursés indépendamment de ceux relatifs à l'intervention chirurgicale.

Actes multiples pratiqués au cours de la même séance. — Lorsqu'au cours d'une même séance plusieurs actes notés à un ou plusieurs chapitres de la nomenclature sont accomplis sur un même malade, l'acte le plus important est seul inscrit avec son coefficient propre. Le coefficient du second acte est réduit de 50 %. Exemple : appendicectomie et cure radicale de hernie unilatérale pratiquées au cours de la même séance : chiffrer : $K \times 60 + K \times 40$

Les actes suivants ne font l'objet d'aucun remboursement et ne doivent pas être inscrits sur la feuille de maladie.

Certaines exceptions à cette règle sont formulées au tarif d'électroradiologie ; d'autres peuvent être appréciées par le contrôle médical de la Caisse.

ART. 17.

Actes effectués au domicile du malade. — Lorsqu'un acte inscrit à la nomenclature doit être effectué au domicile du malade, les frais de déplacement du médecin sont remboursés, en sus de la valeur

ART. 13.

Actes effectués de nuit. — Lorsque, en cas d'urgence, justifiée par l'état du malade, les actes de coefficient supérieur à 12 sont effectués de nuit (entre 22 heures et 6 heures) ils donnent lieu au remboursement normal augmenté d'une valeur égale à K×5.

Rédaction de la feuille de maladie.

ART. 19.

Le médecin, le chirurgien, le spécialiste, le chirurgien-dentiste ou l'auxiliaire médical doit remplir la partie le concernant de la feuille de maladie ou de maternité, dont le modèle est fixé par Arrêté du Ministre d'Etat. Le praticien doit également remplir la partie le concernant des imprimés exigés par la Caisse pour le paiement ou le remboursement des prestations.

CHAPITRE I.

Consultations et visites.

ART. 20.

Sont considérés comme inclus dans la consultation ou la visite les moyens de diagnostic en usage dans la pratique courante (prise de tension artérielle, examen au spéculum, toucher vaginal ou rectal, etc.), ainsi que les petits actes techniques motivés par celle-ci (injection hypodermique, intradermique, intra-musculaire, petit pan-sement, ventouses, pointes de feu, etc.); sauf lorsque ces actes sont effectués en série, auquel cas il doit être mentionné non une consultation ou une visite, mais le coefficient correspondant inscrit au chapitre II (actes en PC.).

Lorsque le médecin visite à domicile plusieurs malades de la même famille habitant ensemble, l'indemnité fixé de déplacement ou l'indemnité kilométrique n'est due qu'une seule fois. Il ne peut être compté plus de deux consultations en sus de la première. Les soins donnés à chaque malade doivent être notés sur une feuille de maladie spéciale à ce malade.

ART. 21.

Médecins praticiens.

Consultation au cabinet (comprenant les actes de diagnostic courant) C×1

compliquée (voir chirurgie des régions et des viscères).

Jeudi 19 Septembre 1946	
Visite à domicile (comprenant les actes de diagnostic courant)	
Consultation ou visite du dimanche (en cas de 1er appel seulement)	
des deux médecins)	
Spécialistes qualifiés. Consultation (comprenant les actes de diagnostic courant) C×1,5 Visite à domicile (comprenant les actes de diagnostic courant)	-
2) Les visites ou consultations intervenues à l'occasion d'un traitement qui ne requiert pas obligatoirement l'intervention du spécialiste sont remboursées au tarif normal C×1, V×1	(1
Professeurs de Faculté ou d'Ecole de plein exercice : médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux de villes de Faculté ou d'Ecole de plein exercice, nommés au concours, agissant à titre de consultants :	
Consultation (comprenant les actes de diagnostic courant) C×3 Visite au domicile du malade (comprenant les actes de diagnostic courant)	
— ne se rendre au donneire du marade ou ne le recevon à reur cabinet qu'avec le médecin traitant ou sur sa demande. — ne pas donner au malade des soins continus, mais laisser au médecin traitant la charge de surveiller l'application de leurs prescriptions. Ces notations ont simplement pour but de fixer les taux de rem-	
boursement de la Caisse. CHAPITRE II.	
Pratique médicale courante.	
ART. 24. L'honotaire des actes en PC ne se cumule pas avec celui de la	
consultation ou de la visite. Lorsqu'un acte en PC est dispensé au cours d'une consultation ou d'une visite, comportant l'examen du malade, seule la consultation ou la visite doit être marquée, si son prix est plus élevé que celui de l'acte; dans le cas contraire, l'acte seul est marqué sur la feuille de maladie.	
Par contre, s'il s'agit d'actes en PC non accompagnés de l'examen du malade, notamment d'actes en série, c'est l'acte en PC qui doit seul figurer sur la feuille de maladie, même si son prix est inférieur à celui de la consultation. Lorsqu'un acte en PC est accompli au domicile du malade, parce que l'état de celui-ci ne lui permet pas de se rendre chez le médecin, l'indemnité fixe de déplacement ou l'indemnité kilométrique s'ajoute au prix de l'acte. Le médecin inscrit sur la feuille de maladie : PC×3 (par exemple) à domicile. ART. 25.	
Les certificats constituant une simple justification fournie à l'appui d'une demande d'arrêt de travail, les certificats de régime, les attestations non descriptives délivrées en cours de traitement (attestations de non guérison), etc, sont compris dans la consultation ou la visite et ne sont pas remboursés en sus.	
ART. 26. Tous les actes en PC, lorsqu'ils sont accomplis en série, donnent lieu obligatoirement à l'envoi d'un bulletin d'information (voir article 6).	
Coefficient ! $(PC \times 1)$ Art. 27.	
Injection sous-cutanée, intradermique ou intramusculaire (en série). Pansement petit (en série). Pointes de feu. Pose de pessaire.	(1
Pose de ventouses sèches. Vaccination antivariolique (y compris la constatation du résultat). COEFFICIENT 1,5 (PC×1,5)	
Cathétérisme de l'urêtre chez l'homme ou chez la femme (isolé ou en série) ; Cutiréaction (y compris la constatation du résultat) ;	
Injection intratrachéable (en série); Injection intraveineuse (en série); Injection de sérum physiologique (minimum 125 cm3); Injection sous-cutanée d'oxygène; Injection sous-cutanée de sérum antitoxique, préventif ou curatif;	
Intradermoréaction (y compris la constatation du résultat) ; Instillation ou lavage de la vessie ou de l'urètre (isolée ou en série) ; Ophtalmoréaction (y compris la constatation du résultat) ;	
Massage et mobilisation sur un seul membre (par séance); Massage de la prostate (îsolé ou en série); Pansement du col utérin (îsolé ou en série); Pansement vaginal (îsolé ou en série); Pansement moyen (en série) (1);	J.F
Pose de ventouses scarifiées ; Prise de sang pour Wassermann ou pour autre examen biologique; Vaccination préventive autre que la vaccination antivariolique (à l'acte isolé).	F

Coefficient 2 (PC \times 2).

en série);

Cathétérisme de l'urètre chez l'homme, pour rétention (isolé ou

	SOUTHVAL DE MOIVACO		ა
	Certificat descriptif pour tous accidents non couverts par la légis-	Extrémité inférieure du radius, humérus, clavicule, rotule.	K v 12
	lation sur les accidents du travail ; Dilatation simple de l'urètre (bougies ou béniqués) (en série) ;	Deux os de l'avant-bras, jambe	$K \times 20$
	Extraction de bouchon de cérumen ou épidermique ;	Fémur, bassin Rachis	K×40
	Extraction simple de corps étrangers de l'oreille ou du nez ; Hémothérapie (auto ou hétéro) avec ou sans addition de produits	4º En supplément.	
	associés) ; Infiltration anesthésique périarticulaire (par séance, quel que soit	Pose d'une broche	$K \times 6$
	le nombre des injections); Injection intraveineuse autre que celle d'arsénobenzol (isolée); Injection intraveineuse d'arsénobenzol (isolée ou en série);	gien lui-même Pour contrôle radioscopique ou radiographique au cours de l'intervention (honoraires du radiologiste et film non	K×4
	Injection sclérosante pour varices (par séance, quel que soit le nombre des injections);	compris)	$K \times 4$
	Injection sous-cutanée de sérum antitoxique (Besredka) l'ensemble des injections ;	5º Traitement sanglant complet d'une fracture fermée Membre supérieur :	récente.
	Massage et mobilisation sur plusieurs membres (par séance) ;	Une phalange ou un métacarpien	K×16
	Ouverture d'abcès superficiel ou d'hématone ; Pansement grand (en série) ; trois segments de membre ou sur-	Plusieurs Os du carpe	$K \times 20$
	face analogue (1) ; Pansement moyen (isolé) ; deux segments de membre ou surface	Un seul os de l'avant-bras Les deux os de l'avant-bras	$K \times 50$
(1)	analogue (1);	Humérus	$K \times 70$
(1)	En cas de plaies multiples, on doit considérer les surfaces addi- tionnées des diverses plaies et non chaque plaie isolément.	Clavicule	K.×40
		Une phalange ou un métacarpien	K×16
	Ponction exploratrice simple; Suture simple par agrafes (une à trois agrafes).	Plusieurs Os du tarse	$K \times 50$
	Coefficient 3 (PC×3)	Tibia seul ou les deux os de la jambe	$K \times 50$
	Botte de Unna ;	Fémur	
	Extraction facile de corps étrangers superficiels ; Incision d'abcès simple et l'amygdale ;	Bassin: Fracture partielle	K×40
	Incision de petit anthrax ; Injection sclérosante pour hémorroïdes internes (par séance, quel	Fracture complète, fracture du cotyle	$K \times 80$
	que soit le nombre des injections);	6° Traitement sanglant complet d'une fracture fermée	
	Lavage ou tubage de l'estomac (isolé ou en série); Pansement grand (isolé); trois segments de membres ou surface	En supplément :	
	analogue (1); Ponction évacuatrice d'abcès froid, de gros hématone, de la	Avant-bras, humérus, jambe, rotule, fémur (Les autres sans supplément)	K×10
	fontanelle, d'hydrocèle ou d'hydartrose, sans injection modi- ficatrice;	7° Traitement sanglant complet d'une fracture ouverte	e .
	Réduction non sanglante d'un paraphimosis ; Réduction par taxis d'une hernie non spontanément réductible ;	Fractures indiquées ci-dessus, en supplément	
	Saignée ; Suture simple par agrafes (plus de trois) ou par fil (un à trois	Autres fractures ouvertes : omoplates, côtes, sternum 8º Répétition d'un plâtre.	r. × 20
	points);	Main, poignet, pied, cou-de-pied	
	Tamponnement antérieur des fosses nasales pour épistaxis. COEFFICIENT 4 ($PC \times 4$).	Avant-bras, bras, jambe, genou	$K \times 8$
	Ablation totale d'un ongle ;	B. — Luxation.	
	Anesthésie générale de courte durée (lorsqu'elle n'est pas couverte par le coefficient de l'intervention);	1º Réduction et contention d'une luxation récente pa	r la mé
	Injection épidurale ; Incision d'un panaris de la pulpe ;	thode non sanglante. Doigts (autres que le pouce), maxillaire inférieur, orteils.	
	Incision évacuatrice d'abcès froid, d'hydartrose, d'hydrocèle,	rotule	$K \times 4$
	avec injection modificatrice. COEFFICIENT 5 ($PC \times 5$)	Pouce, carpe, poignet, coude, épaule, pied, cou-de-pied, genou bassin	K×12
	Abcès de fixation (injection et incision);	Hanche, rachis	$K \times 30$
	Assistance du médecin traitant, avec ou sans participation, à une intervention chirurgicale de coefficient égal ou supérieur	2º Réduction et contention d'une luxation récente par la méthode sanglante.	
	à 50; Certificat d'internement (honoraire de chaque médecin signataire);	Doigts (autres que le pouce), orteils	$K \times 12$
	Incision d'abcès profond ;	cou-de-pied	K×40
	Ponction évacuatrice d'ascite ou de la vessie ; Ponction sous-occipitale ;	Coude, épaule, genou, rotule, bassin	$K \times 80$
	Suture simple par fil (plus de trois points) ; Tamponnement intra-utérin ;	3º Réduction et contention d'une luxation ancienne po	ır la mé
	Traitement de l'asphyxie ; Tubage duodénal (isolé ou en série).	thode sanglante. Coude, épaule, cou-de-pied, genou, hanche (en supplément)	K × 10
	Coefficient 6 (PC×6).	(Les autres sans supplément).	12/110
	Anesthésie générale de longue durée (lorsqu'elle n'est pas cou-	4º Traitement opératoire d'une luxation récidivante.	** **
	verte par le coefficient de l'intervention, pour tous les actes en K, l'anesthésie générale est comprise dans le coefficient	Pouce ou autres doigts ou orteils	$\mathbf{K} \times 60$
	de l'intervention) ; Ponction évacuatrice de pleurésie (avec ou sans lavage de la	Temporo maxiliaire unilatérale	
٫,	plèvre) ou d'hydrothorax.	Autres articulations	
'') En cas de moyen ou de grand pansement, le coefficient appli- cable s'abaisse avec la diminution d'étendue de la plaie ou	5° Fractures et luxations associées. Seule sera remboursée l'intervention dont le coefficient	
	des plaies (notamment en cas de brûlures).	est le plus élevé.	
	CHAPITRE III.	C. — Plaies.	
	CHIRURGIE	Régularisation, épluchage et suture éventuelle d'une plaie superficielle et peu étendue des parties molles	K×5
	Indicatif: CHI	Régularisation, épluchage et suture éventuelle d'une plaie	
	Art. 28.	des parties molles, profonde et étendue, sans grosse lésion vasculaire, tendineuse ou nerveuse	K×12
	Première Partie.	Régularisation, épluchage et suture éventuelle d'une plaie des doigts ou des orteils de la main ou du pied avec	
	Chirurgie des Traumatismes	section tendineuse	$K \times 25$
N	A. — Fractures. OTE. — En cas de prescription d'un appareil mécanoprothétique,	Régularisation, épluchage et suture éventuelle d'une plaie des membres ou des parois thoraco-abdominales entraî-	
۱ · ۱	une demande d'entente préalable doit être adressée au	nant des ligatures de gros vaisseaux, des sutures tendi- neuses profondes ou des sutures nervouses	K×40
	contrôle médical de la Caisse. 1º Appareillage provisoire d'un membre effectué d'urgence sur	Traitement des plaies viscérales nécessitant une interven-	
	le lieu de l'accident.	tion sur lesdits viscères (voir la chirurgie des régions et des viscères).	
	The definition of the first superior of the s	Nettoyage avec tannage ou méthode analogue des brûlures du 2º et du 3º degré, de petite étendue	K×8
	émur, bassin, rachis K×5	Nettoyage avec tannage de brûlures semblables, de mo-	V × 0
	2º Réduction et contention d'une fracture simple par gouttière, bandage, attelles, extension continue, etc.	yenne étendue (2 segments de membres ou surface analogue ou partie du tronc)	K×20
D	oigts, main, poignet, clavicule, omoplate thorax, péroné	Nettoyage avec tannage de brûlures semblables, de grande étendue (plus de 2 segments de membres ou surface	
	isolé, maxilliaire inférieur, orteils, pied, rotule $K \times 4$ vant-bras, bras, jambe $K \times 10$	analogue, grande partie du tronc)	$K \times 30$
F	émur, bassin, rachis	NOTA. — En cas de brûlures multiples il convient de considérer les « surfaces additionnées ».	_
D	3º Réduction et contention d'une fracture simple par plâtre, loigts, main, carpe, un seul os avant-bras, orteils, pied $K \times 3$	Extraction de corps étrangers profondes des parties molles Extraction de corps étrangers nécessitant une intervention	K×20
	the state of the s	the state of the s	

Péroné isolé K×8

Deuxième Partie.		F. — Os.		Traitement opératoire de plusieurs orteils en marteau, par	
Chirurgie des Infections		Ablation d'exostose		Chirurgie, orthopédique de l'avant-pied :	K×20 E
Débridement de phlegmon diffus	K×60	Incision simple d'abcès d'origine osseuse Trépanation, évidement d'une cavité osseuse, ablation de		Plafond global pour un pied	K×80 E K×6
Ponction d'abcès froid (avec ou sans injection modifica- trice) de grand volume (mal de Pott, coxalgie, etc).	K×12	séquestre		Amputation ou désarticulation d'une phalange ou d'un	
Extirpation d'abcès froid (sans lésion osseuse)		Résection diaphysaire (y compris appareillage post-opératoire)	K×60	orteil Amputation d'un orteil, y compris la tête du métatarsien	
Troisième Partie.		Ostéotomie d'appui ou de correction des membres, quelle	11/(00	Amputation ou désarticulation du pied à la hanche (exclue)	K×60
Chirurgie des Tissus		qu'en soit la technique (y compris l'appareillage post- opératoire)		Désarticulation de la hanche Désarticulation intérilio-abdominale	$K \times 100^{\circ}$
A. — Peau et tissu cellulaire sous-cutanée.		Trépano-ponction de la moelle osseuse (os long) Biopsie osseuse comportant trépanation de l'os		Réfection d'un moignon	
Suture secondaire d'une plaie après avivement		Ablation d'une plaque d'ostéosynthèse		Traitement opératoire de l'entorse grave du genou avec suture des ligaments latéraux ou croisés	K×60
Greffe dermo-épidermique, surface de 4 cm2 Greffe dermo-épidermique, surface de 4 à 8 cm2	K×10 K×15	Epaule (avec plâtre thoracique)	K×12	Réfection par greffe des ligaments croisés	
Greffe dermo-épidermique, surface au-dessus de 8 cm2 . Autoplastie par la méthode indienne		Plâtre pelvi-pédieux	$K \times 25$	Ablation d'un hygroma prérotulien	
Autoplastie par la méthode italienne ou par celle des migrations successives (chaque temps)		Corset minerve	K×30	Forage du col du fémur	$K \times 120$
Excision d'un lupus	K×16	G. — Articulations.		Astragalectomie de drainage à chaud	$K \times 70$
Ablation de petites tumeurs bénignes sous-cutanées ou sous-aponévrotiques (kystes, lipômes).		1º Ponction articulaire à l'aiguille ou au trocart. Toutes articulations, sauf la hanche	K×5	Enclouage d'une fracture du col du fémur	
Grosseur d'une cerise		Hanche		Traitement des luxations congénitales de la hanci	he.
Au-dessus Ablation d'angiome ou lymphangiome sous-cutané		2º Ponction articulaire au bistouri.		a) Méthode non sanglante (appareillage compris) : ler temps unilatéral	V ∨ 50 €
Petit	K×10 E	Toutes articulations, sauf la hanche		Double	K×70 E
Moyen Grand		3º Prélèvement intra-articulaire pour biopsie.		Chaque temps suivant : 30 % du tarif ci-dessus. b) Méthode sanglante (appareillage compris) :	
Ablation ou destruction de tumeurs cutanées malignes : Petites (de 1 cm2 à 4 cm2)	K×30 E	Coude, épaule, genou, hanche		Butée ostéoplastique	K×80 E
Etendues (4 cm2 et plus) Excision d'un anthrax peu volumin ux	K×50 E	Autres articulations 4º Régularisation et épluchage d'une plaie articulaire.	KXD	Ostéotomie d'appui, de dérotation	K×70 E
Excision d'un anthrax peu volumineux	$K \times 25$	Arthrotomie:		tion	K×100 E K×100 E
Extripation d'un anévrisme cirsoïde	K×60	a) Doigts, orteils	$K \times 15$	Traitement des pieds bots.	
B. — Système lymphatique.	V v 2	b) Carpe, poignet, coude, temporo-maxiliaire, tarse tibio-tarsienne	K×25	a) Par manipulation suivie d'appareillage simple uni- latéral (maximum 4 appareils)	K ~ 10 F
Orainage par séton d'une adénite Orainage d'adénite suppurée ou d'adéno-phlegmon peu		c) Epaule, genoud) Hanche, bassin		b) Par manipulation suivie d'un appareil plâtré, uni-	KATOL
volumineux ncision d'adéno-phlegmon volumineux		5° Arthrotomie avec intervention aseptique intra-	14.70	latéral : Le premier appareil	K×15 E
Extirpation d'un ganglion pour biopsie	K×5	articulaire.		Les appareils suivants (maximum 4)	
De petit volume De grand volume		Comme ci-dessus, sauf : Hanche	K ∨ 80	Par libération tendineuse et fibreuse	K × 50 E.
Extirpation de lymphangiome hystique		Genou		Cinquième Partie.	K > JU E
Curage ganglionnaire systématique d'une région (type évidement cervial ou inguinal) :		6º Résection de drainage.		TETE	
D'un côté		 a) Doigts et orteils		Excision de plaie du cuir chevelu avec esquillectomie	
C. — Muscles, tendons, synoviales.		tibio-tarsienne	$K \times 40$	crânienne Traitement opératoire du scalp	K×40 K×30
ncision d'un abcès intramusculaire	K×16	non comprise	$K \times 60$	Traitement opératoire de la méningo-encéphalocèle Traitement opératoire du bec-de-lièvre unilatéral	$K \times 80$
Extirpation d'une tumeur musculaire encapsulée Extirpation d'une tumeur musculaire non encapsulée		d) Hanche, bassin (id.)	K×80	Traitement opératoire de la division palatine en un ou	
Traitement opératoire des ruptures et hernies musculaires Suture primitive ou secondaire d'un tendon	$K \times 30$	7º Résection à froid Arthrodèse, arthrorise, butée. a) Doigts et orteils	K×15	plusieurs temps	K×80 B
Suture primitive ou secondaire de plusieurs tendons	$K \times 50$	b) Carpe, poignet, coude, temporo-maxiliaire, tarse,		au moins après l'opération princ pale	K×30 E K×40
Greffe tendineuse	K×30	tibio-tarsienne	K×50	Incision par voie externe d'un abcès circonscrit du plan- cher de la bouche	
tiple		non comprise)		Incision d'un phlegmon diffus du plancher de la bouche.	$K \times 50$
Extirpation des kystes synoviaux (type poignet) Extirpation des kystes synoviaux (type creux poplité)	K×12	8° Arthroplastie.	K × 100	Biopsie d'une lésion intrabucale Extirpation de calcul salivaire par voie intra-buccale.	$K \times 10$
ncision des phlegmons des gaines digito-carpiennes		a) Doigts et orteils	K×25	Extirpation de calcul salivaire par voie cervicale Traitement opératoire d'une fistule salivaire	
ncision de toutes les gaines synoviales tendineuses des fléchisseurs de la main	K×75	b) Carpe, poignet, temporo-maxiliaire, tarse, tibia- tarsienne	K × 70	Ablation d'une tumeur bénigne des glandes salivaires Ablation d'une tumeur maligne des glandes salivaires	K×30 E
ncision des phlegmons des gaines digitales		c) Epaule et genou	$K \times 100$	(autre que la pariotide)	
ncision des phlegmons des gaines syno iales autres que	K×20	d) Hanche et bassin	K×120	Traitement chirurgical de la grenouillette	$K \times 80$
ncision des phlegmons profonds de la paume ou de la		Quatrième Partie.		Traitement opératoire de la paralysie faciale	K×50 E
plante ,	K X 23	Chirurgie des Membres		sans curage de ganglions	$K \times 30$
D. — Vaisseaux.		Membre supérieur.		avec curage unilatéral	12 v 00
igature non urgente en tant ou enération tociée .		Indiain d'un mandi uniford	V 10		$K \times 80$
Ligature non urgente en tant qu'opération isolée : Des artères importantes des membres	K×16	Incision d'un panaris profond	$K \times 25$	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral	
Des artères importantes des membres	K×40	Incision d'un phlegmon des gaines digitales	K×25 K×20 K×25	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral	K×120 K×60
Des artères importantes des membres	K×40 K×25	Incision d'un phlegmon des gaines digitales	K×25 K×20 K×25	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral	K×120
Des artères importantes des membres	K×40 K×25 K×70	Incision d'un phlegmon des gaines digitales	K×25 K×20 K×25 K×60	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral	K×120 K×60 K×80 K×50
Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Ligature d'urgence pour hémorragie grave : Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Cure opératoire des anévrismes artériels ou artério-veineux (sauf par ligature simple) Suture ou anastomose vasculaire	K×40 K×25 K×70 K×100 K×100	Incision d'un phlegmon des gaines digitales	K×25 K×20 K×25 K×60 K×40 K×30 E	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral	K×120 K×60 K×80 K×50 K×30 K×60
Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Ligature d'urgence pour hémorragie grave: Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Cure opératoire des anévrismes artériels ou artério-veineux (sauf par ligature simple) Ditture ou anastomose vasculaire Artériotomie Cimboleotomie	K×40 K×25 K×70 K×100 K×100 K×50 K×70	Incision d'un phlegmon des gaines digitales	K×25 K×20 K×25 K×60 K×40 K×30 E	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral Avidement ganglionnaire isolé unilatéral: Régions sous-maxillaire et sous-mentale Régions sous-maxillaire et carotidienne Traitement opératoire de la constriction permanente des mêchoires (unilatérale) Encéphalographie par voie lombaire Artériographie cérébrale Ponction ventriculaire Ventriculographie	K×120 K×60 K×80 K×50 K×30 K×60 K×60 K×40=40
Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Ligature d'urgence pour hémorragie grave: Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Cure opératoire des anévrismes artériels ou artério-veineux (sauf par ligature simple) Duture ou anastomose vasculaire Artériotomie	K×40 K×25 K×70 K×100 K×100 K×50 K×70 K×12	Incision d'un phlegmon des gaines digitales Incision d'un phlegmon palmaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon palmaire profond Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Traitement opératoire de la rétraction de l'aponévrose palmaire Traitement opératoire de la syndactylie simple Traitement opératoire de la syndactylie avec déformation des doigts Traitement opératoire du doigt à ressort Ablation des hygromas du coude	K×25 K×20 K×25 K×60 K×40 K×30 E K×40 E K×30 E	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral Avidement ganglionnaire isolé unilatéral: Régions sous-maxillaire et sous-mentale Régions sous-maxillaire et carotidienne Traitement opératoire de la constriction permanente des mêchoires (unilatérale) Encéphalographie par voie lombaire Artériographie cérébrale Ponction ventriculaire K	K×120 K×60 K×80 K×50 K×30 K×60 K×40=40 K×40
Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Dure opératoire des anévrismes artériels ou artério-veineux (sauf par ligature simple) Duture ou anastomose vasculaire Artériotomie Cimboleotomie Résection veineuse peu étendue Résection veineuse de la saphène interne en totalité Résection veineuse des veines du bassin	K×40 K×25 K×70 K×100 K×50 K×70 K×12 K×50	Incision d'un phlegmon des gaines digitales Incision d'un phlegmon palmaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon palmaire profond Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Iraitement opératoire de la rétraction de l'aponévrose palmaire Traitement opératoire de la syndactylie simple Traitement opératoire de la syndactylie avec déformation des doigts Traitement opératoire du doigt à ressort Ablation des hygromas du coude Traitement opératoire de la camptodactylie Ablation des kystes synoviaux du poignet	K×25 K×20 K×25 K×60 K×40 K×30 E K×40 E K×30 E	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral Avidement ganglionnaire isolé unilatéral: Régions sous-maxillaire et sous-mentale Régions sous-maxillaire et carotidienne Traitement opératoire de la constriction permanente des mêchoires (unilatérale) Encéphalographie par voie lombaire Artériographie cérébrale Ponction ventriculaire Ventriculographie Trépanation décompressive simple sans volet osseux type Cushing Trépanation pour traumatisme récent fermé du crâne,	K×120 K×60 K×80 K×50 K×30 K×60 K×40=40 K×40
Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes des membres Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Cure opératoire des anévrismes artériels ou artério-veineux (sauf par ligature simple) Duture ou anastomose vasculaire Artériotomie Des des cui des cui des cui des des circles des des circles des veines du bassin Des des crion veineuse des veines du bassin Des des crion sanguine (d'au moins 50 cc., sauf chez l'enfant de moins de circle ans) unique ou la première	K×40 K×25 K×70 K×100 K×100 K×50 K×70 K×12 K×50 K×30	Incision d'un phlegmon des gaines digitales Incision d'un phlegmon palmaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon palmaire profond Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Traitement opératoire de la rétraction de l'aponévrose palmaire Traitement opératoire de la syndactylie simple Traitement opératoire de la syndactylie avec déformation des doigts Traitement opératoire du doigt à ressort Ablation des hygromas du coude Traitement opératoire de la camptodactylie Ablation des kystes synoviaux du poignet Amputation ou désarticulation d'une phalange ou d'un doigt	K×25 K×20 K×25 K×60 K×30 E K×40 E K×30 E K×15 K×30 E K×12	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral Avidement ganglionnaire isolé unilatéral: Régions sous-maxillaire et sous-mentale Régions sous-maxillaire et carotidienne Traitement opératoire de la constriction permanente des mêchoires (unilatérale) Encéphalographie par voie lombaire Artériographie cérébrale Ponction ventriculaire Ventriculographie Trépanation décompressive simple sans volet osseux type Cushing Trépanation pour traumatisme récent fermé du crâne, quel que soit le nombre des orifices de trépanation, avec intervention intra-duremérienne	K×120 K×60 K×80 K×30 K×60 K×40=40 K×40
Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes des artères du artério-veineux (sauf par l'épartite des artères des artères du artério-veineux (sauf par l'épartite des artères des artères du artério-veineux (sauf par l'épartite des artères des artères du artério-veineux (sauf par l'épartite des artères des artères du artério-veineux (sauf par l'épartite des artères des artère	K×40 K×25 K×70 K×100 K×100 K×50 K×70 K×12 K×50 K×30	Incision d'un phlegmon des gaines digitales Incision d'un phlegmon palmaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon palmaire profond Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Traitement opératoire de la rétraction de l'aponévrose palmaire Traitement opératoire de la syndactylie simple Traitement opératoire de la syndactylie avec déformation des doigts Traitement opératoire du doigt à ressort Ablation des hygromas du coude Traitement opératoire de la camptodactylie Ablation des kystes synoviaux du poignet Amputation ou désarticulation d'une phalange ou d'un doigt Amputation d'un doigt (y compris la tête du métacarpien) Amputation ou désarticulation de la main à l'épaule	K×25 K×20 K×25 K×60 K×40 K×30 E K×40 E K×30 E K×15 K×12 K×12	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral Avidement ganglionnaire isolé unilatéral: Régions sous-maxillaire et sous-mentale Régions sous-maxillaire et carotidienne Traitement opératoire de la constriction permanente des mêchoires (unilatérale) Encéphalographie par voie lombaire Artériographie cérébrale Ponction ventriculaire Ventriculographie Trépanation décompressive simple sans volet osseux type Cushing Trépanation pour traumatisme récent fermé du crâne, quel que soit le nombre des orifices de trépanation, avec intervention intra-duremérienne Trépanation exploratrice avec volet osseux pour tumeur cérébrale inextirpable	K×120 K×60 K×80 K×50 K×30 K×60 K×40=40 K×40 K×60 K×60
Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Ligature d'urgence pour hémorragie grave: Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Lure opératoire des anévrismes artériels ou artério-veineux (sauf par ligature simple) Suture ou anastomose vasculaire Artériotomie Limboleotomie Résection veineuse peu étendue Résection veineuse de la saphène interne en totalité Résection veineuse des veines du bassin Liransfusion sanguine (d'au moins 50 cc., sauf chez l'enfant de moins de cinq ans) unique ou la première Chaque suivante E. — Nerfs.	K×40 K×25 K×70 K×100 K×100 K×50 K×70 K×12 K×50 K×30	Incision d'un phlegmon des gaines digitales Incision d'un phlegmon palmaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon palmaire profond Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Traitement opératoire de la rétraction de l'aponévrose palmaire Traitement opératoire de la syndactylie simple Traitement opératoire de la syndactylie avec déformation des doigts Traitement opératoire du doigt à ressort Ablation des hygromas du coude Traitement opératoire de la camptodactylie Ablation des kystes synoviaux du poignet Amputation ou désarticulation d'une phalange ou d'un doigt Amputation d'un doigt (y compris la tête du métacarpien)	K×25 K×20 K×25 K×60 K×40 K×30 E K×40 E K×30 E K×15 K×12 K×15 K×12	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral Avidement ganglionnaire isolé unilatéral: Régions sous-maxillaire et sous-mentale Régions sous-maxillaire et carotidienne Traitement opératoire de la constriction permanente des mêchoires (unilatérale) Encéphalographie par voie lombaire Artériographie cérébrale Ponction ventriculaire Ventriculographie Trépanation décompressive simple sans volet osseux type Cushing Trépanation pour traumatisme récent fermé du crâne, quel que soit le nombre des orifices de trépanation, avec intervention intra-duremérienne Trépanation exploratrice avec volet osseux pour tumeur cérébrale inextirpable Neurotomie rétro-gassérienne par voie temporale Neurotomie rétro-gassérienne par voie temporale	K×120 K×60 K×80 K×50 K×60 K×40=40 K×40 K×60 K×60 K×80 K×80
Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Dure opératoire des anévrismes artériels ou artério-veineux (sauf par ligature simple) Duture ou anastomose vasculaire Artériotomie Emboleotomie Résection veineuse peu étendue Résection veineuse de la saphène interne en totalité Résection veineuse des veines du bassin Transfusion sanguine (d'au moins 50 cc., sauf chez l'enfant de moins de cinq ans) unique ou la première E. — Nerfs. Infiltrations nerveuses: Banglion de Gasser	K×40 K×25 K×70 K×100 K×100 K×50 K×70 K×12 K×50 K×12 K×50 K×12 K×50 K×100	Incision d'un phlegmon des gaines digitales Incision d'un phlegmon palmaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon palmaire profond Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Traitement opératoire de la rétraction de l'aponévrose palmaire Traitement opératoire de la syndactylie simple Traitement opératoire de la syndactylie avec déformation des doigts Traitement opératoire du doigt à ressort Ablation des hygromas du coude Traitement opératoire de la camptodactylie Ablation des kystes synoviaux du poignet Amputation ou désarticulation d'une phalange ou d'un doigt Amputation d'un doigt (y compris la tête du métacarpien) Amputation ou désarticulation de la main à l'épaule incluse Désarticulation interscapulo-thoracique Réfection d'un moignon	K×25 K×20 K×25 K×60 K×30 E K×30 E K×30 E K×12 K×12 K×12 K×12 K×15	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral Avidement ganglionnaire isolé unilatéral: Régions sous-maxillaire et sous-mentale Régions sous-maxillaire et carotidienne Traitement opératoire de la constriction permanente des mêchoires (unilatérale) Encéphalographie par voie lombaire Artériographie cérébrale Ponction ventriculaire Ventriculographie Trépanation décompressive simple sans volet osseux type Cushing Trépanation pour traumatisme récent fermé du crâne, quel que soit le nombre des orifices de trépanation, avec intervention intra-duremérienne Trépanation exploratrice avec volet osseux pour tumeur cérébrale inextirpable Neurotomie rétro-gassérienne par voie temporale Neurotomie rétro-gassérienne par voie temporale Neurotomie rétro-gassérienne par voie postérieure Section intra-crânienne du nerf acoustique ou du nerf	K×120 K×60 K×80 K×30 K×60 K×40=40 K×40 K×60 K×100 K×80 K×80 K×100
Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Ligature d'urgence pour hémorragie grave: Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Lure opératoire des anévrismes artériels ou artério-veineux (sauf par ligature simple) Duture ou anastomose vasculaire Artériotomie Limboleotomie Résection veineuse peu étendue Résection veineuse de la saphène interne en totalité Résection veineuse des veines du bassin Liransfusion sanguine (d'au moins 50 cc., sauf chez l'enfant de moins de cinq ans) unique ou la première Chaque suivante E. — Nerfs. Infiltrations nerveuses: Banglion de Gasser Lerf trijumeau (trou ovale ou grand rond)	K×40 K×25 K×70 K×100 K×100 K×50 K×70 K×12 K×12 K×12 K×12 K×12	Incision d'un phlegmon des gaines digitales Incision d'un phlegmon palmaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon palmaire profond Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Traitement opératoire de la rétraction de l'aponévrose palmaire Traitement opératoire de la syndactylie simple Traitement opératoire de la syndactylie avec déformation des doigts Traitement opératoire du doigt à ressort Ablation des hygromas du coude Traitement opératoire de la camptodactylie Ablation des kystes synoviaux du poignet Amputation ou désarticulation d'une phalange ou d'un doigt Amputation d'un doigt (y compris la tête du métacarpien) Amputation ou désarticulation de la main à l'épaule incluse Désarticulation interscapulo-thoracique Réfection d'un moignon Cinématisation d'un moignon (l'ensemble des opérations). Enucléaction du semi-lunaire	K×25 K×20 K×25 K×60 K×40 K×30 E K×30 E K×15 K×12 K×12 K×12 K×15 K×60 K×100 K×30 E K×40	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral Avidement ganglionnaire isolé unilatéral: Régions sous-maxillaire et sous-mentale Régions sous-maxillaire et carotidienne Traitement opératoire de la constriction permanente des mêchoires (unilatérale) Encéphalographie par voie lombaire Artériographie cérébrale Ponction ventriculaire Ventriculographie Trépanation décompressive simple sans volet osseux type Cushing Trépanation pour traumatisme récent fermé du crâne, quel que soit le nombre des orifices de trépanation, avec intervention intra-duremérienne Trépanation exploratrice avec volet osseux pour tumeur cérébrale inextirpable Neurotomie rétro-gassérienne par voie temporale Neurotomie rétro-gassérienne par voie postérieure Section intra-crânienne du nerf acoustique ou du nerf glossopharyngien Trépanation décompressive postérieure (genre opération	K×120 K×60 K×80 K×50 K×30 K×60 K×40=40 K×40 K×60 K×100 K×80 K×80 K×100 K×100
Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères iliaque, fessière D	K×40 K×25 K×70 K×100 K×100 K×50 K×70 K×12 K×12 K×12 K×12 K×12	Incision d'un phlegmon des gaines digitales Incision d'un phlegmon palmaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon palmaire profond Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Iraitement opératoire de la rétraction de l'aponévrose palmaire Traitement opératoire de la syndactylie simple Traitement opératoire de la syndactylie avec déformation des doigts Traitement opératoire du doigt à ressort Ablation des hygromas du coude Traitement opératoire de la camptodactylie Ablation des kystes synoviaux du poignet Amputation ou désarticulation d'une phalange ou d'un doigt Amputation d'un doigt (y compris la tête du métacarpien) Amputation ou désarticulation de la main à l'épaule incluse Désarticulation interscapulo-thoracique Réfection d'un moignon Cinématisation d'un moignon (l'ensemble des opérations). Enucléaction du semi-lunaire Ablation de l'omoplate Ablation de la clavicule	K×25 K×20 K×25 K×60 K×30 E K×30 E K×30 E K×15 K×12 K×15 K×12 K×15 K×100 K×30 E K×100 K×30 E	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral Avidement ganglionnaire isolé unilatéral: Régions sous-maxillaire et sous-mentale Régions sous-maxillaire et carotidienne Traitement opératoire de la constriction permanente des mêchoires (unilatérale) Encéphalographie par voie lombaire Artériographie cérébrale Ponction ventriculaire Ventriculographie Trépanation décompressive simple sans volet osseux type Cushing Trépanation pour traumatisme récent fermé du crâne, quel que soit le nombre des orifices de trépanation, avec intervention intra-duremérienne Trépanation exploratrice avec volet osseux pour tumeur cérébrale inextirpable Neurotomie rétro-gassérienne par voie temporale Neurotomie rétro-gassérienne par voie postérieure Section intra-crânienne du nerf acoustique ou du nerf glossopharyngien Trépanation décompressive postérieure (genre opération d'Ody) Trépanation et intervention intra-crânienne pour hémato-	K×120 K×60 K×80 K×30 K×60 K×40=40 K×40 K×60 K×100 K×80 K×80 K×100
Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes Des artères importantes Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes Des artères importantes Des artères iliaque, fessière Des	K×40 K×25 K×70 K×100 K×100 K×50 K×70 K×12 K×50 K×12 K×50 K×12 K×50 K×100 K×30 K×15	Incision d'un phlegmon des gaines digitales Incision d'un phlegmon palmaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon palmaire profond Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Traitement opératoire de la rétraction de l'aponévrose palmaire Traitement opératoire de la syndactylie simple Traitement opératoire de la syndactylie avec déformation des doigts Traitement opératoire du doigt à ressort Ablation des hygromas du coude Traitement opératoire de la camptodactylie Ablation des kystes synoviaux du poignet Amputation ou désarticulation d'une phalange ou d'un doigt Amputation d'un doigt (y compris la tête du métacarpien) Amputation d'un doigt (y compris la tête du métacarpien) Amputation ou désarticulation de la main à l'épaule incluse Désarticulation interscapulo-thoracique Réfection d'un moignon (l'ensemble des opérations) Enucléaction du semi-lunaire Ablation de l'omoplate Ablation de la clavicule Cure radicale de l'ongle incarné	K×25 K×20 K×25 K×60 K×30 E K×30 E K×30 E K×15 K×12 K×15 K×12 K×15 K×100 K×30 E K×100 K×30 E	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral Avidement ganglionnaire isolé unilatéral: Régions sous-maxillaire et sous-mentale Régions sous-maxillaire et carotidienne Traitement opératoire de la constriction permanente des mêchoires (unilatérale) Encéphalographie par voie lombaire Artériographie cérébrale Ponction ventriculaire Ventriculographie Trépanation décompressive simple sans volet osseux type Cushing Trépanation pour traumatisme récent fermé du crâne, quel que soit le nombre des orifices de trépanation, avec intervention intra-duremérienne Trépanation exploratrice avec volet osseux pour tumeur cérébrale inextirpable Neurotomie rétro-gassérienne par voie temporale Neurotomie rétro-gassérienne par voie postérieure Section intra-crânienne du nerf acoustique ou du nerf glossopharyngien Trépanation décompressive postérieure (genre opération d'Ody) Trépanation et intervention intra-crânienne pour hématomes anciens sous-duraux, abcès du cerveau, corps étrangers intra-cérébralux, hémorragies intra-cérébrales,	K×120 K×60 K×80 K×50 K×30 K×40=40 K×40 K×40 K×40 K×60 K×100 K×80 K×80 K×100 K×80 K×100 K×80
Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes Des artères importantes Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes Des artères iliaque, fessière Des artères importantes des artèriels ou artério-veineux Des artères iliaque, fessière	K×40 K×25 K×70 K×100 K×100 K×50 K×70 K×12 K×50 K×12 K×12 K×10 K×30 K×15 K×40 K×4 K×5 K×40	Incision d'un phlegmon des gaines digitales Incision d'un phlegmon palmaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon palmaire profond Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Traitement opératoire de la rétraction de l'aponévrose palmaire Traitement opératoire de la syndactylie simple Traitement opératoire de la syndactylie avec déformation des doigts Traitement opératoire du doigt à ressort Ablation des hygromas du coude Traitement opératoire de la camptodactylie Ablation des kystes synoviaux du poignet Amputation ou désarticulation d'une phalange ou d'un doigt Amputation d'un doigt (y compris la tête du métacarpien) Amputation ou désarticulation de la main à l'épaule incluse Désarticulation interscapulo-thoracique Réfection d'un moignon Cinématisation d'un moignon (l'ensemble des opérations) Enucléaction du semi-lunaire Ablation de l'omoplate Ablation de la clavicule Cure radicale de l'ongle incarné	K×25 K×20 K×25 K×60 K×30 E K×30 E K×30 E K×15 K×12 K×15 K×100 K×30 E K×15 K×15 K×15 K×15 K×15 K×15 K×15 K×15	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral Avidement ganglionnaire isolé unilatéral: Régions sous-maxillaire et sous-mentale Régions sous-maxillaire et carotidienne Traitement opératoire de la constriction permanente des mêchoires (unilatérale) Encéphalographie par voie lombaire Artériographie cérébrale Ponction ventriculaire Ventriculographie Trépanation décompressive simple sans volet osseux type Cushing Trépanation pour traumatisme récent fermé du crâne, quel que soit le nombre des orifices de trépanation, avec intervention intra-duremérienne Trépanation exploratrice avec volet osseux pour tumeur cérébrale inextirpable Neurotomie rétro-gassérienne par voie temporale Neurotomie rétro-gassérienne par voie postérieure Section intra-crânienne du nerf acoustique ou du nerf glossopharyngien Trépanation décompressive postérieure (genre opération d'Ody) Trépanation et intervention intra-crânienne pour hématomes anciens sous-duraux, abcès du cerveau, corps	K×120 K×60 K×80 K×50 K×30 K×60 K×40=40 K×40 K×60 K×100 K×80 K×80 K×100 K×80 K×100 K×80
Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Ligature d'urgence pour hémorragie grave : Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Lure opératoire des anévrismes artériels ou artério-veineux (sauf par ligature simple) Suture ou anastomose vasculaire Artériotomie Résection veineuse peu étendue Résection veineuse de la saphène interne en totalité Résection veineuse des veines du bassin Transfusion sanguine (d'au moins 50 cc., sauf chez l'enfant de moins de cinq ans) unique ou la première Chaque suivante E. — Nerfs. Infiltrations nerveuses: Ganglion de Gasser Nerf trijumeau (trou ovale ou grand rond) Nerf ophtalmique Branches terminales du trijumeau (sus et sous-orbitaires, épine de Spix, mentionnier, etc, canal palatin postérieur) Sympathique lombaire, phrénique, splanchnique Souture nerveuse Ablation de tumeur nerveuse avec suture	K×40 K×25 K×70 K×100 K×50 K×12 K×50 K×12 K×50 K×12 K×50 K×15 K×15 K×16 K×16 K×16 K×16 K×17 K×18 K×18	Incision d'un phlegmon des gaines digitales Incision d'un phlegmon palmaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon palmaire profond Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Traitement opératoire de la rétraction de l'aponévrose palmaire Traitement opératoire de la syndactylie simple Traitement opératoire de la syndactylie avec déformation des doigts Traitement opératoire du doigt à ressort Ablation des hygromas du coude Traitement opératoire de la camptodactylie Ablation des kystes synoviaux du poignet Amputation ou désarticulation d'une phalange ou d'un doigt Amputation d'un doigt (y compris la tête du métacarpien) Amputation d'un doigt (y compris la tête du métacarpien) Amputation ou désarticulation de la main à l'épaule incluse Désarticulation interscapulo-thoracique Réfection d'un moignon Cinématisation d'un moignon (l'ensemble des opérations). Enucléaction du semi-lunaire Ablation de la clavicule Cure radicale de l'ongle incarné Membre inférieur. Incision d'un phlegmon plantaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon plantaire profond	K×25 K×20 K×25 K×60 K×30 E K×30 E K×30 E K×30 E K×12 K×15 K×12 K×15 K×100 K×30 E K×100 K×30 E K×100 K×30 E K×20 K×30 E	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral Avidement ganglionnaire isolé unilatéral: Régions sous-maxillaire et sous-mentale Régions sous-maxillaire et carotidienne Traitement opératoire de la constriction permanente des mêchoires (unilatérale) Encéphalographie par voie lombaire Artériographie cérébrale Ponction ventriculaire Ventriculographie Trépanation décompressive simple sans volet osseux type Cushing Trépanation pour traumatisme récent fermé du crâne, quel que soit le nombre des orifices de trépanation, avec intervention intra-duremérienne Trépanation exploratrice avec volet osseux pour tumeur cérébrale inextirpable Neurotomie rétro-gassérienne par voie temporale Neurotomie rétro-gassérienne par voie postérieure Section intra-crânienne du nerf acoustique ou du nerf glossopharyngien Trépanation décompressive postérieure (genre opération d'Ody) Trépanation et intervention intra-crânienne pour hématomes anciens sous-duraux, abcès du cerveau, corps étrangers intra-cérébraux, hémorragies intra-cérébrales, hydrocéphalie Ablation de la zone épiloptogène Ablation de cicatrice cérébrale et intra-cérébrale	K×120 K×60 K×80 K×50 K×30 K×60 K×40=40 K×40 K×60 K×100 K×80 K×80 K×100 K×80 K×120 K×120 K×120 K×120
Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes des membres Des artères iliaque, fessière Des artères ou artériole Des artères iliaque, fessière Des artères des artèriels Des artères des artèr	K×40 K×25 K×70 K×100 K×50 K×70 K×12 K×50 K×12 K×50 K×100 K×30 K×15 K×12 K×40 K×50 K×40 K×40 K×40 K×40	Incision d'un phlegmon des gaines digitales Incision d'un phlegmon palmaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon palmaire profond Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Iraitement opératoire de la rétraction de l'aponévrose palmaire Traitement opératoire de la syndactylie simple Traitement opératoire de la syndactylie avec déformation des doigts Traitement opératoire du doigt à ressort Ablation des hygromas du coude Traitement opératoire de la camptodactylie Ablation des kystes synoviaux du poignet Amputation ou désarticulation d'une phalange ou d'un doigt Amputation d'un doigt (y compris la tête du métacarpien) Amputation d'un doigt (y compris la tête du métacarpien) Encluse Désarticulation interscapulo-thoracique Réfection d'un moignon Cinématisation d'un moignon (l'ensemble des opérations). Enucléaction du semi-lunaire Ablation de l'omoplate Ablation de la clavicule Cure radicale de l'ongle incarné Membre inférieur. Incision d'un phlegmon plantaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon plantaire profond Suture du tendon d'Achille ou du tendon rotulien Traitement opératoire de l'hallux valgus:	K×25 K×20 K×25 K×40 K×30 E K×30 E K×30 E K×30 E K×15 K×15 K×15 K×15 K×15 K×15 K×100 K×30 E K×15 K×15 K×30 E K×30 E K×30 E	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral Avidement ganglionnaire isolé unilatéral: Régions sous-maxillaire et sous-mentale Régions sous-maxillaire et carotidienne Traitement opératoire de la constriction permanente des mêchoires (unilatérale) Encéphalographie par voie lombaire Artériographie cérébrale Ponction ventriculaire Ventriculographie Trépanation décompressive simple sans volet osseux type Cushing Trépanation pour traumatisme récent fermé du crâne, quel que soit le nombre des orifices de trépanation, avec intervention intra-duremérienne Trépanation exploratrice avec volet osseux pour tumeur cérébrale inextirpable Neurotomie rétro-gassérienne par voie temporale Neurotomie rétro-gassérienne par voie postérieure Section intra-crânienne du nerf acoustique ou du nerf glossopharyngien Trépanation décompressive postérieure (genre opération d'Ody) Trépanation et intervention intra-crânienne pour hématomes anciens sous-duraux, abcès du cerveau, corps étrangers intra-cérébraux, hémorragies intra-cérébrales, hydrocéphalie Ablation de la zone épiloptogène Ablation de cicatrice cérébrale et intra-cérébrale Ouverture de la lame sus-optique Intervention transfrontale pour arachnoïdite optochiasma-	K×120 K×60 K×80 K×50 K×30 K×40=40 K×40 K×40 K×60 K×100 K×80 K×100 K×100 K×100 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120
Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes Des artères iliaque, fessière Des artères iliaque, fessière Des artères iliaque, fessière Des artères iliaque, fessière Des artères ou artériole un artériole un artériole des des artères Des artères des veines du bassin Des artères en totalité Des artères ou artériole un totalité Des artères ou artériole un totalité Des artères des artériels Des artères iliaque, fessière Des artères des artèriels	K×40 K×25 K×70 K×100 K×100 K×50 K×70 K×12 K×50 K×12 K×12 K×10 K×30 K×15 K×12 K×10 K×30 K×10 K×30 K×10 K×30 K×10	Incision d'un phlegmon des gaines digitales Incision d'un phlegmon palmaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon palmaire profond Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Traitement opératoire de la rétraction de l'aponévrose palmaire Traitement opératoire de la syndactylie simple Traitement opératoire de la syndactylie avec déformation des doigts Traitement opératoire du doigt à ressort Ablation des hygromas du coude Traitement opératoire de la camptodactylie Ablation des kystes synoviaux du poignet Amputation ou désarticulation d'une phalange ou d'un doigt Amputation d'un doigt (y compris la tête du métacarpien) Amputation d'un doigt (y compris la tête du métacarpien) Amputation ou désarticulation de la main à l'épaule incluse Désarticulation interscapulo-thoracique Réfection d'un moignon (l'ensemble des opérations). Enucléaction du semi-lunaire Ablation de l'omoplate Ablation de la clavicule Cure radicale de l'ongle incarné Membre inférieur. Incision d'un phlegmon plantaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon plantaire profond Suture du tendon d'Achille ou du tendon rotulien Traitement opératoire de l'hallux valgus: Unilatéral Bilatéral	K×25 K×20 K×20 K×30 E K×30 E K×30 E K×30 E K×15 K×12 K×15 K×12 K×15 K×15 K×20 K×30 E K×30 E K×15 K×30 E K×15 K×30 E K×30 E E K×30 E E E E E E E E E E E E E E E E E E E	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral Avidement ganglionnaire isolé unilatéral: Régions sous-maxillaire et sous-mentale Régions sous-maxillaire et carotidienne Traitement opératoire de la constriction permanente des mêchoires (unilatérale) Encéphalographie par voie lombaire Artériographie cérébrale Ponction ventriculaire Ventriculographie Trépanation décompressive simple sans volet osseux type Cushing Trépanation pour traumatisme récent fermé du crâne, quel que soit le nombre des orifices de trépanation, avec intervention intra-duremérienne Trépanation exploratrice avec volet osseux pour tumeur cérébrale inextirpable Neurotomie rétro-gassérienne par voie temporale Neurotomie rétro-gassérienne par voie postérieure Section intra-crânienne du nerf acoustique ou du nerf glossopharyngien Trépanation décompressive postérieure (genre opération d'Ody) Trépanation et intervention intra-crânienne pour hémato- mes anciens sous-duraux, abcès du cerveau, corps étrangers intra-cérébraux, hémorragies intra-cérébrales, hydrocéphalie Ablation de la zone épiloptogène Ablation de cicatrice cérébrale et intra-cérébrale Ouverture de la lame sus-optique Intervention transfrontale pour arachnoïdite optochiasma- tique Trépanation avec ablation de tumeur cérébrale	K×120 K×60 K×80 K×50 K×30 K×60 K×40=40 K×40 K×40 K×60 K×100 K×80 K×120
Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes des membres Des artères carotide, sous-clavière, iliaque, fessière Des artères importantes des membres Des artères iliaque, fessière Des artères ou artériole Des artères iliaque, fessière Des artères des artèriels Des artères des artèr	K×40 K×25 K×100 K×100 K×50 K×12 K×50 K×12 K×50 K×12 K×50 K×100 K×40 K×40 K×40 K×80 K×80 K×80 K×30	Incision d'un phlegmon des gaines digitales Incision d'un phlegmon palmaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon palmaire profond Incision d'un phlegmon des gaines digito-carpiennes Traitement opératoire de la rétraction de l'aponévrose palmaire Traitement opératoire de la syndactylie simple Traitement opératoire de la syndactylie avec déforma- tion des doigts Traitement opératoire du doigt à ressort Ablation des hygromas du coude Traitement opératoire de la camptodactylie Ablation des kystes synoviaux du poignet Amputation ou désarticulation d'une phalange ou d'un doigt Amputation d'un doigt (y compris la tête du métacarpien) Amputation ou désarticulation de la main à l'épaule incluse Désarticulation interscapulo-thoracique Réfection d'un moignon Cinématisation d'un moignon (l'ensemble des opérations). Enucléaction du semi-lunaire Ablation de l'omoplate Ablation de l'omoplate Ablation de la clavicule Cure radicale de l'ongle incarné Membre inférieur. Incision d'un phlegmon plantaire sus-aponévrotique Incision d'un phlegmon plantaire profond Suture du tendon d'Achille ou du tendon rotulien Traitement opératoire de l'hallux valgus: Unilatéral	K×25 K×20 K×20 K×30 E K×30 E K×30 E K×30 E K×30 E K×12 K×15 K×12 K×15 K×10 K×30 E K×30 E K×30 E K×30 E K×30 E K×30 E K×30 E K×30 E K×30 E	Ablation d'une tumeur maligne de la cavité buccale, avec curage bilatéral Avidement ganglionnaire isolé unilatéral: Régions sous-maxillaire et sous-mentale Régions sous-maxillaire et carotidienne Traitement opératoire de la constriction permanente des mêchoires (unilatérale) Encéphalographie par voie lombaire Artériographie cérébrale Ponction ventriculaire Ventriculographie Trépanation décompressive simple sans volet osseux type Cushing Trépanation pour traumatisme récent fermé du crâne, quel que soit le nombre des orifices de trépanation, avec intervention intra-duremérienne Trépanation exploratrice avec volet osseux pour tumeur cérébrale inextirpable Neurotomie rétro-gassérienne par voie temporale Neurotomie rétro-gassérienne par voie postérieure Section intra-crânienne du nerf acoustique ou du nerf glossopharyngien Trépanation décompressive postérieure (genre opération d'Ody) Trépanation et intervention intra-crânienne pour hémato- mes anciens sous-duraux, abcès du cerveau, corps étrangers intra-cérébraux, hémorragies intra-cérébrales, hydrocéphalie Ablation de la zone épiloptogène Ablation de la zone épiloptogène Ablation transfrontale pour arachnoïdite optochiasma- tique	K×120 K×60 K×80 K×50 K×30 K×60 K×40=40 K×40 K×60 K×100 K×80 K×100 K×80 K×120

Sixième Partie.	Estomac et intestin.		Extraction des corps étrangers de l'urètre ou de la	
COU	Appendicectomie	K ×50	vessie ou d'un calcul de l'extrémité inférieur de	17. 40
Traitement opératoire du torticolis, sans plâtre K×15	Gastrotomie, duodénotomie, gastrostomie, iléostomie,		l'urètre sous le contrôle endoscopique	K×40
Traitement opératoire du torticolis, avec plâtre K×30		$K \times 60$	APPAREIL GENITAL DE L'HOMME	
Ablation de petits kystes du cou K×15	termino-terminale	K×80		
Ablation de kystes volumineux du cou	Cure opératoire de fistule gastrique, ou grêle, ou	,,	Circoncision d'ordre thérapeutique après le ler mois	
Enucléation ou énucléation-resection d'un goître K×50		V v 50	Réduction sanglante du paraphimosis	K× ⁰
Thyroïdectomie totale ou subtotale :	Par voie intra-péritonéale	K×80	Ligature des canaux déférents (opération isolée)	$K \times 20$ E
Unilatérale K×60	Résection de l'estomac sans interruption de la continuité	$K \times 80$	Castration	$K \times 40$
Bilatérale		K×120	Castration avec ablation des relais lympho-ganglionnaires du testicule	K × 100
Parathyroïdectomie K×60	Gastrectomie totale avec anastomose œsophage-jéjunale	K × 70	Epididymectomie	$K \times 50$
Œsophagotomie externe K×80	Colopexie I	K×60	Orchidopexie: unilatérale	
Trachéotomie	Résection segmentaire du grêle	$K \times 80$	Orchidopexie : bilatérale en un seul temps Cure opératoire du varicocèle	
Constitution d'un œsophage préthoracique (quels que	Hémicolectomie droite, colectomie segmentaire (avec anastomose consécutive ou abouchement des deux		Amputation partielle de la verge	
soient le procédé utilisé et le nombre de temps opéra-	bouts à la peau)		Amputation totale de la verge suivie d'évidement gan-	
toires)	- autroséobre		glionnaire en un ou plusieurs temps (l'ensemble des temps opératoires)	K×100
du nerf) K×30	Ablation du diverticule de Heckel	K × 60	Traitement radium-chirurgical des cancers de la verge	14 × 100
Scalénotomie K×30	Foie, voies biliaires.		(voir électro-radiologie et chirurgie du système lym-	
. Septième Partie.	Cholécystostomie		phatique). Cure opératoire de l'hydrocèle ou d'un kyste du cordon	V v 20 E
•	Cholécystostomie (totale ou partielle)		Traitement opératoire de la torsion du testicule ou de	KXJU E
THORAX	Taille cholédocienne, avec ou sans cholécystectomie. I Anastomose bilio-digestive de dérivation	K × 100	ses annexes	
Abcès profond du sein : prémammaire $K \times 10$	Reconstitution de la voie biliaire principale	K×100	Abcès de la prostate, voie périnéale	
Ablation de tumeurs bénignes du sein	Traitement opératoire d'un abcès ou d'un kyste du foie I	K×80	Abcès de la prostate, voie rectale Prostatectomie en un seul temps, avec ou sans ligature	K×20
Ablation complète du sein sans curage ganglionnaire K×50	Résection partielle du foie	K×100 K×70	des canaux déférents	K×100
Ablation complète du sein avec curage ganglionnaire $K \times 80$	Cure opératoire d'une fistule biliaire	K×70	Prostatectomie en deux temps :	V(0
Biopsie extemporanée (en supplément) $K \times 16$ Extirpation d'un abcès froid thoracique, avec résection			ler temps	
costale	Rate, pancréas, surrénales.		2e temps, par un autre chirurgien	
Résection totale ou partielle d'une côte (sauf la première) $K \times 30$	Traitement chirurgical des kystes et abcès de la rate. I Splénectomie	K×70 K×80	Traitement radium-chirurgical des tumeurs malignes de	
Résection totale ou partielle de la première côte $\dots $	Ligature de l'artère ou de la veine splénique	K×70	la prostate par taille simple (radium-thérapie non comprise)	K×60 E
Thoracoplastie avec pneumolyse, temps supérieur $K \times 80$ Thoracoplastie avec pneumolyse, autres temps $K \times 30$	Pancréatectomie partielle	K×100	Traitement par voie combinée (taille et intervention	
Apicolyse isolée, avec ou sans plombage K×60	Traitement opératoire des kystes du pancréas I Cure opératoire d'une fistule pancréatique I		périnéale)	K×120 E
Pneumothorax extrapleural, création avec résection costale. K×60	Surrénalectomie sans résection des splanchniques et		Hypospadias sans dérivation des urines (type Ombre- danne)	K×60 E
Pleurotomie simple	décapsulation k	K×100	Hypospadias avec dérivation des urines (type Duplay)	
Pneumotomie en un temps	Surrénalectomie avec résection et décapsulation I	K×120	en un ou plusieurs temps	
Pneumotomie en deux ou plusieurs temps K×80	Anus et rectum.		Epispadias (l'ensemble du traitement)	K × 100 E
Résection partielle d'un lobe pulmonaire K×100 Lobectomie	Rectoscopie		URETRE	•
Pneumotectomie totale	Prélèvement anal pour biopsie	K×7	Dilatation de l'urètre pour rétrécissement (avec	
Péricardectomie	Traitement de l'imperforation anale par voie basse I	K×20	filiforme):	
Péricardotomie	Traitement de l'imperfection anale par voie haute ou		Le premier Chacun des suivants	
Esophagectomie thoracique K×150	Tarken and Jack Manager Land College C	K×80	Ablation d'un petit polype de l'urètre	K×3
Traitement opératoire des lésions du médiastin K×100	coagulation	K×30 E	Injection intra-urét.ale pour urétrographie rétrograde	K×4
Huitième Partie,	Traitement des hémorroïdes par ésection circulaire k		Méatostomie Méatotomie	
	Fissure anale traitée par dilatation ou électro-coagulation le Traitement opératoire des abcès et fistules intra-sphincté-	K×25	Urétrotomie interne	
RACHIS	Transcare operatione des abces et natures intra-spinnete-			
-	riens k	K.×25 E	Urétrotomie externe	
Traitement opératoire du spina-bifida occulta K×60	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphincté-		Traitement opératoire de l'abcès ruineux	K×60 K×20
Traitement opératoire du spina-bifida occulta $K \times 60$ Traitement opératoire du spina-bifida avec tumeur $K \times 70$	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens	K×50 E	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux	K×20
Traitement opératoire du spina-bifida occulta $K\times60$ Traitement opératoire du spina-bifida avec tumeur $K\times70$ Laminectomie simple	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphincté-	K×50 E K×50	Traitement opératoire de l'abcès ruineux	K×20 K×60
Traitement opératoire du spina-bifida occulta K×60 Traitement opératoire du spina-bifida avec tumeur K×70 Laminectomie simple	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens	K×50 E K×50 K×12	Traitement opératoire de l'abcès ruineux	K×20 K×60
Traitement opératoire du spina-bifida occulta K×60 Traitement opératoire du spina-bifida avec tumeur K×70 Laminectomie simple	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens k Résection d'un prolapsus rectal k Cerclage de l'anus k Extirpation d'un corps étranger du rectum : Cas simple k	K×50 E K×50 K×12	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement)	K×20 K×60 K×100 K×100
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens	K×50 E K×50 K×12 K×5	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement)	K×20 K×60 K×100 K×100
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens k Résection d'un prolapsus rectal k Cerclage de l'anus k Extirpation d'un corps étranger du rectum : Cas simple k Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale k Extirpation d'un corps étranger par opération complexe k	K×50 E K×50 K×12 K×5	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble	K×20 K×60 K×100 K×120 K×120
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens k Résection d'un prolapsus rectal k Cerclage de l'anus k Extirpation d'un corps étranger du rectum : Cas simple k Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale k Extirpation d'un corps étranger par opération complexe k Traitement sans laparotomie des plaies de la région	K×50 E K×50 K×12 K×5 K×60	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement)	K×20 K×60 K×100 K×120 K×120
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens k Résection d'un prolapsus rectal k Cerclage de l'anus k Extirpation d'un corps étranger du rectum : Cas simple k Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale k Extirpation d'un corps étranger par opération complexe k Traitement sans laparotomie des plaies de la région	K×50 E K×50 K×12 K×5	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble	K×20 K×60 K×100 K×120 K×120
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens	K×50 E K×50 K×12 K×5 K×20 K×20 K×60 K×12 K×20	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste	K×20 K×60 K×100 K×120 K×120 K×100
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens	K×50 E K×50 K×12 K×5 K×20 K×60 K×12 K×12 K×20 K×12 E	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale, lésion du rectum Amputation ou résection du rectum:	K×50 E K×50 E K×50 K×12 K×20 K×60 K×12 K×20 K×12 E K×20 E	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne	K×20 K×60 K×100 K×120 K×100 K×100 K×6 K×6
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale. Ou du rectum proprement dit Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée	K×50 E K×50 K×12 K×5 K×20 K×60 K×12 E K×20 E K×100 E	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale	K×20 K×60 K×100 K×120 K×100 K×100 K×60 K×60 K×60 K×100
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale. Ou du rectum proprement dit Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée	K×50 E K×50 K×12 K×5 K×20 K×60 K×12 E K×20 E K×12 E K×100 K×120	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée	K×20 K×60 K×100 K×120 K×100 K×100 K×6 K×60 K×60 K×60 K×80
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens	K×50 E K×50 K×12 K×5 K×20 K×60 K×12 E K×20 E K×100 E	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale	K×20 K×60 K×100 K×120 K×100 K×100 K×6 K×60 K×60 K×60 K×80
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale des uneurs bénignes du la région anale des uneurs bénignes du la région anale des vient des tumeurs bénignes du la région anale des vient des tumeurs bénignes du la région anale des vient des	K×50 E K×50 E K×50 E K×20 E K×12 E K×12 E K×20 E K×12 E K×100 E K×120 E	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infilitation d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines) Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×6 K×60 K×60 K×100 K×80 K×120 K×120
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens	K×50 E K×50 E K×50 E K×20 E K×20 E K×12 E K×20 E K×100 E K×120 E K×80	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines) Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prostatectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×6 K×60 K×60 K×60 K×100 K×80 K×120 K×120 K×120
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale des uneurs bénignes du la région anale des uneurs bénignes du la région anale des plaies de la région anale, lésion du rectum Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée de la Rétablissement de la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement	K×50 E K×50 E K×50 E K×20 E K×20 E K×12 E K×20 E K×100 E K×120 E K×80	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines) Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophre vésicale:	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×60 K×60 K×60 K×80 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale Ou du rectum proprement dit Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée Ouverture d'un abcès pelvien par voie rectale Rétablissement de la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement Par iléo-coloplastie	K×50 E K×50 E K×50 E K×20 E K×20 E K×12 E K×20 E K×100 E K×120 E K×80	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines) Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale : Réfection de la vessie	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×60 K×60 K×60 K×80 K×120 K×120 K×120 K×120 K×170 K×100 K×80
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale des uneurs bénignes du la région anale des uneurs bénignes du la région anale des plaies de la région anale, lésion du rectum Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée de la Rétablissement de la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement	K×50 E K×50 E K×50 E K×20 E K×20 E K×12 E K×20 E K×100 E K×120 E K×80	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales : Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines). Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale : Réfection de la vessie Réfection de l'urètre	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×60 K×60 K×60 K×100 K×80 K×120 K×120 K×100 K×80 K×120 K×100 K×80
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale Ou du rectum proprement dit Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée Ouverture d'un abcès pelvien par voie rectale Rétablissement de la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement Par iléo-coloplastie	K×50 E K×50 E K×50 E K×20 E K×20 E K×12 E K×20 E K×100 E K×120 E K×80	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines) Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale: Réfection de la vessie Réfection de la vessie Réfection de la vessie	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×120 K×120 K×100 K×80 K×120
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale lésion du rectum Ou du rectum proprement dit Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée Ouverture d'un abcès pelvien par voie rectale Rétablissement de la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement Par iléo-coloplastie CHAPITRE IV. Urologie	K×50 E K×50 E K×50 E K×20 E K×20 E K×12 E K×20 E K×100 E K×120 E K×80	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines) Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale : Réfection de la vessie Réfection de la vessie Réfection de la vessie continence Réfection du col vésical chez la femme : Resserrement par voie vaginale Resserrement par voie vaginale	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×120 K×100 K×60 K×60 K×60 K×60 K×60 K×80 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×60 K×60 K×60 K×60 K×60 K×60
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale des uneurs bénignes du la région anale des uneurs bénignes du la région anale des vient des etumeurs bénignes du la région anale des uneurs bénignes du la région anale des des des des des des des des des de	K×50 E K×50 E K×50 E K×20 E K×20 E K×12 E K×20 E K×100 E K×120 E K×80	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines) Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophre vésicale : Réfection de la vessie Réfection de l'urètre Réfatblissement de la continence Réfection du col vésical chez la femme : Resserrement par voie vaginale Procédé complexe (myoplastie, etc.)	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×60 K×60 K×80 K×120 K×120 K×120 K×100 K×80 K×100 K×80 K×70 K×60 K×60 K×60 K×60 K×80
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale lésion du rectum Ou du rectum proprement dit Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée Ouverture d'un abcès pelvien par voie rectale Rétablissement de la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement Par iléo-coloplastie CHAPITRE IV. Urologie	K×50 E K×50 E K×50 E K×20 E K×20 E K×12 E K×20 E K×100 E K×120 E K×80	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines). Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale: Réfection de la vessie Réfection de la vessie Réfection de la vessie Réfection du col vésical chez la femme: Resserrement par voie vaginale Procédé complexe (myoplastie, etc.) Fistule vésico-cutanée (fermeture) Traitement radium-chirurgical des tumeurs de la vessie	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×60 K×60 K×100 K×80 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×200 K×80 K×20
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale lésion du rectum la Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée la Rétablissement de la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement Par iléo-coloplastie CHAPITRE IV. Urologie Indicatif: URO ART. 29.	K×50 E K×50 E K×50 E K×20 E K×20 E K×12 E K×20 E K×100 E K×120 E K×80	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines). Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale: Réfection de la vessie Réfection de l'urètre Réfablissement de la continence Réfection du col vésical chez la femme: Resserrement par voie vaginale Procédé complexe (myoplastie, etc.) Fistule vésico-cutanée (fermeture)	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×60 K×60 K×100 K×80 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×200 K×80 K×20
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale k Ou du rectum proprement dit Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée k Ouverture d'un abcès pelvien par voie rectale Rétablissement de la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement Par iléo-coloplastie CHAPITRE IV. Urologie Indicatif: URO	K×50 E K×50 E K×50 E K×20 E K×20 E K×12 E K×20 E K×100 E K×120 E K×100 K×120 E	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines). Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale: Réfection de la vessie Réfection de la vessie Réfection de la vessie Réfection du col vésical chez la femme: Resserrement par voie vaginale Procédé complexe (myoplastie, etc.) Fistule vésico-cutanée (fermeture) Traitement radium-chirurgical des tumeurs de la vessie	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×60 K×60 K×100 K×80 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×200 K×80 K×20
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale lésion du rectum Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée Rétablissement de la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement Par iléo-coloplastie CHAPITRE IV. Urologie Indicatif: URO ART. 29. Examen général urologique (endoscopie exclue) avec	K×50 E K×50 K×12 K×5 K×20 K×60 K×12 E K×12 E K×100 K×120 K×120 K×120	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines) Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale : Réfection de la vessie Réfection de la vessie Réfection de la vessie cuverte la femme : Resserrement par voie vaginale Procédé complexe (myoplastie, etc.) Fistule vésico-cutanée (fermeture) Traitement radium-chirurgical des tumeurs de la vessie (radium-thérapie non comprise) URETERE Uretérotomie lombaire	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×80 K×100 K×80 K×120 K×100 K×80 K×120 K×100 K×80 K×120 K×100 K×80 K×120 K×100 K×80 K×100
Traitement opératoire du spina-bifida occulta K×60 Traitement opératoire du spina-bifida avec tumeur K×70 Laminectomie simple K×70 Laminectomie simple K×70 Laminectomie avec intervention pour abcès ou pour rachnoïdite K×100 Laminectomie avec radicotomie K×100 Myélotomie K×100 Tumeur de la moelle K×120 Greffe osseuse vertébrale K×80 Ablation d'un disque intervertébral K×80 Réduction d'une scoliose par manœuvre orthopédique K×80 Traitement opératoire d'une hernie non étranglée : Unilatérale K×40 Bilatérale K×40 Traitement opératoire d'une très volumineuse hernie K×70 Traitement opératoire d'une hernie étranglée sans résection intestinale K×50 Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale K×80 Incision des abcès et phlegmons sous-aponévrotiques de la paroi K×80 Traitement opératoire des éventrations : Petites K×40 Editation K×40	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale lésion du rectum la Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée la Rétablissement de la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement Par iléo-coloplastie CHAPITRE IV. Urologie Indicatif: URO ART. 29. Examen général urologique (endoscopie exclue) avec ou sans examen: Microscopique simple	K×50 E K×50 K×12 K×5 K×20 K×60 K×12 E K×12 E K×100 K×120 K×120 K×120	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines). Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophre vésicale : Réfection de la vessie Réfection de la vessie Réfection de la vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophre vésicale : Résection de la vessie Réfection de la vessie ouverte (opération isolée) Traitement radium-chirurgical des tumeurs de la vessie (radium-thérapie non comprise) URETERE Uretérotomie lombaire Uretérostomie	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×80 K×100 K×80 K×100 K×80 K×100 K×80 K×100 K×80 K×60 K×60 K×60 K×60 K×60 K×60 K×60 K×6
Traitement opératoire du spina-bifida occulta K×60 Traitement opératoire du spina-bifida avec tumeur K×70 Laminectomie simple K×70 Laminectomie avec intervention pour abcès ou pour rachnoïdite K×100 Myélotomie W×100 Myélotomie W×100 Tumeur de la moelle K×100 Greffe osseuse vertébrale K×80 Ablation d'un disque intervertébral K×80 Réduction d'une scoliose par manœuvre orthopédique (appareil plâtré compris) K×100 Neuvième Partie. PAROI ABDOMINALE Ablation des tumeurs de la paroi abdominale (tumeurs des téguments exceptés) K×40 Traitement opératoire d'une hernie non étranglée: Unilatérale K×60 Traitement opératoire d'une hernie étranglée sans résection intestinale K×50 Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale K×80 Incision des abcès et phlegmons sous-aponévrotiques de la paroi Traitement opératoire des éventrations: Petites K×80 Traitement opératoire des éventrations étranglées: Traitement opératoire des éventrations étranglées Traitement opératoire des éventrations étranglées Traitement opératoire des éventrations étranglées Sans résection intestinale K×80 Traitement opératoire des éventrations étranglées Sans résection intestinale K×80 Traitement opératoire des éventrations étranglées Sans résection intestinale K×80 Avec résection intestinale K×80 Avec résection intestinale K×80 Avec résection intestinale K×80	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale. Mou du rectum proprement dit Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée Ouverture d'un abcès pelvien par voie rectale Rétablissement de la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement Par iléo-coloplastie CHAPITRE IV. Urologie Indicatif: URO ART. 29. Examen général urologique (endoscopie exclue) avec ou sans examen: Microscopique simple KNDOSCOPIE	K×50 E K×50 K×12 K×5 K×20 K×60 K×12 E K×12 E K×100 K×120 K×120 K×120 K×120 K×4	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales : Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines). Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale : Réfection de la vessie Réfection de l'urètre Rétablissement de la continence Réfection de l'urètre Rétablissement par voie vaginale Procédé complexe (myoplastie, etc.) Fistule vésico-cutanée (fermeture) Traitement radium-chirurgical des tumeurs de la vessie (radium-thérapie non comprise) URETERE Uretérotomie lombaire Uretérostomie Uretectomie secondaire à la néphrectomie	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×60 K×60 K×60 K×120 K×120 K×100 K×80 K×120 K×120 K×100 K×80 K×20 K×60 K×60 K×60 K×60 K×60 K×60 K×60 K×6
Traitement opératoire du spina-bifida occulta K×60 Traitement opératoire du spina-bifida avec tumeur K×70 Laminectomie simple K×70 Laminectomie avec intervention pour abcès ou pour rachnoïdite K×100 Myélotomie K×100 Myélotomie K×100 Tumeur de la moelle K×100 Tumeur de la moelle K×80 Ablation d'un disque intervertébral K×80 Réduction d'une scoliose par manœuvre orthopédique (appareil plâtré compris) K×100 Neuvième Partie. PAROI ABDOMINALE Ablation des tumeurs de la paroi abdominale (tumeurs des téguments exceptés) K×40 Bilatérale K×40 Bilatérale K×40 Traitement opératoire d'une très volumineuse hernie (volume d'une ête d'enfant) K×70 Traitement opératoire d'une hernie étranglée sans résection intestinale K×50 Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale K×50 Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale K×80 Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale K×80 Traitement opératoire des éventrations: Petites K×40 Grosses K×40 Avec résection intestinale K×80 Incision d'un abcès profond de la cavité abdominale	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe l'Extirpation d'un corps étranger par opération complexe l'Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale les l'Ou du rectum proprement dit Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée les Rétablissement de la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement Par iléo-coloplastie CHAPITRE IV. Urologie Indicatif: URO ART. 29. Examen général urologique (endoscopie exclue) avec ou sans examen: Microscopique simple KENDOSCOPIE Urétroscopie antérieure	K×50 E K×50 E K×50 E K×20 E K×20 E K×12 E K×12 E K×100 E K×120 E K×120 E	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines). Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale: Réfection de la vessie Réfection de la vessie Réfection de la vessie converte (opération ellement) Réfection de la vessie converte (opération isolée) Traitement par voie vaginale Procédé complexe (myoplastie, etc.) Fistule vésico-cutanée (fermeture) Traitement radium-chirurgical des tumeurs de la vessie (radium-thérapie non comprise) URETERE Uretérotomie lombaire Uretéretomie lombaire Uretéretomie pelvienne Abouchement d'un uretère dans l'intestin	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×120 K×100 K×60 K×60 K×60 K×60 K×60 K×80 K×120 K×20 K×80 K×80 K×80 K×80 K×80 K×80 K×80 K×8
Traitement opératoire du spina-bifida occulta K×60 Traitement opératoire du spina-bifida avec tumeur K×70 Laminectomie simple K×70 Laminectomie avec intervention pour abcès ou pour rachnoïdite K×100 Myélotomie K×100 Myélotomie K×100 Tumeur de la moelle K×100 Tumeur de la moelle K×80 Ablation d'un disque intervertébral K×80 Ablation d'un escoliose par manœuvre orthopédique (appareil plâtré compris) K×100 Neuvième Partie. PAROI ABDOMINALE Ablation des tumeurs de la paroi abdominale (tumeurs des téguments exceptés) K×60 Traitement opératoire d'une hernie non étranglée: K×60 Traitement opératoire d'une très volumineuse hernie (volume d'une tête d'enfant) Traitement opératoire d'une hernie étranglée sans résection intestinale K×80 Incision des abcès et phlegmons sous-aponévrotiques de la paroi Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale K×80 Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale Traitement opératoire des éventrations Traitement opératoire des éventrations Traitement opératoire des éventrations Traitement opératoire des éventrations Ex 30 Ex	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe l'Extirpation d'un corps étranger par opération complexe l'Araitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale les l'Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée les Rétablissement de la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement Par iléo-coloplastie CHAPITRE IV. Urologie Indicatif: URO ART. 29. Examen général urologique (endoscopie exclue) avec ou sans examen: Microscopique simple KENDOSCOPIE Urétroscopie antérieure Cystoscopie ou urétrocystoscopie	K×50 E K×50 E K×50 E K×50 E K×20 E K×12 E K×12 E K×120 E K×120 E K×120 E K×120 E K×120 E	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines). Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale : Réfection de la vessie Réfection de la vessie Réfection de la vessie converte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale : Réfection de la vessie Réfection de la vessie des la femme : Resserrement par voie vaginale Procédé complexe (myoplastie, etc.) Fistule vésico-cutanée (fermeture) Traitement radium-chirurgical des tumeurs de la vessie (radium-thérapie non comprise) URETERE Uretérotomie lombaire Uretérotomie secondaire à la néphrectomie Uretérotomie pelvienne Abouchement d'un uretère dans l'intestin Uretérotostomie	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×80 K×100 K×80 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×100 K×80 K×100 K×80 K×80 K×100 K×80 K×100 K×80 K×100 K×80
Traitement opératoire du spina-bifida occulta K×60 Traitement opératoire du spina-bifida avec tumeur K×70 Laminectomie simple K×70 Laminectomie avec intervention pour abcès ou pour rachnoïdite K×100 Myélotomie K×100 Myélotomie K×100 Tumeur de la moelle K×100 Tumeur de la moelle K×80 Ablation d'un disque intervertébral K×80 Ablation d'un escoliose par manœuvre orthopédique (appareil plâtré compris) K×100 Neuvième Partie. PAROI ABDOMINALE Ablation des tumeurs de la paroi abdominale (tumeurs des téguments exceptés) K×60 Traitement opératoire d'une hernie non étranglée: K×60 Traitement opératoire d'une très volumineuse hernie (volume d'une tête d'enfant) Traitement opératoire d'une hernie étranglée sans résection intestinale K×80 Incision des abcès et phlegmons sous-aponévrotiques de la paroi Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale K×80 Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale Traitement opératoire des éventrations Traitement opératoire des éventrations Traitement opératoire des éventrations Traitement opératoire des éventrations Ex 30 Ex	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe l'Extirpation de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale le l'Ou du rectum proprement dit Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée le l'Amputation ou résection que rectale le l'Extirpation d'un abcès pelvien par voie région anale, l'ésion d'un abcès pelvien par voie abcès pelvien par voie abcès pelvien par voie abcès pelvien par voie abcès pelvien par	K×50 E K×50 E K×50 E K×20 E K×20 E K×12 E K×120 E K×120 E K×120 E K×120 E K×120 E	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales : Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines). Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale : Réfection de la vessie Réfection de la vessie Réfection de l'urètre Rétablissement de la continence Réfection de l'urètre Rétablissement par voie vaginale Procédé complexe (myoplastie, etc.) Fistule vésico-cutanée (fermeture) Traitement radium-chirurgical des tumeurs de la vessie (radium-thérapie non comprise) URETERE Uretérotomie lombaire Uretérotomie lombaire Uretérotomie lombaire Uretérotomie pelvienne Abouchement d'un uretère dans l'intestin Uretérocystinéostomie Abouchement de deux uretères dans l'intestin	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×80 K×100 K×80 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×100 K×80 K×100 K×80 K×80 K×100 K×80 K×100 K×80 K×100 K×80
Traitement opératoire du spina-bifida occulta K×60 Traitement opératoire du spina-bifida avec tumeur K×70 Laminectomie simple K×70 Laminectomie avec intervention pour abcès ou pour rachnoïdite K×100 Myélotomie K×100 Myélotomie K×100 Tumeur de la moelle K×100 Tumeur de la moelle K×80 Ablation d'un disque intervertébral K×80 Ablation d'un escoliose par manœuvre orthopédique (appareil plâtré compris) K×100 Neuvième Partie. PAROI ABDOMINALE Ablation des tumeurs de la paroi abdominale (tumeurs des téguments exceptés) K×60 Traitement opératoire d'une hernie non étranglée: K×60 Traitement opératoire d'une très volumineuse hernie (volume d'une tête d'enfant) Traitement opératoire d'une hernie étranglée sans résection intestinale K×80 Incision des abcès et phlegmons sous-aponévrotiques de la paroi Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale K×80 Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale Traitement opératoire des éventrations Traitement opératoire des éventrations Traitement opératoire des éventrations Traitement opératoire des éventrations Ex 30 Ex	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe l'Extirpation de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale le l'Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée le l'Amputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Rétablissement de la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement le la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement le la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement le la continuité intestinale après résection recto-colique: Par iléo-coloplastie l'ARO ART. 29. Examen général urologique (endoscopie exclue) avec ou sans examen : Microscopique simple l'ENDOSCOPIE Urétroscopie antérieure l'ENDOSCOPIE Urétroscopie autérieure l'ENDOSCOPIE Urétroscopie ou urétrocystoscopie l'ENDOSCOPIE Urétroscopie ou urétrocystoscopie l'ENDOSCOPIE L'ENDOSCOPIE L'ARO ENDOSCOPIE L'ARO ENDOSCOPIE L'Aroccopie autérieure se séparation des urines l'ENDOSCOPIE l'Aroccopie du bassinet pour pyélographie l'ENDOSCOPIE l'Aroccopie du bassinet pour pyélographie l'ENDOSCOPIE l'Aroccopie du bassinet pour pyélographie l'ENDOSCOPIE l'Aroccopie du bassinet l'Aroccopie du l'Aroccopie du bassinet l'Aroccopie du l'Aroccopie du l'Aroccopie l'Aroccopie du l'Aroccopie l'Aroccopie du l'Aroccopie d'Aroccopie l'Aroccopie d'Aroccopie d'Aroccopie d'Aroccopie d'Aroc	K×50 E K×50 E K×50 E K×20 E K×20 E K×12 E K×12 E K×120 E K×120 E K×120 E K×120 E	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines). Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale : Réfection de la vessie Réfection de la vessie Réfection de la vessie converte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale : Réfection de la vessie Réfection de la vessie des la femme : Resserrement par voie vaginale Procédé complexe (myoplastie, etc.) Fistule vésico-cutanée (fermeture) Traitement radium-chirurgical des tumeurs de la vessie (radium-thérapie non comprise) URETERE Uretérotomie lombaire Uretérotomie secondaire à la néphrectomie Uretérotomie pelvienne Abouchement d'un uretère dans l'intestin Uretérotostomie	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×80 K×100 K×80 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×100 K×80 K×100 K×80 K×100 K×80 K×100 K×80 K×100 K×80 K×100
Traitement opératoire du spina-bifida occulta K×60 Traitement opératoire du spina-bifida avec tumeur K×70 Laminectomie simple K×70 Laminectomie avec intervention pour abcès ou pour rachnordite K×100 Myélotomie K×80 Ablation d'un disque intervertébral K×80 Réduction d'une scoliose par manœuvre orthopédique (appareil plâtré compris) Cordotomie Neuvième Partie. PAROI ABDOMINALE Ablation des tumeurs de la paroi abdominale (tumeurs des téguments exceptés) Traitement opératoire d'une hernie non étranglée: Unilatérale K×60 Bilatérale K×60 Traitement opératoire d'une très volumineuse hernie (volume d'une tête d'enfant) Traitement opératoire d'une hernie étranglée sans résection intestinale K×50 Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale K×80 Incision des abcès et phlegmons sous-aponévrotiques de la paroi Traitement par laparatomie des hernies lombaires ou obturatrices K×80 Traitement opératoire des éventrations: Petites K×80 Traitement opératoire des éventrations etranglées: Sans résection intestinale K×80 Incision d'un abcès profond de la cavité abdominale (type abcès sous-phrénique) Dixième Partie.	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens	K×50 E K×50 K K×50 K K×20 K K×60 K K×12 E K×120 E K×120 E K×120 K K×120 E K×120 K K×120 E	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines). Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophre vésicale: Réfection de la vessie Réfection de la vessie Réfection de la vessie Réfection de la continence Réfection du col vésical chez la femme: Resserrement par voie vaginale Procédé complexe (myoplastie, etc.) Fistule vésico-cutanée (fermeture) Traitement radium-chirurgical des tumeurs de la vessie (radium-thérapie non comprise) URETERE Uretérotomie lombaire Uretérotomie lombaire Uretérotomie lombaire Uretérotomie pelvienne Abouchement d'un uretère dans l'intestin Uretérocystinéostomie Abouchement de deux uretères dans l'intestin Uretérocystinéostomie Abouchement de deux uretères dans l'intestin	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×60 K×60 K×80 K×100 K×80 K×70 K×60 K×80 K×20 K×80 K×120 K×80 K×120 K×80 K×120 K×80 K×120 K×80 K×80 K×120 K×80 K×120 K×80 K×120 K×80 K×120 K×80 K×100 K×80 K×100 K×80 K×100 K×80
Traitement opératoire du spina-bifida occulta K×60 Traitement opératoire du spina-bifida avec tumeur K×70 Laminectomie simple K×70 Laminectomie avec intervention pour abcès ou pour rachnoïdite K×100 Myélotomie K×100 Myélotomie K×100 Myélotomie K×100 Tumeur de la moelle K×120 Greffe osseuse vertébrale K×80 Ablation d'un disque intervertébral K×80 Réduction d'une scoliose par manœuvre orthopédique (appareil plâtré compris) K×100 Neuvième Partie. PAROI ABDOMINALE Ablation des tumeurs de la paroi abdominale (tumeurs des téguments exceptés) K×60 Traitement opératoire d'une hernie non étranglée: Unilatérale K×60 Traitement opératoire d'une très volumineuse hernie (volume d'une tête d'enfant) K×70 ETraitement opératoire d'une hernie étranglée sans résection intestinale K×80 Incision des abcès et phlegmons sous-aponévrotiques de la paroi mitestinale K×80 Incision des abcès et phlegmons sous-aponévrotiques de la paroi M×80 ETraitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale K×80 Traitement opératoire des éventrations: Petites K×80 Traitement opératoire des éventrations: Petites K×80 Traitement opératoire des éventrations étranglées: Sans résection intestinale K×80 Incision d'un abcès profond de la cavité abdominale (type abcès sous-phrénique) K×80 Dixième Partie. Appareil digestif et abdomino-pelvien.	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale, lésion du rectum Abputation ou résection du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée Ouverture d'un abcès pelvien par voie rectale Rétablissement de la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement Par iléo-coloplastie CHAPITRE IV. Urologie Indicatif: URO ART. 29. Examen général urologique (endoscopie exclue) avec ou sans examen: Microscopique simple ENDOSCOPIE Urétroscopie antérieure Cystoscopie ou urétrocystoscopie Cathétérisme des uretères avec séparation des urines. Kinjection du bassinet pour pyélographie Lavage du bassinet Traitement endoscopique par haute fréquence des tumeurs vésicales: en une ou plusieurs séances, l'ensemble des séances	K×50 E K×50 K K×50 K K×20 K K×60 K K×12 E K×120 E K×120 E K×120 K K×120 E K×120 K K×120 E	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines). Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale: Réfection de la vessie Réfection de la vessie Réfection de l'urètre Rétablissement de la continence Réfection du col vésical chez la femme: Resserrement par voie vaginale Procédé complexe (myoplastie, etc.) Fistule vésico-cutanée (fermeture) Traitement radium-chirurgical des tumeurs de la vessie (radium-thérapie non comprise) URETERE Uretérotomie lombaire Uretérotomie lombaire Uretérotomie secondaire à la néphrectomie Uretérotomie pelvienne Abouchement d'un uretère dans l'intestin Uretérocystinéostomie Abouchement de deux uretères dans l'intestin Uretérocystinéostomie Abouchement de deux uretères dans l'intestin	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×120 K×100 K×60 K×60 K×60 K×60 K×60 K×80 K×120 K×80 K×80 K×120 K×80 K×80 K×20 K×80 K×80 K×80 K×80 K×80 K×80 K×80 K×8
Traitement opératoire du spina-bifida occulta K×60 Traitement opératoire du spina-bifida avec tumeur K×70 Laminectomie simple K×70 Laminectomie simple K×70 Laminectomie avec intervention pour abcès ou pour rachnoïdite K×100 Myélotomie K×100 Myélotomie K×100 Tumeur de la moelle K×120 Greffe osseuse vertébrale K×80 Ablation d'un disque intervertébral K×80 Réduction d'une scoliose par manœuvre orthopédique (appareil plâtré compris) K×100 Neuvième Partie. PAROI ABDOMINALE Ablation des tumeurs de la paroi abdominale (tumeurs des téguments exceptés) K×60 Traitement opératoire d'une hernie non étranglée: Unilatérale K×60 Traitement opératoire d'une très volumineuse hernie (volume d'une tête d'enfant) Traitement opératoire d'une hernie étranglée sans résection intestinale K×50 Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale K×80 Incision des abcès et phlegmons sous-aponévrotiques de la paroi abdominale (tumeurs des téguments et phlegmons sous-aponévrotiques de la paroi abdominale (tumeurs des téguments et phlegmons sous-aponévrotiques de la paroi mtestinale K×50 Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale K×80 Iraitement par laparatomie des hernies lombaires ou obturatrices K×80 Traitement opératoire des éventrations : Petites K×60 Traitement opératoire des éventrations étranglées: Sans résection intestinale K×80 Iraitement opératoire des éventrations étranglées: Sans résection intestinale K×80 Incision d'un abcès profond de la cavité abdominale (type abcès sous-phrénique) K×70 Sympathectomie lombaire K×80 Dixième Partie. Appareil digestif et abdomino-pelvien. Laparotomie.	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe l'Extirpation d'un corps étranger par opération complexe l'Araitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale le lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale le l	K×50 E K×50 E K×50 K×12 K×20 K×60 K×12 E K×20 E E K×120 E K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 K×120 E	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystogtaphie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines). Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale: Réfection de la vessie Réfection de l'urètre Rétablissement de la continence Réfection du col vésical chez la femme: Resserrement par voie vaginale Procédé complexe (myoplastie, etc.) Fistule vésico-cutanée (fermeture) Traitement radium-chirurgical des tumeurs de la vessie (radium-thérapie non comprise) URETERE Uretérotomie lombaire Uretérostomie Ureterostomie Uretectomie secondaire à la néphrectomie Uretérostomie Uretérocystinéostomie Abouchement de deux uretères dans l'intestin Uretérocystinéostomie Néphrectomie secondaire ou pour cercer Néphrectomie secondaire ou pour cercer	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×80 K×120 K×80 K×120 K×80 K×80 K×120 K×80 K×120 K×80 K×120 K×120
Traitement opératoire du spina-bifida occulta K×60 Traitement opératoire du spina-bifida avec tumeur K×70 Laminectomie simple K×70 Laminectomie simple K×70 Laminectomie avec intervention pour abcès ou pour rachnoïdite K×100 Myélotomie K×100 Myélotomie K×100 Myélotomie K×100 Tumeur de la moelle K×20 Greffe osseuse vertébrale K×80 Ablation d'un disque intervertébral K×80 Réduction d'une scoliose par manœuvre orthopédique (appareil plâtré compris) K×40 E Cordotomie Neuvième Partie. PAROI ABDOMINALE Ablation des tumeurs de la paroi abdominale (tumeurs des téguments exceptés) K×60 Traitement opératoire d'une hernie non étranglée: K×60 Traitement opératoire d'une hernie etranglée sans résection intestinale K×50 Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale K×80 Incision des abcès et phlegmons sous-aponévrotiques de la paroi bétranglée sans résection intestinale K×80 Traitement opératoire d'une hernie étranglée avec résection intestinale K×80 Traitement opératoire des éventrations: Petites K×80 Traitement opératoire des éventrations etranglées K×80 Traitement opératoire des éventrations etranglées K×80 Traitement opératoire des éventrations etranglées Sans résection intestinale K×80 Traitement opératoire des éventrations etranglées Sans résection intestinale K×80 Traitement opératoire des éventrations etranglées Sans résection intestinale K×80 Traitement opératoire des éventrations etranglées Sans résection intestinale K×80 Traitement opératoire des éventrations etranglées Sons résection intestinale K×80 Traitement opératoire des éventrations etranglées Sons résection intestinale K×80 Traitement opératoire des éventrations etranglées Sons résection intestinale K×80 Traitement opératoire des éventrations etranglées Sons résection intestinale K×80 Traitement opératoire des éventrations etranglées Sons résection intestinale K×80 Traitement opératoire des éventrations etranglées Sons résection intestinale K×80 Traitement opératoire des éventrations etranglées Sons résection intestinale K×80 Tr	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens	K×50 E K×50 E K×50 K×12 K×20 K×60 K×12 E K×120 E K×120 E K×120 K×120 K×1	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines) Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale: Réfection de la vessie Réfection de l'urètre Rétablissement de la continence Réfection du col vésical chez la femme: Resserrement par voie vaginale Procédé complexe (myoplastie, etc.) Fistule vésico-cutanée (fermeture) Traitement radium-chirurgical des tumeurs de la vessie (radium-thérapie non comprise) URETERE Uretérotomie lombaire Uretérotomie lombaire Uretérotomie pelvienne Abouchement d'un uretère dans l'intestin Uretérocystinéostomie Abouchement de deux uretères dans l'intestin Uretérocystinéostomie Abouchement de deux uretères dans l'intestin Uretérocystinéostomie Abouchement de deux uretères dans l'intestin Uretérocystinéostomie Néphrectomie secondaire ou pour cercer Néphrectomie secondaire ou pour cercer Néphrectomie	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×60 K×60 K×80 K×120 K×120 K×80 K×80 K×80 K×80 K×80 K×80 K×120 K×80 K×120 K×80 K×120 K×80 K×100 K×80 K×100 K×80 K×100 K×80 K×100 K×100 K×80 K×100 K×80 K×100 K×100 K×80 K×100
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens	K×50 E K×50 E K×50 K×12 K×20 K×60 K×12 E K×12 E K×120 E K×120 E K×120 K×120 E K×100 K×120 E K×100 K×120 E	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines) Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale: Réfection de la vessie Réfection de la vessie Réfection de la vessie ouverte (apération isolée) Traitement au col vésical chez la femme: Resaserrement par voie vaginale Procédé complexe (myoplastie, etc.) Fistule vésico-cutanée (fermeture) Traitement radium-chirurgical des tumeurs de la vessie (radium-thérapie non comprise) URETERE Uretérotomie lombaire Uretérostomie Uretérostomie Uretérostomie d'un uretère dans l'intestin Uretérocystinéostomie Abouchement d'un uretères dans l'intestin Néphrectomie Néphrectomie secondaire ou pour cerer Néphrectomie secondaire ou pour cerer Néphrectomie secondaire ou pour cerer Néphrectomie, suivie ou non de néphrostomie	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×100 K×120 K×100 K×60 K×60 K×80 K×100 K×80 K×70 K×60 K×80 K×20 K×80 K×120 K×80 K×120 K×80 K×120 K×80 K×70 K×60 K×80 K×70 K×60 K×70 K×60 K×70 K×70 K×70
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens	K×50 E K×50 E K×50 K×12 K×20 K×60 K×12 E K×12 E K×120 E K×120 E K×120 E K×100 K×120 E K×100 B K×120 E	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines) Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale: Réfection de la vessie Réfection de l'urètre Réfablissement de la continence Réfection du col vésical chez la femme: Resserrement par voie vaginale Procédé complexe (myoplastie, etc.) Fristule vésico-cutanée (fermeture) Traitement radium-chirurgical des tumeurs de la vessie (radium-thérapie non comprise) URETERE Uretérotomie lombaire Uretérotomie lombaire Uretérotomie secondaire à la néphrectomie Uretérocystinéostomie Abouchement d'un uretère dans l'intestin Uretérocystinéostomie Abouchement de deux uretères dans l'intestin Uretérocystinéostomie Néphrectomie Néphrectomie secondaire ou pour cerner Néphrectomie Néphrectomie secondaire ou pour cerner Néphrectomie Néphrectomie secondaire ou pour cerner Néphrectomie Opération plastique sur le bassinet avec ou sans néphro- stomie	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×120 K×120 K×120 K×80 K×120 K×80 K×80 K×80 K×80 K×80 K×80 K×80 K×8
Traitement opératoire du spina-bifida occulta	Traitement opératoire des abcès et fistules extra-sphinctériens Résection d'un prolapsus rectal Cerclage de l'anus Extirpation d'un corps étranger du rectum: Cas simple Par voie rectale nécessitant une anesthésie régionale ou générale Extirpation d'un corps étranger par opération complexe l'anus Extirpation d'un corps étranger par opération complexe l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion de l'anus Traitement sans laparotomie des plaies de la région anale, lésion du rectum Ablation des tumeurs bénignes du la région anale lésion du rectum: Par voie périnéale ou sacrée Par voie abdomino-périnéale ou abdomino-sacrée Ouverture d'un abcès pelvien par voie rectale Rétablissement de la continuité intestinale après résection recto-colique: Par abaissement Par iléo-coloplastie CHAPITRE IV. Urologie Indicatif: URO ART. 29. Examen général urologique (endoscopie exclue) avec ou sans examen: Microscopique simple K ENDOSCOPIE Urétroscopie antérieure Cystoscopie ou urétrocystoscopie Cathétérisme des urètres avec séparation des urines. K Injection du bassinet pour pyélographie Lavage du bassinet Traitement endoscopique par haute fréquence des tumeurs vésicales: en une ou plusieurs séances, l'ensemble des séances Traitement endoscopique des lésions de l'urètre postérieur ou de certaines cystites: La première séance Chacune des suivantes (maximum 3) Résection endoscopique du col vésical ou d'un adénome périurétal ou d'un néoplasme prostatique (en une ou	K×50 E K×50 E K×50 K×12 K×20 K×60 K×12 E K×120 E K×120 E K×120 K×120 K×1	Traitement opératoire de l'abcès ruineux Traitement opératoire du phlegmon diffus gangreneux péri-urétal (infiltration d'urine) Réfection de l'urètre, cure de fistule périnéale avec urétrectomie (cystostomie comprise) Cure opératoire des fistules urétro-rectales: Acquises (l'ensemble du traitement) Congénitales (l'ensemble du traitement) Reconstitution de l'urètre chez la femme (l'ensemble du traitement) VESSIE Injection intra-vésicale d'une substance de contraste pour cystographie ou urètrographie mictionnelle Cystostomie sus-pubienne Lithotritie ou taille pour calculs Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale Exèrèse par taille d'une tumeur vésicale pédiculée Cystectomie totale (y compris la dérivation des urines). Exèrèse des diverticules vésicaux, avec ou sans prosta- tectomie immédiate ou résection du col Cure opératoire des fistules vésico-vaginales Résection du col à vessie ouverte (opération isolée) Traitement opératoire de l'exstrophie vésicale : Réfection de la vessie Réfection de l'urètre Rétablissement de la continence Réfection du col vésical chez la femme : Resserrement par voie vaginale Procédé complexe (myoplastie, etc.) Fistule vésico-cutanée (fermeture) Traitement radium-chirurgical des tumeurs de la vessie (radium-thérapie non comprise) URETERE Uretérotomie lombaire Uretérostomie Uretectomie secondaire à la néphrectomie Uretérocystinéostomie Abouchement d'un uretère dans l'intestin Uretérocystinéostomie Néphrectomie Néphrectomie Néphrectomie secondaire ou pour cerrer Néphro-uretérectomie totale Néphrectomie Néphrectomie secondaire ou pour cerrer Néphro-uretérectomie totale Néphrectomie Néphrectomie Opération plastique sur le bassinet avec ou sans néphro-	K×20 K×60 K×100 K×100 K×120 K×120 K×120 K×120 K×80 K×120 K×80 K×80 K×80 K×80 K×80 K×80 K×80 K×8

Section bilatérale des nerfs hypogastriques et section bilatérale des nerfs frecteurs K × 10 Opération portant sur le nerf splanchnique ou le ganglion cortico-rénal ou les nerfs du pédicule rénal ou associés K × 40 CHAPITRE V. Gynécologie Indicatif: GYN I **Gynécologie chirurgicale.** ART. 30. A. — En dehors de la Gestation. 1 **Opérations restauratrices.** Cute de prolapsus utérovagnial par colporraphie postérique (Indicature inferince or particular inferince or plusieurs inferince or plusieurs fois, non suiva d'intervention in K × 20 Lapitra (Indicatif: GS) ART. 32. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand ils sont dispensés par un médecin. ART. 33. Accouchement simple (I) comportant les visites normales consécutives à l'accouchement (surveillance pendant 12 Corps étrangers multiples d'un cil ou des deux yeux K × 8 Electro-aimant géant: application diagnostique en une ou plusieurs fois, non suvive d'intervention in K × 20 Corps étrangers multiples d'un cil ou des deux yeux K × 8 Electro-aimant géant: application diagnostique en une ou plusieurs fois, non suvive d'intervention in K × 20 Corps étrangers multiples d'un cil ou des deux yeux K × 8 Electro-aimant géant: application diagnostique en une ou plusieurs fois, non suvive d'intervention in K × 20 Corps étrangers multiples d'un cil ou des deux yeux K × 8 Electro-aimant géant: application diagnostique en une ou plusieurs fois, non suvive d'intervention in K × 20 Corps étrangers multiples d'un cil ou des deux yeux K × 8 Electro-aimant géant: application diagnostique en une ou plusieurs fois, non suvive d'intervention in K × 20 Corps étrangers multiples d'un cil ou des deux veux K × 8 Electro-aimant géant: application diagnostique en une ou plusieurs fois, non suvive d'intervention K Corps étrangers multiples d'un cel ou des deux veux K × 8 Electro-aimant géant: application diagnostic (radio non comprise) K Corps étrangers multiples d'un cel ou des deux veux K * Electro-aimant géant : application ou pulsieurs fois, non suvive d'in	×6 ×60 ×2 B ×3 B ×4 ×6 ×8 ×30 ×40 ×16 ×4
Opération portant sur le nerf splanchnique ou le ganglion cortico-rénal ou les nerfs du pédicule rénal ou associés K×80 Résection du nerf honteux interne	×6 ×60 ×2 B ×3 B ×4 ×6 ×8 ×30 ×40 ×16 ×4
CHAPITRE V. Gynécologie Indicatif: GYN Indicatif: GYN Obstétrique Indicatif: OBS ART. 30. ART. 30. A. — En dehors de la Gestation. I o Opérations restauratrices. Cure de prolapsus utérovaginal par coloprraphie postéruieure (nérinégraphie simple) Cure de prolapsus utérovaginal par coloprraphie postéruieure (nérinégraphie simple) CHAPITRE VI. Diathermie vaginale CHAPITRE VI. CHAPITRE VI. Obstétrique Indicatif: OBS ART. 32. ART. 32. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand ils sont dispensés par un médecin. ART. 33. Accouchement simple (1) comportant les visites normales consécutives à l'accouchement (surveillance pendant 12	×3 B ×4 ×6 ×8 ×30 ×40 ×16 ×4
Gynécologie Indicatif: GYN Indicatif: GYN Obstétrique Indicatif: OBS Opérations restauratrices. Cure de prolapsus utérovaginal par colporraphie simple) Chapitre VI. Chapitre VI. Obstétrique Indicatif: OBS ART. 32. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand ils sont dispensés par un médecin. ART. 33. Accouchement simple (1) comportant les visites normales consécutives à l'accouchement (surveillance pendant 12	×6 ×8 ×30 ×40 ×16 ×4
Indicatif: GYN Indicatif: GYN Indicatif: OBS Indicatif: OBS ART. 30. ART. 30. ART. 30. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand ils sont dispensés par un médecin. Indicatif: OBS ART. 32. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand ils sont dispensés par un médecin. ART. 33. Cure de prolapsus utérovaginal par colporraphie postéruleure (périnéotraphie simple) Accouchement simple (I) comportant les visites normales consécutives à l'accouchement (surveillance pendant 12) Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand ils sont dispensés par un médecin. ART. 33. Accouchement simple (I) comportant les visites normales consécutives à l'accouchement (surveillance pendant 12)	×30 ×40 ×16 ×4
Indicatif: OBS ART. 30. ART. 30. ART. 30. ART. 31. ART. 32. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand ils sont dispensés par un médecin. ART. 33. Cure de prolapsus utérovaginal par colporraphie postérieure (périnéotraphie simple) Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand ils sont dispensés par un médecin. ART. 33. Accouchement simple (I) comportant les visites normales consécutives à l'accouchement (surveillance pendant 12	×40 ×16 ×4
ART. 30. ART. 30. ART. 30. ART. 30. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand ils sont dispensés par un médecin. Opérations restauratrices. Cure de prolapsus utérovaginal par colporraphie postérieure (périnéotraphie simple) ART. 32. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand ils sont dispensés par un médecin. ART. 33. ART. 33. ART. 34. ART. 35. ART. 35. ART. 35. ART. 36. ART. 37. ART. 38. ACCOUChement simple (1) comportant les visites normales consécutives à l'accouchement (surveillance pendant 12) Cataracte : extraction du cristalin ou discision en une ou plusieurs séances Cataracte : extraction du cristalin ou discision en une ou plusieurs séances	×4
A. — En dehors de la Gestation. 1º Opérations restauratrices. Cure de prolapsus utérovaginal par colporraphie postérieure (périnéographie simple) Accouchement simple (1) comportant les visites normales consécutives à l'accouchement (surveillance pendant 12 Tatouage de la cornée	×3
1º Opérations restauratrices. Cure de prolapsus utérovaginal par colporraphie postérieure (périnéotraphie simple) K × 40 Accouchement simple (1) comportant les visites normales consécutives à l'accouchement (surveillance pendant 12	× 30
rieure (périnéographie simple) K×40 consécutives à l'accouchement (surveillance pendant 12	$\times 60$
Cure de prolapsus utérovaginal par colpopérineorra-	×60 E ×40 E
du vagin et résection du col, etc	.×40
minale	×60 ×60
Grande extraction isolée (c'est-à-dire faite par un autre	×80
Application de forceps (sauf forceps à la vulve) : Enucléation-éviscération	×60
A la partie haute de l'excavation	
Amputation du col	\times 70
Débridement d'une atrésie vaginale K×20 Révision utérine isolée	.×40 .×60
du périnée	
rupture large des membranes)	.× 4 0
	.×80
3º Opérations conservatrices. Interruption de grossesse. Ou sans électro-aimant)	×60
Opérations conservatrices sur la trompe et l'ovaire K×100 ART. 34. Sclérectomie avec ou sans iridectomie	×70
4º Opérations mutilantes. Hystérectomie vaginale K×80 E Premiers soins sans intervention, pour fausse couche avec hémorragie K×80 E Covage digital à la suite de fausse couche dans les trois Ténotomie simple ou double	· > 40
Traitement opératoire des lésions annexielles par voie premiers mois	\times 60
Hystérectomie sub-totale ou totale	
5° Interventions pour légions inflammatoires ou tu- CHAPITRE VII.	iedical.
morales. Curetage utérin	
Polypectomie simple avec curetage	
Colpotomie	
Kyste du vagin	≺8 ,
Kyste du vagin	
Kyste du vagin	×4
Kyste du vagin K×20 E Extirpation d'une bartholinite unilatérale K×30 B Ablation d'une tumeur bénigne de la région vulvovaginale K×20 E Ablation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Sans curetage ganglionnaire K×40 Sans curetage ganglionnaire K×40 K×20 E Opérations suit palapteres, tes sourcit at région orbitofaciale. région orbitofaciale. région orbitofaciale. R×30 B Abcès de la paupière ou du sourcil : incision K×3 Autoplastie palpébrale K×40 Autoplastie palpébrale en plusieurs séances K×40 Biopsie (prélèvement pour) K×3 Biépharorraphie-tarsorraphie K×30 Biépharorraphie-tarsorraphie K×40 Sans curetage ganglionnaire K×40	×4 ×16 E.
Kyste du vagin K×20 E Extirpation d'une bartholinite unilatérale K×30 B Ablation d'une tumeur bénigne de la région vulvovaginale K×20 E Ablation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Sans curetage ganglionnaire K×40 Avec curetage ganglionnaire unilatéral K×100 Avec curetage ganglionnaire bilatéral K×120 Avec curetage ganglionnaire bilatéral K×120 K×20 E Abcès de la paupière ou du sourcil : incision K×3 Autoplastie palpébrale K×40 Autoplastie palpébrale en plusieurs séances K×60 Biopsie (prélèvement pour) K×30 Blépharorraphie-tarsorraphie K×30 Cantthoplastie K×40 Avec curetage ganglionnaire unilatéral K×100 Avec curetage ganglionnaire bilatéral K×120 Avec curetage ganglionnaire .	×4 ×16 E ×20 E ×24 E
Kyste du vagin	×4 ×16 E ×20 E ×24 E ×40 E
Kyste du vagin	×4 ×16 E ×20 E ×24 E ×40 E ×4 ×20
Kyste du vagin	<16 E < 20 E < 24 E < 40 E < 20 < 4 < 20 < 4 < 12 < 10 E
Kyste du vagin	<16 E < 20 E < 24 E < 40 E < 20 < 4 < 20 < 4 < 12 < 10 E
Kyste du vagin	<16 E <20 E <24 E <40 E <420 <41 <12 <10 E <8
Kyste du vagin	<16 E <20 E <24 E <40 E <12 <10 E <10 E <10 E <10 E <10 E <10 E <10 E
Kyste du vagin K>20 E Extirpation d'une bartholinite unilatérale K>20 B Extirpation d'une bartholinite bilatérale K>20 B Extirpation d'une bartholinite bilatérale K>20 B Extirpation d'une bartholinite bilatérale K>20 B Ablation d'une tumeur bénigne de la région vulvovaginale K>20 E Ablation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin: Sans curetage ganglionnaire K>40 Avec curetage ganglionnaire unilatéral K>100 Avec curetage ganglionnaire bilatéral K>100 Eociton bilatérale des nerfs efecteurs K>60 Intérventions portant sur le système nerveux génital. Section bilatérale des nerfs efecteurs K>40 Escetion bilatérale des nerfs érecteurs K×40 Résection du nerf honteux interne K×40 Résection du nerf honteux interne K×40 Escetion bilatérale des nerfs érecteurs K×40 Escetion du nerf honteux interne K×40 Escetion bilatérale des nerfs érecteurs K×40 Escetion du nerf honteux interne K×40 Escetion bilatérale des nerfs érecteurs K×40 Escetion du nerf honteux interne C×40 Es	<16 E <20 E <24 E <40 E <420 <4 <12 <10 E <10 E <100 E <20 <4 <12 <10 E
Kyste du vagin	<16 E <20 E <24 E <40 E <420 <4 <12 <10 E <8 <20 E <100 <4 <100 <40 <40 <40 <40 <40 <40 <40 <40 <40 <
Kyste du wagin	<16 E <20 E <24 E <40 E <420 <4 <12 <10 E <8 <20 E <100 <4 <100 <40 <40 <40 <40 <40 <40 <40 <40 <40 <
Kyze du vagin Extirpation d'une bartholinite unilatérale K×20 E Extirpation d'une bartholinite bilatérale K×20 B Extirpation d'une bartholinite bilatérale K×20 E Ablation d'un cancer du clitoris, de la région vulvovagin Sans curetage ganglionnaire K×20 E Ablation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin: Sans curetage ganglionnaire K×20 E Avec curetage ganglionnaire inilatéral K×20 E 6º Intérventions portant sur le système nerveux géntlat. Section du nerf sacré 6º Intérventions portant sur le système nerveux géntlat. Section bilatérale des nerfs ferceturs K×40 K×60 Section bilatérale des nerfs ferceturs K×60 Section bilatérale des nerfs ferceturs K×60 Symphysiotomie ou pubiotomie (accouchement compris) K×60 Eatropion ou ectropion (trailement chiurgical) K×60 Périnéorraphie des nerfs ferceturs K×60 Perinéorraphie des nerfs ferceturs K×60 Perinéorraphie des nerfs ferceturs K×60 Résection du nerf honteux interne K×60 Symphysiotomie ou pubiotomie (accouchement compris) K×60 Perinéorraphie des nerfs ferceturs K×60 Résection du nerf honteux interne K×60 Symphysiotomie ou pubiotomie (accouchement compris) K×60 Perinéorraphie des nerfs ferceturs K×60 Résection du nerf honteux interne K×60 Symphysiotomie ou pubiotomie (accouchement compris) K×60 Perinéorraphie des nerfs ferceturs K×60 Résection du nerf honteux interne K×60 Resection du nerf honte	<16 E < 20 E < 24 E < 40 E < 12 < 10 E < 12 < 10 E < 100 < 20 < 60 < 4 < 60 < 60 < 60 < 60 < 60 < 60
Kyste du vagin	<16 E <20 E <24 E <40 E <420 <4 <12 <10 E <10 E <100 E <20 <4 <12 <10 C <40 <40 <40 <40 <40 <40 <40 <40 <40 <40
Kyzte du vagin Extiripation d'une bartholinite unilatérale K×20 B Extiripation d'une bartholinite bilatérale K×20 B Extiripation d'une tuneure bringine de la région vulvovagin Ablation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin: Avec curetage ganglionnaire K×40 Avec curetage ganglionnaire K×40 Avec curetage ganglionnaire unilatéral K×120 6° Intérventions portant sur le système nerveux génital. Section du nert sacré Intérventions portant sur le système nerveux génital. Section du nert sacré B.— Au cours de la gestation de la parturition va des suites de couches. Symphysiotomie ou pubiotomie (accouchement compris). K×60 Embryotomie (céphalique ou rachidienne) K×60 Périnéorraphie d'urgence: Symphysiotomie (accouchement compris). K×60 Perinéorraphie d'urgence: Symphysiotomie ou pubiotomie (accouchement compris). K×60 Perinéorraphie d'urgence: N×60 Perinéorraphie d'urgence: N×60 Pour déchirure complète (sphinicter et muqueuxe rectale). K×60 Perinéorraphie d'urgence: N×60 Perinéorraphie d'urgence: N×60	<16 E <20 E <24 E <40 E <4 S <10 E <10 E <8 E <10 E <8 E <100 E <60 C <4 S <60 C <4 S <60 C <60 C
Kyste du vagin Kz 20 E Extirpation d'une bartholinite unilatérale K 20 B Extirpation d'une bartholinite bilatérale K 20 B Ablation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Ablation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Arce curetage ganglionnaire (M 20 B) Extirpation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Arce curetage ganglionnaire (M 20 B) Extirpation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Section du nerf sacré (M 20 B) Extirpation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Section du nerf sacré (M 20 B) Extirpation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Section du nerf sacré (M 20 B) Extirpation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Section du nerf sacré (M 20 B) Extirpation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Section du nerf sacré (M 20 B) Extirpation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Section du nerf sacré (M 20 B) Extirpation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Section du nerf sacré (M 20 B) Extirpation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Section du nerf sacré (M 20 B) Extirpation (M	<16 E <20 E <24 E <40 E <4 <10 E <10 E <8 E <10 E <8 E <100 E <8 E <100 E <8 E <100 E <8 E <100 E <8 E <100 E <8 E <100
Kyzie du vagin K×20 E Extirpation d'une bartholinite unilatérale K×20 B Extirpation d'une bartholinite bilatérale K×20 B Ablation d'une tuneure bénique de la région vulvoraginale K×20 E Ablation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Sana cuuctage ganglionnaire unilatéral K×40 Arce cuuctage ganglionnaire unilatéral K×40 E Arce cuuctage ganglionnaire unilatéral K×40 E Arce cuuctage ganglionnaire unilatéral K×40 E E Extraption K×50 E E Extraption of televant population K×50 E E Extraption of the formation of the state K×50 E E Extraption of the formation K×50 E Extraption ou estropion (procéde no anglyant) K×50 E Extraption ou estropion (procéde no anglyant) K×50 E Extraption ou estropion ou estropion (procéde no anglyant) K×50 E Extraption ou estropion ou estropion (procéde no anglyant) K×50 E Extraption ou estropion ou es	<16 E <20 E <24 E <40 E <420 C <4 C <20 C <4
Kyste du vagin Kyate du vagin Extipation d'une bartholinite unitatérale Kyate Ablation d'une bartholinite bilatérale Kyate Ablation d'une tuneur bénique de la région vulvovaginale Ablation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin: Ablation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin: Ablation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin: Avec cuertage ganglionnaire Kyate Avec cuertage ganglionnaire Kyate Avec cuertage ganglionnaire unitatéral Kyate Avec cuertage ganglionnaire bilatéral Kyate Avec cuertage ganglionnaire unitatéral Kyate Avec cuertage ganglionnaire unitatéral Kyate Avec cuertage ganglionnaire unitatéral Kyate Avec cuertage ganglionnaire Kyate Avec cuertage Kyate Avec cuertage Kyate Avertage Kyate Avertage Avertage Kyate A	<16 E <20 E <24 E <40 E
Syste du vagin K×20 E Extripation d'une battholinite unilatérale K×20 B Extripation d'une battholinite bilatérale K×20 B Extripation d'une battholinite bilatérale K×20 B Ablation d'une tumeur baisinge de la région vulvovaginale K×20 E Ablation d'une tumeur baisinge de la région vulvovaginale K×20 B Ablation d'une tumeur baisinge de la région vulvovaginale K×20 B Ablation d'une tumeur baisinge de la région vulvovaginale K×20 B Ablation d'une cancer du clitoris, de la vulve et du Ablation d'une cancer du clitoris de la vulve et du Ablation d'une cancer du clitoris, de la vulve et du Ablation d'une cancer du clitoris de la vulve et du Ablation d'une cancer du clitoris de la postate de la personation protection de la vulve et d'une verte de la personatio	<16 E <20 E <24 E <40 E
Kyste du vagin K × 20 E Extirpation d'une bartholinite unitatérale K × 20 E Extirpation d'une bartholinite bilatérale K × 20 E Ablation d'une cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Sans curetage ganglionnaire unitatéral K × 20 E Ablation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Sans curetage ganglionnaire unitatéral K × 20 E Ablation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Sans curetage ganglionnaire unitatéral K × 20 E Ablation d'un cancer du clitoris, de la vulve et du vagin : Sans curetage ganglionnaire unitatéral K × 20 E Avec curetage ganglionnaire unitatéral K × 20 E Avec curetage ganglionnaire unitatéral K × 20 E Avec curetage ganglionnaire bilatéral K × 20 E Avec curetage ganglionnaire unitatéral K × 20 E Avec curetage gangl	<16 E <20 E <24 E <40 E <40 E <420 <4 <12 <10 E <50 E <40 E <60 E <50 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <60 E <6
Kyate du vagin K × 20 E Extirpation d'une bartholinite unilatérial K × 20 E Ablation d'une bartholinite bilatériale K × 20 E Ablation d'une bartholinite bilatériale K × 20 E Ablation d'une bartholinite bilatériale K × 20 E Ablation d'une tuneur binique de la région vulvovaginale de la région d'une bartholinite bilatérial (la vulve et du vagin: 2 hautholinite bilatériale des nefs écetcus et la gestation de la parturition (la vulve exponentiale et caudériastion (la vulve exponentiale et caudériastion (la vulve exponentiale et audériastion exposition (la vulve exponentiale et audériastion exposition et au du de la vulve exponentiale et audériastion (la vulve	<16 E <20 E <24 E <40 E <40 C <4 C <10 E <40 C <4 C <10 C <4 C <

Extraction d'un corps étranger des fosses nasales par les voies naturelles :		Cautérisation ou bougirage de la trompe d'Eustache K> Cautérisation chimique de la caisse, par séance K>		Entente obligatoire (E) avec le contrôle médical pour	
Cas simple	K×3 K×12	PHARYNX, TRACHEES, BRONCHES,		les extractions multiples au-dessus de 8 dents.	D. 2.5
Rhinotomie	$K \times 80$	HYPOPHARYNX, ŒUSOPHAGE		Extraction dentaire simple d'une seule dent De plusieurs dents au cours d'une même séance :	D×2,5
Injection sclérosante des cornets	K×0	Cautérisation chimique du larynx, par séance K>	×3 В	La première Les suivantes	D×2,5 D×1.5
profonde ou diathermo-coagulation) en une séance Coagulation ou étincelage pour lupus, chaque séance		Sidération du nerf laryngé supérieur : lnjection unique	~ 6	Extraction d'une dent au cours d'accidents périodonti-	
Galvano-cautérisation répétée, chaque séance	$K \times 2$ B	Injections répétées, chacune K>	×2 B	ques aigus Extraction d'une dent de sagesse en position nor-	D×5
Turbinectomie unilatérale		Section du nerf laryngé supérieur K> Dilatation laryngée, chaque séance K>		male : Supérieure	D×2.5
Résection sous-muqueuse de la cloison nasale Synéchie nasale muqueuse (destruction de)	K×40 E	Laryngoscopie ou rhinopharyngoscopie directe pour diagnostic		Inférieure	$D \times 6$
Synéchie nasale ostéo-cartilagineuse (destruction en une		Polype du larynx (extraction par les voies naturelles) K>	×30	Au cours d'accidents périodontiques aigus : Supérieure	D×8
ou plusieurs séances)	K×20 E	Galvanocautérisation ou fulguration endolaryngée K> Galvanocautérisation répétée, chacune K>		Inférieure	
tion diathermique en une ou plusieurs séances	$K \times 20$ B	Tubage du larynx K>		E. — Extractions chirurgicales.	-
Oblitération choanale osseuse : résection par voie endonasale	K×60 E	Ouverture d'un abcès endo ou péri-laryngé ou de la base de la langue par les voies naturelles	× 20	Extraction chirurgicale d'une racine par alvéolectomie	-
Intervention sur un labyrinthe ethmoïdal antérieur par voie endonasale (y compris ablation de la tête du		Ouverture d'un abcès péri-laryngé par voie cervicale K> Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger	< 60	vestibulaire Extraction chirurgicale d'une dent de sagesse incluse	D×8
cornet moyen)	$K \times 30$	non enclavé de l'hypo-pharynx ou du larynx K>	< 2 0	ou enclavée :	D×40 E
Galvano-cautérisation répétée, chaque séance (maximum 5 séances)	K×2 B	Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger enclavé de l'hypopharynx	× 4 0	Au cours d'accidents périodontiques aigus	D×50
Ouverture d'un hématome ou d'un abcès de la cloison Extraction de polypes du nez en une ou plusieurs	$\mathbf{K} \times 6$	Enclave du larynx	<60 ·	Extraction chirurgicale d'une dent de sagesse incluse en ectopie (coroné, angle branche montante)	D×70 E
séances :	77 17 E	Trachéotomie pour dyspnée laryngée ou comme premier	. 20	Extraction chirurgicale d'une dent ectopique (autre que	
Unilatéraux Bilatéraux	$K \times 16 E$ $K \times 20 E$	temps d'une intervention par les voies aériennes (opération isolée)	×40	(Opérations faites dans une séance opératoire diffé-	D×40 E
Evidement de l'ethmoïde par voie endonasale	$K \times 60$	Thyrotomie avec ou sans cordectomie		différente de celle de l'extraction).	
Trépanation du sinus sphénoïdal par voie nasale Attouchement au Bonain de la région sphéro-palatine	$K \times 2$ B	Laryngostomie K> Laryngectomie K>	×120	F. — Suites d'extractions dentaires.	
Ponction du sinus maxillaire : Unique	K×44	Pharyngotomie		Curetage alvéolaire, granulectomie Esquillectomie alvéolaire	$D\times 2,5$ $D\times 2,5$
Répétée		Dilatation œsophagoscopie ou branchoscopie supé-	`	Tamponnement alvéolaire pour hémorrage post-opératoire	
Injection thérapeutique des sinus (méthode de Proest), par séance	$K \times 6$	rieure pour diagnostic : Séance unique	× 40	Traitement d'une hémorragie post-opératoire grave dans un état hémorragipare	D×20
Injection de substance de contraste dans les sinus pour diagnostic (chez le radiologiste)	K×12	Bronchoscopie en série pour cautérisasion chimique ou aspiration, chaque séance	√12 R	Résection d'une crête alvéolaire avec suture gin-	
Trépanation et curetage endonasal du sinus maxillaire	$K \times 30$	Séances répétées, chaque séance K>	₹20 B	givale: Partielle	D×4
Trépanation du sinus maxillaire par la fosse canine Trépanation du sinus frontal par voie endonasale	K×70 K×40	Esophagoscopie ou bronchoscopie avec ou sans biopsie:	ĺ	Etendue à la crête d'un hémimaxillaire ou à une crête incisivo-canine	D×15 E
Trépanation du sinus frontal externe	$K \times 80$	Première séance K>	×50 ×30 B		
Trépanation du sinus avec drainage d'un abcès intra- crânien	$K \times 120$	Esophagoscopie ou bronchoscopie avec extraction d'un		G. — Opérations sur les maxillaires.	
Ouverture du sinus frontal nécessitée par une com- plication :		corps étranger en une ou plusieurs séances K> Ablation d'un corps étranger de l'œsophage ne nécessi-	< 80	Curetage périapical par trépanation vestibulaire, avec ou sans résection apicale (soins dentaires non compris)	D×15 E
Extra-durale	K×30	tant pas d'œsophagoscopie K>	×8 ·	Enucléation d'un petit kyste paradentaire	D×15 E
Encéphalique	K × 60	Trachéo-bronchoscopie inférieure pour tumeur ou corps étranger (trachéotomie comprise)	×100	cm. de diamètre) étendu à l'infrastructure osseuse	
l'etmoïde et le sinus spénoïdal	K×80 K×100	Injection de substance de contraste dans les bronches (honoraires du radiologiste non compris)	× 12	des maxillaires	
Intervention sur l'hypophyse par voie transeptale	$K \times 120$	Œsophagotomie externe K>		sienne ou ayant déterminé un vaste délabrement osseux Lavages du sinus maxillaire par voie alvéolaire, après	D ×70 E
Intervention pour pansinusite unilatérale	K×120	Traitement opératoire des divertucules de l'œsophage cervical :	ļ	extraction de la dent causale d'une sinusite (avec ou	
l'ethmoïde	$K \times 100$	Par pexie K:		sans trépanation alvéolaire), par séance (maximum 5 séances)	D×2
		rai resection R			
la voûte palatine	$K \times 100$	Sondage bronchique pour prélèvement K		Cure radicale d'une sinusite maxillaire d'origine den-	D × 70 F
la voûte palatine	$K \times 120$	Sondage bronchique pour prélèvement Kon lnjection périnerveuse Cf.		taire, trépanation par la fosse canine	D×70 E
la voûte palatine	$K \times 120$	Injection périnerveuse Cf.		taire, trépanation par la fosse canine	D×70 E
la voûte palatine	$K \times 120$	Injection périnerveuse		taire, trépanation par la fosse canine	D×40 I
la voûte palatine	K×120 f. Chiou Sto K×6	Injection périnerveuse		taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale	D×40 I
la voûte palatine	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6	Injection périnerveuse		taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires	D×40 H D×8 D×50 H D×70 H
la voûte palatine	K×6 K×6 K×12	Injection périnerveuse		taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus. Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen-	D×40 I D×8 D×50 I D×70 I
la voûte palatine	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30	Injection périnerveuse		taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus. Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres)	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×8 D×20
la voûte palatine Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Ci OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2	Injection périnerveuse	. Chi	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres)	D×40 I D×8 D×50 I D×70 I
la voûte palatine Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Ci OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2	Injection périnerveuse	. Chi sés que es soins	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe,	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×8 D×8 D×8 D×8
la voûte palatine Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Ci OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance . Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2 K×8 K×30	Cf. CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à de ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation.	. Chi sés que es soins	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc-	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×8 D×20
la voûte palatine Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Ci OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante Extraction d'un, polype de l'oreille Curetage de la caisse	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2 K×8 K×8 K×16	Injection périnerveuse	sés que es soins on.	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe,	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×8 D×8 D×8 D×8
la voûte palatine Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Ci OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante Extraction d'un polype de l'oreille Curetage de la caisse Ablation des osselets par les voies naturelles	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2 K×8 K×8 K×16	Chapitre IX. Chapitre IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à de ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand in dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés	sés que es soins on. ils sont par un	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×8 D×8 D×8 D×8
la voûte palatine Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Ci OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×2 K×8 K×30 K×8 K×16 K×40 K×20	Chapitre IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à do ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de l'effence du chirurgien-dentiste.	sés que es soins on. ils sont par un la com-	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla-	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×8 D×20 D×60 E D×50 E
la voûte palatine Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Co OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance . Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante Extraction d'un, polype de l'oreille Curetage de la caisse Ablation des osselets par les voies naturelles Ablation d'un ostéome du conduit auditif externe : Cas simple : petit ostéome pédiculé Les autres cas	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×2 K×8 K×30 K×8 K×16 K×40 K×20	CHAPITRE IX. CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à do ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de l'pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accompli	sés que es soins on. ils sont par un la com-	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par liga- ture Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris);	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×8 D×20 D×60 E D×50 E
la voûte palatine Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Ci OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante Extraction d'un polype de l'oreille Curetage de la caisse Ablation des osselets par les voies naturelles Ablation d'un ostéome du conduit auditif externe : Cas simple : petit ostéome pédiculé Les autres cas Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger :	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×2 K×8 K×30 K×8 K×16 K×40 K×20	CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à de ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand in dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de l'pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accompli stomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la feu maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du chirurgien du chirurgien de l'acte est le même qu'il soit accompli stomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la feu maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du chirurgien de la coefficient du chirurgien de le coefficient du chirurgien de la coefficient du chirurgien de le coefficient du chirurgien de la coefficient	sés que es soins on. ils sont par un la com- par un uille de	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par liga- ture Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles:	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×8 D×20 D×60 E D×50 E D×10 D×10
la voûte palatine Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Cr OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×2 K×8 K×8 K×16 K×40 K×40 K×40	CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à do ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de l'pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accompli stomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la feu maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du chi K, le chirurgien-dentiste du chiffre-clé D.	sés que es soins on. ils sont par un la com- par un uille de	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par liga- ture Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles : Sans blocage intermaxillaire	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×8 D×20 D×60 E D×50 E D×10 D×10
la voûte palatine Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Ci OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance . Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante Extraction d'un polype de l'oreille Curetage de la caisse Ablation des osselets par les voies naturelles Ablation d'un ostéome du conduit auditif externe : Cas simple : petit ostéome pédiculé Les autres cas Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger ; Cas simple (voir actes en PC).	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×2 K×8 K×8 K×16 K×40 K×40 K×40	CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à do ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de l'pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accompli stomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la feu maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du chi K, le chirurgien-dentiste du chiffre-clé D. Exemple:	sés que es soins on. ils sont par un la com- par un uille de	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestrer) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par liga- ture Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles : Sans blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire B) Réduction contention par gouttière : Gouttière sur une arcade	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×8 D×20 D×60 E D×50 E D×70 E D×70 E D×10 D×10 E
la voûte palatine Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Ci OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance. Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante Extraction d'un polype de l'oreille Curetage de la caisse Ablation des osselets par les voies naturelles Ablation d'un ostéome du conduit auditif externe : Cas simple : petit ostéome pédiculé Les autres cas Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger : Cas simple (voir actes en PC). Cas nécessitant l'anesthésie générale (non comprise) Ablation d'une tumeur maligne de l'oreille externe nécessitant : Une résection cunéiforme	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2 K×8 K×8 K×40 K×40 K×20 K×40	CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à de ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de l'pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accompli stomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la feu maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du chirurgien-dentiste du chiffre-clé D. Exemple: Obturation dentaire, cavité simple (par un stomatologiste)	sés que es soins on. ils sont par un la com- par un uille de iffre-clé	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par liga- ture Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles: Sans blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire 6) Réduction contention par gouttière: Gouttière sur une arcade Couttière sur une arcade Couttière sur une arcade	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×8 D×20 D×60 E D×50 E D×70 E D×70 E D×10 D×10 E
la voûte palatine Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Cre CREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance . Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante Extraction d'un polype de l'oreille Curetage de la caisse Ablation des osselets par les voies naturelles Ablation d'un ostéome du conduit auditif externe : Cas simple : petit ostéome pédiculé Les autres cas Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger : Cas simple (voir actes en PC). Cas nécessitant l'anesthésie générale (non comprise) . Ablation d'une tumeur maligne de l'oreille externe nécessitant : Une résection cunéiforme Une résection large Ponction de l'antre mastoïdien chez le nourrisson	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×20 K×8 K×40 K×40 K×40 K×8	CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à dou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de l'pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accompli stomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la feu maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du chi K, le chirurgien-dentiste du chiffre-clé D. Exemple: Obturation dentaire, cavité simple (par un stomato-	sés que es soins on. ils sont par un la compar un un le de iffre-clé	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par liga- ture Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles: Sans blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire b) Réduction contention par gouttière: Gouttière sur une arcade Gouttière sur les 2 arcades avec blocage intermaxillaire Fracture du massif moyen de la face (disjonction cra- niofaciale) contention réduction par appui péricra-	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×8 D×20 D×60 E D×60 E D×70 E D×10 E D×10 E D×10 E D×100 E D×140 E
la voûte palatine Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Cre OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×20 K×8 K×40 K×40 K×40 K×8	CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à de ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accompli stomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la feu maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du ch. K, le chirurgien-dentiste du chiffre-clé D. Exemple: Obturation dentaire, cavité simple (par un stomatologiste)	sés que es soins on. ils sont par un la compar un un le de iffre-clé	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par liga- ture Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles: Sans blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire B) Réduction contention par gouttière: Gouttière sur une arcade Gouttière sur une arcade Gouttière sur les 2 arcades avec blocage intermaxillaire Fracture du massif moyen de la face (disjonction cra-	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×8 D×20 D×60 E D×50 E D×70 E D×70 E D×10 D×10 E
Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Ci OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance. Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante Extraction d'un, polype de l'oreille Curetage de la caisse Ablation des osselets par les voies naturelles Ablation d'un ostéome du conduit auditif externe: Cas simple : petit ostéome pédiculé Les autres cas Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger: Cas simple (voir actes en PC). Cas nécessitant l'anesthésie générale (non comprise) Ablation d'une tumeur maligne de l'oreille externe nécessitant: Une résection cunéiforme Une résection large Ponction de l'antre mastoïdien chez le nourrisson Mastoïdectomie si opération plus complète, avec drainage d'un abcès encéphalique : majoration de	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2 K×8 K×8 K×40 K×40 K×20 K×40 K×8 K×40	CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à de ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accompli stomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la feu maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du ch. K, le chirurgien-dentiste du chiffre-clé D. Exemple: Obturation dentaire, cavité simple (par un stomatologiste) STO-Obturation dentaire, cavité simple (par un chirurgien-dentiste) STO-Obturation dentaire, cavité simple (par un chirurgien-dentiste) STO-	sés que es soins on. ils sont par un la compar un un le de iffre-clé	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par liga- ture Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles: Sans blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire B) Réduction contention par gouttière: Gouttière sur une arcade Gouttière sur une arcade Gouttière sur une arcade Gouttière sur les 2 arcades avec blocage intermaxillaire Fracture du massif moyen de la face (disjonction cra- niofaciale) contention réduction par appui péricra- nien, traitement complet quelle que soit sa durée. Fracture de l'os malaire ou de l'arcade zygomatique (réduction sanglante)	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×8 D×20 D×60 E D×60 E D×70 E D×10 E D×10 E D×10 E D×100 E D×140 E
la voûte palatine Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Ci OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance . Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2 K×8 K×30 K×40 K×40 K×40 K×8 K×40 K×8 K×60 K×8 K×60 K×8	CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à de ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand in dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de l'pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accomplistomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la feu maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du ch. K, le chirurgien-dentiste du chiffre-clé D. Exemple: Obturation dentaire, cavité simple (par un stomatologiste)	sés que es soins on. ils sont par un la compar un un le de iffre-clé	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par liga- ture Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles: Sans blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire b) Réduction contention par gouttière: Gouttière sur les 2 arcades avec blocage intermaxillaire Fracture du massif moyen de la face (disjonction cra- niofaciale) contention réduction par appui péricra- nien, traitement complet quelle que soit sa durée. Fracture de l'os malaire ou de l'arcade zygomatique (réduction sanglante) Fracture et inférieur (appareil compris):	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×8 D×20 D×60 E D×50 E D×70 E D×10 E D×10 E D×10 E D×10 E D×10 E D×10 E
Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Ci OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance . Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante Extraction d'un polype de l'oreille Curetage de la caisse Ablation des osselets par les voies naturelles Ablation d'un ostéome du conduit auditif externe : Cas simple : petit ostéome pédiculé Les autres cas Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger : Cas simple (voir actes en PC). Cas nécessitant l'anesthésie générale (non comprise) Ablation d'une tumeur maligne de l'oreille externe mécessitant : Une résection cunéiforme Une résection large Ponction de l'antre mastoïdien chez le nourrisson Mastoïdectomie simple Mastoïdectomie si opération plus complète, avec drainage d'un abcès encéphalique : majoration de Evidement pétromastoïdien partiel ou total Retouche de mastoïdite ou évidement dans l'année qui	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2 K×8 K×30 K×40 K×40 K×40 K×8 K×40 K×8 K×60 K×8 K×60 K×8	CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à de ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accomplistomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la feu maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du ch. K, le chirurgien-dentiste du chiffre-clé D. Exemple: Obturation dentaire, cavité simple (par un stomatologiste) Obturation dentaire, cavité simple (par un chirurgien-dentiste) STO — B. — Anesthésics. ART. 40 Locale, par contact	sés que es soins on. ils sont par un la compar un ille de iffre-clé - K×3 - D×3	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus. Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite centrale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et ablation des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastructure des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastructure des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste délabrement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par ligature Practure complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles: Sans blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire B) Réduction contention par gouttière: Gouttière sur une arcade Gouttière sur les 2 arcades avec blocage intermaxillaire Fracture du massif moyen de la face (disjonction craniofaciale) contention réduction par appui péricranien, traitement complet quelle que soit sa durée. Fracture de l'os malaire ou de l'arcade zygomatique (réduction sanglante) Fracture complète et simultanée des maxillaires supérieur et inférieur (appareil compris): Réduction et contention (quelle que soit la durée du traitement):	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×8 D×20 D×60 E D×60 E D×70 E D×10 E
Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Ci OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance . Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×20 K×8 K×40 K×40 K×8 K×40 K×8 K×40 K×8	CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à de ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accompli stomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la feu maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du ch. K, le chirurgien-dentiste du chiffre-clé D. Exemple: Obturation dentaire, cavité simple (par un stomatologiste)	sés que es soins on. ils sont par un la compar un uille de iffre-clé — K×3 — D×3	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par liga- ture Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles: Sans blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire b) Réduction contention par gouttière: Gouttière sur une arcade Gouttière sur une arcade Gouttière sur les 2 arcades avec blocage intermaxillaire Fracture du massif moyen de la face (disjonction cra- niofaciale) contention réduction par appui péricra- nien, traitement complet quelle que soit sa durée. Fracture de l'os malaire ou de l'arcade zygomatique (réduction sanglante) Fracture complète et simultanée des maxillaires supé- rieur et inférieur (appareil compris): Réduction et contention (quelle que soit la durée du traitement): Paratelles	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×60 E D×60 E D×70 E D×10 E D×10 E D×10 E D×10 E D×10 E D×140 E D×140 E D×140 E
Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Ci OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante Extraction d'un, polype de l'oreille Curetage de la caisse Ablation des osselets par les voies naturelles Ablation d'un ostéome du conduit auditif externe: Cas simple : petit ostéome pédiculé Les autres cas Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger : Cas simple (voir actes en PC). Cas nécessitant l'anesthésie générale (non comprise) Ablation d'une tumeur maligne de l'oreille externe nécessitant : Une résection cunéiforme Une résection large Ponction de l'antre mastoïdien chez le nourrisson Mastoïdectomie si opération plus complète, avec drainage d'un abcès encéphalique : majoration de Avec ligature de la jugulaire : majoration de Evidement pétromastoïdien partiel ou total Retouche de mastoïdite ou évidement dans l'année qui suit la première opération, mais postérieurement aux 20 premiers jours Si intervention avec exploration plus complexe, voir majoration déjà énoncée pour mastoïdectomie :	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2 K×8 K×40 K×40 K×40 K×40 K×40 K×8 K×16 K×60 K×8 K×60 K×8 K×16 K×60 K×8 K×16 K×60 K×8 K×10 K×8 K×10 K×8	CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à de ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand in dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de l'pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accomplistomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la feu maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du ch. K, le chirurgien-dentiste du chiffre-clé D. Exemple: Obturation dentaire, cavité simple (par un stomatologiste)	sés que es soins on. ils sont par un la compar un uille de iffre-clé — K×3 — D×3	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par liga- ture Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles: Sans blocage intermaxillaire b) Réduction contention par gouttière: Gouttière sur une arcade Gouttière sur une arcade Gouttière sur les 2 arcades avec blocage intermaxillaire Fracture du massif moyen de la face (disjonction cra- niofaciale) contention réduction par appui péricra- nien, traitement complet quelle que soit sa durée. Fracture de l'os malaire ou de l'arcade zygomatique (réduction sanglante) Fracture complète et simultanée des maxillaires supé- rieur et inférieur (appareil compris): Réduction et contention (quelle que soit la durée du traitement): Paratelles Avec appui péricranien (disjonction craniofaciale)	D×40 E D×8 D×50 E D×8 D×70 E D×8 D×20 D×60 E D×60 E D×10 E D×10 E D×10 E D×140 E D×140 E D×250 E
Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Ci OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante Extraction d'un polype de l'oreille Curetage de la caisse Ablation des osselets par les voies naturelles Ablation d'un ostéome du conduit auditif externe: Cas simple : petit ostéome pédiculé Les autres cas Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger: Cas simple (voir actes en PC). Cas nécessitant l'anesthésie générale (non comprise) Ablation d'une tumeur maligne de l'oreille externe nécessitant: Une résection cunéiforme Une résection large Ponction de l'antre mastoïdien chez le nourrisson Mastoïdectomie si opération plus complète, avec drainage d'un abcès encéphalique : majoration de Evidement pétromastoïdien partiel ou total Retouche de mastoïdite ou évidement dans l'année qui suit la première opération, mais postérieurement aux 20 premiers jours Si intervention avec exploration plus complexe, voir majoration déjà énoncée pour mastoïdectomie : Sinus latéral majoration	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2 K×8 K×40 K×40 K×8 K×80	CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à do u interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accompli stomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la feu maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du chi K, le chirurgien-dentiste du chiffre-clé D. Exemple: Obturation dentaire, cavité simple (par un stomatologiste) Obturation dentaire, cavité simple (par un chirurgien-dentiste) STO — B. — Anesthésies. ART. 40 Locale, par contact	sés que es soins on. ils sont par un la compar un un un le de iffre-clé — K×3 — D×3	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite centrale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et ablation des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastructure des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastructure des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste délabrement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par ligature Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles: Sans blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire b) Réduction contention par gouttière: Gouttière sur une arcade Gouttière sur une arcade Gouttière sur une arcade Gouttière sur une arcade Fracture du massif moyen de la face (disjonction craniofaciale) contention réduction par appui péricranien, traitement complet quelle que soit sa durée. Fracture de l'os malaire ou de l'arcade zygomatique (réduction sanglante) Fracture complète et simultanée des maxillaires supérieur et inférieur (appareil compris): Réduction et contention (quelle que soit la durée du traitement): Paratelles Avec appui péricranien (disjonction craniofaciale) Nota. — Dans les actes suivants, l'appareillage de contenton pas compris.	D×40 E D×8 D×50 E D×8 D×70 E D×8 D×20 D×60 E D×60 E D×10 E D×10 E D×10 E D×140 E D×140 E D×250 E
Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires . Ci OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance . Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante Extraction d'un, polype de l'oreille Curetage de la caisse Ablation des osselets par les voies naturelles Ablation d'un ostéome du conduit auditif externe : Cas simple : petit ostéome pédiculé Les autres cas Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger : Cas simple (voir actes en PC). Cas nécessitant l'anesthésie générale (non comprise) Ablation d'une tumeur maligne de l'oreille externe nécessitant : Une résection cunéiforme Une résection large Ponction de l'antre mastoïdien chez le nourrisson Mastoïdectomie si opération plus complète, avec drainage d'un abcès encéphalique : majoration de Evidement pétromastoïdien partiel ou total Avec ligature de la jugulaire : majoration de Evidement pétromastoïdien partiel ou total Si intervention avec exploration plus complexe, voir majoration déjà énoncée pour mastoïdectomie : Sinus latéral majoration Abcès encéphalique : majoration Si trépanation labyrinthique ou du conduit auditif in-	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2 K×8 K×16 K×40 K×8 K×16 K×40 K×40 K×40 K×8 K×16 K×40 K×8 K×16 K×60 K×8 K×16 K×60 K×8 K×16 K×60 K×8 K×100 K×8	CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à dou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de l'pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accompli stomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la feu maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du ch. K, le chirurgien-dentiste du chiffre-clé D. Exemple: Obturation dentaire, cavité simple (par un stomatologiste) STO — Obturation dentaire, cavité simple (par un chirurgien-dentiste) STO — B. — Anesthésies. ART. 40 Locale, par contact non rem Régionale: Epine de Spix, sous-orbitaire, massetérine, canal palatin postérieur Dinfiltration nerveuse, neurolyse, etc., (voir : CHI).	sés que es soins on. ils sont par un la compar un un un le de iffre-clé — K×3 — D×3	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite centrale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et ablation des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastructure des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastructure des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) Fracture partielle des maxillaires, contention par ligature Fracture partielle des maxillaires, contention par ligature Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles: Sans blocage intermaxillaire b) Réduction contention par gouttière: Gouttière sur une arcade Gouttière sur les 2 arcades avec blocage intermaxillaire Fracture du massif moyen de la face (disjonction craniofaciale) contention réduction par appui péricranien, traitement complet quelle que soit sa durée. Fracture de l'os malaire ou de l'arcade zygomatique (réduction sanglante) Fracture complète et simultanée des maxillaires supérieur et inférieur (appareil compris): Réduction et contention (quelle que soit la durée du traitement): Paratelles Avec appui péricranien (disjonction craniofaciale) Nota. — Dans les actes suivants, l'appareillage de conte pas compris. Luxation temporo-maxillaire: Par méthode non sanglante	D×40 E D×8 D×50 E D×8 D×70 E D×8 D×20 D×60 E D×60 E D×10 E D×10 E D×10 E D×140 E D×140 E D×250 E
Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires. Ci CREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plu- sieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance . Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante Extraction d'un polype de l'oreille Curetage de la caisse Ablation d'un ostéome du conduit auditif externe : Cas simple : petit ostéome pédiculé Les autres cas Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger : Cas simple (voir actes en PC). Cas nécessitant l'anesthésie générale (non comprise) Ablation d'une tumeur maligne de l'oreille externe nécessitant : Une résection large Ponction de l'antre mastoïdien chez le nourrisson Mastoïdectomie si opération plus complète, avec drainage d'un abcès encéphalique : majoration de Evidement pétromastoïdien partiel ou total Retouche de mastoïdite ou évidement dans l'année qui suit la première opération, mais postérieurement aux 20 premiers jours Si intervention avec exploration plus complexe, voir majoration déjà énoncée pour mastoïdectomie : Sinus latéral majoration Abcès encéphalique : majoration Si trépanation labyrinthique ou du conduit auditif in- terne : majoration Intervention sur la pointe du rocher chez un évidé	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2 K×8 K×30 K×40 K×40 K×40 K×40 K×40 K×40 K×40 K×40 E K×40 E K×40 E K×40 E	CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à dou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accompli stomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la fet maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du ch K, le chirurgien-dentiste du chiffre-clé D. Exemple: Obturation dentaire, cavité simple (par un stomatologiste)	sés que es soins on. ils sont par un la compar un un un le de iffre-clé — K×3 — D×3	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par liga- ture Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles: Sans blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire Couttière sur les 2 arcades avec blocage intermaxillaire Fracture du massif moyen de la face (disjonction cra- niofaciale) contention réduction par appui péricra- nien, traitement complet quelle que soit sa durée. Fracture de l'os malaire ou de l'arcade zygomatique (réduction sanglante) Fracture complète et simultanée des maxillaires supé- rieur et inférieur (appareil compris): Réduction et contention (quelle que soit la durée du traitement): Paratelles Avec appui péricranien (disjonction craniofaciale) NOTA. — Dans les actes suivants, l'appareillige de conte pas compris. Luxation temporo-maxillaire : Par méthode non sanglante Par méthode sanglante (reposition ou résection du con-	D×40 E D×8 D×50 I D×70 I D×8 D×20 D×60 I D×50 I D×10 E D×10 D×10 D×10 E D×10 I D×100 I D×140 I D×140 I D×140 I D×140 I D×140 I D×40 I D
Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires Che CREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Incision et curetage d'un othématome suppuré ou non Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante Extraction d'un polype de l'oreille Curetage de la caisse Ablation des osselets par les voies naturelles Ablation d'un ostéome du conduit auditif externe: Cas simple: petit ostéome pédiculé Les autres cas Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger: Cas simple (voir actes en PC). Cas nécessitant l'anesthésie générale (non comprise) Ablation d'une tumeur maligne de l'oreille externe nécessitant: Une résection cunéiforme Une résection large Ponction de l'antre mastoïdien chez le nourrisson Mastoïdectomie simple Mastoïdectomie si opération plus complète, avec drainage d'un abcès encéphalique: majoration de Evidement pétromastoïdien partiel ou total Avec ligature de la jugulaire: majoration de Evidement pétromastoïdien partiel ou total Retouche de mastoïdite ou évidement dans l'année qui suit la première opération, mais postérieurement aux 20 premiers jours Si intervention avec exploration plus complexe, voir majoration déjà énoncée pour mastoïdectomie: Sinus latéral majoration Abcès encéphalique: majoration Si trépanation labyrinthique ou du conduit auditif interne: majoration Intervention sur la pointe du rocher chez un évidé Trépanation du labyrinthe chez un évidé	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2 K×8 K×30 K×40 K×40 K×40 K×40 K×40 K×40 K×40 K×40 E K×40 E K×40 E K×40 E	CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à de ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accompli stomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la feu maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du ch K, le chirurgien-dentiste du chiffre-clé D. Exemple: Obturation dentaire, cavité simple (par un stomatologiste) STO — Obturation dentaire, cavité simple (par un chirurgien-dentiste) STO — B. — Anesthésies. ART. 40 Locale, par contact non rem Régionale: Epine de Spix, sous-orbitaire, massetérine, canal palatin postérieur Describer describer de Spix describer describer describer describer describer desc	sés que es soins on. ils sont par un la compar un ille de iffre-clé - K×3 - D×3 aboursée aboursée x2 ×6	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre-) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par liga- ture Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles: Sans blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire Gouttière sur une arcade Gouttière sur une arcade Gouttière sur une arcade Gouttière sur les 2 arcades avec blocage intermaxillaire Fracture du massif moyen de la face (disjonction cra- niofaciale) contention réduction par appui péricra- nien, traitement complet quelle que soit sa durée. Fracture de l'os malaire ou de l'arcade zygomatique (réduction sanglante) Fracture complète et simultanée des maxillaires supé- rieur et inférieur (appareil compris): Réduction et contention (quelle que soit la durée du traitement): Paratelles Avec appui péricranien (disjonction craniofaciale) NOTA. — Dans les actes suivants, l'appareillage de conte pas compris. Luxation temporo-maxillaire: Par méthode sanglante (reposition ou résection du con- dyle, butée osseuse) Appui cranien en plus dans la technique de Darcis-	D×40 E D×8 D×50 I D×70 I D×8 D×20 D×60 I D×50 I D×10 E D×1
Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires Classimple de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance. Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante Curetage de la caisse Ablation d'un ostéome du conduit auditif externe: Cas simple : petit ostéome pédiculé Les autres cas Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger: Cas simple (voir actes en PC). Cas nécessitant l'anesthésie générale (non comprise). Les autres cas Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger: Cas simple (voir actes en PC). Cas nécessitant l'anesthésie générale (non comprise). Ablation d'une tumeur maligne de l'oreille externe nécessitant: Une résection cunéiforme Une résection large Ponction de l'antre mastoïdien chez le nourrisson Mastoïdectomie si opération plus complète, avec drainage d'un abcès encéphalique : majoration de Evidement pétromastoïdien partiel ou total Retouche de mastoïdite ou évidement dans l'année qui suit la première opération, mais postérieurement aux 20 premiers jours Si intervention avec exploration plus complexe, voir majoration déjà énoncée pour mastoïdectomie : Sinus latéral majoration Abcès encéphalique : majoration du conduit auditif interne : majoration Intervention sur la pointe du rocher chez un évidé Incision d'une mastoïdite récidivante ou d'un abcès rétroauriculaire (avec ou sans curetage)	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2 K×8 K×16 K×40 K×40 K×8 K×40 K×80 K×40 K×40 K×40 K×80 K×40 K×40 K×40 K×40 K×40 K×40 K×40 K×4	CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à do u interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand it dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de l'étence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accomplistomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la feu maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du ch. K, le chirurgien-dentiste du chiffre-clé D. Exemple: Obturation dentaire, cavité simple (par un stomatologiste)	sés que es soins on. ils sont par un la compar un ille de iffre-clé - K×3 - D×3 aboursée aboursée x2 ×6	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre-) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par liga- ture Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles: Sans blocage intermaxillaire b) Réduction contention par gouttière: Gouttière sur une arcade Gouttière sur lune arcade Gouttière sur lune arcade Gouttière sur lune arcade Gouttière sur lune arcade Fracture du massif moyen de la face (disjonction cra- niofaciale) contention réduction par appui péricra- nien, traitement complet quelle que soit sa durée. Fracture de l'os malaire ou de l'arcade zygomatique (réduction sanglante) Fracture complète et simultanée des maxillaires supé- rieur et inférieur (appareil compris): Réduction et contention (quelle que soit la durée du traitement): Paratelles Avec appui péricranien (disjonction craniofaciale) Nota. — Dans les actes suivants, l'appareillage de conte pas compris. Luxation temporo-maxillaire: Par méthode sanglante (reposition ou résection du con- dyle, butée osseuse) Appui cranien en plus dans la technique de Darcis-	D×40 E D×8 D×50 I D×70 I D×8 D×20 D×60 I D×50 I D×10 E D×10 D×10 D×10 E D×10 I D×100 I D×140 I D×140 I D×140 I D×140 I D×140 I D×40 I D
Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires. Clas autres interventions sur les maxillaires. Clas autres interventions sur les maxillaires. Clas autres compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance. Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante. Extraction d'un polype de l'oreille Curetage de la caisse Ablation des osselets par les voies naturelles. Ablation d'un ostéome du conduit auditif externe: Cas simple : petit ostéome pédiculé Les autres cas Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger: Cas simple (voir actes en PC). Cas nécessitant l'anesthésie générale (non comprise) Ablation d'une tumeur maligne de l'oreille externe nécessitant: Une résection large Ponction de l'antre mastoïdien chez le nourrisson Mastoïdectomie simple Mastoïdectomie simple Mastoïdectomie simple Mastoïdectomie si opération plus complète, avec drainage d'un abcès encéphalique : majoration de Evidement pétromastoïdien partiel ou total Retouche de mastoïdite ou évidement dans l'année qui suit la première opération, mais postérieurement aux 20 premiers jours Si intervention avec exploration plus complexe, voir majoration déjà énoncée pour mastoïdectomie: Sinus latéral majoration Si trépanation labyrinthique ou du conduit auditif interne : majoration Abcès encéphalique : majoration Si trépanation labyrinthique ou du conduit auditif interne : majoration Intervention sur la pointe du rocher chez un évidé Incision d'une mastoïdite récidivante ou d'un abcès rétroauriculaire (avec ou sans curetage) Ligature de la jugulaire interne (opération isolée)	K×120 K×6 K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2 K×8 K×40 K×40 K×8 K×40 K×80 K×80 K×40 K×40 E K×40 E K×40 E K×40 E K×40 E K×40 E	CHAPITRE IX. CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à de ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accomplistomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la fet maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du ch. K, le chirurgien-dentiste du chiffre-clé D. Exemple: Obturation dentaire, cavité simple (pai un stomatologiste) Obturation dentaire, cavité simple (pai un chirurgien-dentiste) STO - B. — Anesthésies. ART. 40 Locale, par contact Locale, par infiltration non rem Régionale: Epine de Spix, sous-orbitaire, massetérine, canal palatin postérieur Nerf maxillaire, supérieur ou inférieur, à la base du crâne Locale, par infiltration cinférieur, à la base du crâne Locale, composé C. — Soins dentaires et gingivaux. Obturation dentaire définitive (ciment ou amalgame): a) Cavité simple D. Traitement de la pulpe et des canaux sur dent infectée ou non (ensemble du traitement)	sés que es soins on. ils sont par un la compar un un le de iffre-clé - K×3 - D×3 aboursée aboursée ×2 ×6	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par liga- ture Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles: Sans blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire b) Réduction contention par gouttière: Gouttière sur une arcade Gouttière sur les 2 arcades avec blocage intermaxillaire Fracture du massif moyen de la face (disjonction cra- niofaciale) contention réduction par appui péricra- nien, traitement complet quelle que soit sa durée. Fracture de l'os malaire ou de l'arcade zygomatique (réduction sanglante) Fracture complète et simultanée des maxillaires supé- rieur et inférieur (appareil compris): Réduction et contention (quelle que soit la durée du traitement): Paratelles Avec appui péricranien (disjonction craniofaciale) NOTA. — Dans les actes suivants, l'appareillage de conto pas compris. Luxation temporo-maxillaire: Par méthode non sanglante Par méthode sanglante (reposition ou résection du con- dyle, butée osseuse) Appui cranien en plus dans la technique de Darcis- sac Osthéotomie mandibulaire pour fracture ancienne avec cal vicieux	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×8 D×20 D×60 E D×50 E D×10 D×10 D×10 D×10 E D×10 E D×140 E D×200 E D×250 E E D×250 E E D×250 E
Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires. Ci OREILLE Examen cochléaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances. Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante Extraction d'un polype de l'oreille Curetage de la caisse Ablation des osselets par les voies naturelles Ablation d'un ostéome du conduit auditif externe: Cas simple: petit ostéome pédiculé Les autres cas Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger: Cas simple (voir actes en PC). Cas nécessitant l'anesthésie générale (non comprise) Ablation d'une tumeur maligne de l'oreille externe nécessitant: Une résection cunéiforme Une résection large Ponction de l'antre mastoïdien chez le nourrisson Mastoïdectomie si opération plus complète, avec drainage d'un abcès encéphalique: majoration de Evidement pétromastoïdien partiel ou total Retouche de mastoïdite ou évidement dans l'année qui suit la première opération, mais postérieurement aux 20 premiers jours Si intervention avec exploration plus complexe, voir majoration déjà énoncée pour mastoïdectomie: Sinus latéral majoration Abcès encéphalique: majoration plus complexe, voir majoration diabyrinthique ou du conduit auditif interne: majoration Intervention sur la pointe du rocher chez un évidé Incision d'une mastoïdite récidivante ou d'un abcès rétroauriculaire (avec ou sans curetage) Ligature de la jugulaire interne (opération solée) Section intra-crânienne du nerf auditif Résection intra-crânienne du nerf auditif Résection de l'ajugulaire jusqu'au golfe compris (opé-	K×120 K×6 K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2 K×8 K×30 K×40 K×40 K×40 K×40 K×40 K×8 K×40 K×40 K×40 E K×40 E K×40 E K×40 E K×40 E K×40 E	CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à de ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation du interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de l'pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accomplistomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la fet maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du ch K, le chirurgien-dentiste du chiffre-clé D. Exemple: Obturation dentaire, cavité simple (par un stomatologiste)	sés que es soins on. ils sont par un la compar un nille de iffre-clé - K×3 - D×3 aboursée aboursée ×2 ×6 ×3 ×4 ×2 ×2 ×8	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par liga- ture Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles: Sans blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire B) Réduction contention par gouttière: Gouttière sur une arcade Gouttière sur une arcade Gouttière sur les 2 arcades avec blocage intermaxillaire Fracture du massif moyen de la face (disjonction cra- niofaciale) contention réduction par appui péricra- nien. traitement complet quelle que soit sa durée. Fracture de l'os malaire ou de l'arcade zygomatique (réduction sanglante) Fracture complète et simultanée des maxillaires supé- rieur et inférieur (appareil compris): Réduction et contention (quelle que soit la durée du traitement) Paratelles Avec appui péricranien (disjonction craniofaciale) NOTA. — Dans les actes suivants, l'appareillage de conte pas compris. Luxation temporo-maxillaire : Par méthode sanglante (reposition ou résection du con- dyle, butée osseuse) Appui cranien en plus dans la technique de Darcis- sac Osthéotomie mandibulaire pour fracture ancienne avec cal vicieux Prognathie ou latérognati	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×60 E D×60 E D×70 E D×10 D×10 E D×10 E D×10 E D×140 E D×140 E D×200 E D×200 E D×250 E D×250 E D×250 E D×250 E
Résection totale du maxillaire supérieur Pour les autres interventions sur les maxillaires. Clas autres interventions sur les maxillaires. Clas autres interventions sur les maxillaires. Clas autres compte rendu Examen vestibulaire avec compte rendu Inoision et curetage d'un othématome suppuré ou non. Suture et épluchage de plaie du pavillon de l'oreille avec plastie Autoplastie de l'oreille et de sa région, en une ou plusieurs séances Extraction de bouchons épidermiques, chaque séance. Cas nécessitant une anesthésie générale (non comprise). Extraction d'un corps étranger nécessitant une opération sanglante. Extraction d'un polype de l'oreille Curetage de la caisse Ablation des osselets par les voies naturelles. Ablation d'un ostéome du conduit auditif externe: Cas simple : petit ostéome pédiculé Les autres cas Extraction par les voies naturelles d'un corps étranger: Cas simple (voir actes en PC). Cas nécessitant l'anesthésie générale (non comprise) Ablation d'une tumeur maligne de l'oreille externe nécessitant: Une résection large Ponction de l'antre mastoïdien chez le nourrisson Mastoïdectomie simple Mastoïdectomie simple Mastoïdectomie simple Mastoïdectomie si opération plus complète, avec drainage d'un abcès encéphalique : majoration de Evidement pétromastoïdien partiel ou total Retouche de mastoïdite ou évidement dans l'année qui suit la première opération, mais postérieurement aux 20 premiers jours Si intervention avec exploration plus complexe, voir majoration déjà énoncée pour mastoïdectomie: Sinus latéral majoration Si trépanation labyrinthique ou du conduit auditif interne : majoration Abcès encéphalique : majoration Si trépanation labyrinthique ou du conduit auditif interne : majoration Intervention sur la pointe du rocher chez un évidé Incision d'une mastoïdite récidivante ou d'un abcès rétroauriculaire (avec ou sans curetage) Ligature de la jugulaire interne (opération isolée)	K×120 f. Chiou Sto K×6 K×6 K×12 K×30 K×100 E K×2 K×8 K×16 K×40 K×40 K×8 K×40 K×80 K×40 K×80 K×40 K×80 K×40 K×100 K×40 E	CHAPITRE IX. CHAPITRE IX. Stomatologie et soins dentaires Indicatif: STO A. — Observations générales. ART. 38. La consultation et l'examen clinique ne seront rembours s'ils ne donnent pas lieu, dans les 30 jours qui suivent, à de ou interventions pour l'affection qui a nécessité la consultation ART. 39. Tous les actes de ce chapitre sont remboursés quand dispensés par un stomatologiste. Lorsqu'ils sont dispensés chirurgien-dentiste, ils ne sont remboursés que s'ils sont de pétence du chirurgien-dentiste. Le coefficient de l'acte est le même, qu'il soit accomplistomatologiste ou par un chirurgien-dentiste. Mais sur la fet maladie, le stomatologiste fait précéder le coefficient du ch. K, le chirurgien-dentiste du chiffre-clé D. Exemple: Obturation dentaire, cavité simple (pai un stomatologiste) Obturation dentaire, cavité simple (pai un chirurgien-dentiste) STO - B. — Anesthésies. ART. 40 Locale, par contact Locale, par infiltration non rem Régionale: Epine de Spix, sous-orbitaire, massetérine, canal palatin postérieur Nerf maxillaire, supérieur ou inférieur, à la base du crâne Locale, par infiltration cinférieur, à la base du crâne Locale, composé C. — Soins dentaires et gingivaux. Obturation dentaire définitive (ciment ou amalgame): a) Cavité simple D. Traitement de la pulpe et des canaux sur dent infectée ou non (ensemble du traitement)	sés que es soins on. ils sont par un la compar un ille de iffre-clé - K×3 - D×3 aboursée aboursée x2 ×6 ×2 ×6 ×3 ×4 ×8 ×2 ×8	taire, trépanation par la fosse canine Trépanation par voie vestibulaire du sinus maxillaire pour recherche d'une racine refoulée dans le sinus. Extraction par voie alvéolaire d'une racine refoulée dans le sinus Communication bucco-sinusale (fermeture autoplastique). Communication bucco-nasale Ostéite circonscrite du bord alvéolaire des maxillaires curetage et ablation des séquestres) Ostéite circonscrite de la région basilaire ou ostéite cen- trale (curetage et ablation des séquestre) Ostéomyélite et nécrose des maxillaires (curetage et abla- tion des séquestres) Ablation d'une tumeur bégnine, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc.) Ablation d'une tumeur bénigne, étendue à l'infrastruc- ture des maxillaires (ostéome, tumeur à myéloplaxe, adamantinome, etc) ayant entraîné un vaste déla- brement osseux Fracture partielle des maxillaires, contention par liga- ture Fracture complète d'un maxillaire (appareil compris); a) Réduction contention par ligature ou attelles: Sans blocage intermaxillaire Avec blocage intermaxillaire b) Réduction contention par gouttière: Gouttière sur les 2 arcades avec blocage intermaxillaire Fracture du massif moyen de la face (disjonction cra- niofaciale) contention réduction par appui péricra- nien, traitement complet quelle que soit sa durée. Fracture de l'os malaire ou de l'arcade zygomatique (réduction sanglante) Fracture complète et simultanée des maxillaires supé- rieur et inférieur (appareil compris): Réduction et contention (quelle que soit la durée du traitement): Paratelles Avec appui péricranien (disjonction craniofaciale) NOTA. — Dans les actes suivants, l'appareillage de conte pas compris. Luxation temporo-maxillaire : Par méthode sanglante (reposition ou résection du con- dyle, butée osseuse) Appui cranien en plus dans la technique de Darcis- sac Osthéotomie mandibulaire pour fracture ancienne avec cal vicieux Prognathie ou latérognatie mandibulaire, correction	D×40 E D×8 D×50 E D×70 E D×60 E D×60 E D×70 E D×10 D×10 E D×10 E D×140 E D×200 E D×200 E D×250 E E D×20 E

Constriction permanente des mâchoires, correction	Retouche à un appareil de prothèse restauratrice maxil-
chirurgicale par ostéotomie :	lo-facial à partir du 4º mois suivant la pose dudit
Une articulation	appareil D×3
Traitement chirurgical d'une pseudarthrose du maxil- laire inférieur :	Prothèse Dentaire
Sans greffe osseuse D×60 E	En ce qui concerne la prothèse, l'ayant droit ne peut prétendre
Avec greffe osseuse, prélèvement de greffe compris D×120 E	au remboursement des appareils thérapeutiques ou fonctionnels que
Résection du corps du maxillaire inférieur:	si son coefficient masticatoire était, avant l'intervention égal ou infé-
a) N'intéressant pas la continuité de l'os D×60	rieur à 40; la délivrance de ces appareils est soumise à l'autori-
b) Intéressant la continuité de l'os	sation préalable de la Caisse,
Résection totale d'un hémimaxillaire inférieur D×120	Détermination du Coefficient masticatoire
Résection du maxillaire supérieur. Voir : O.R.L.	Le calcul du « coefficient masticatoire » est effectué à l'aide
H. — Opérations sur les parties molles.	d'un coefficient appliqué à chaque dent selon la formule suivante :
Résection du capuchon muqueux d'une dent de sagesse. D×6	The second secon
Gingivectomie intéressant une demi-arcade dans les états	H.
pyorrhéiques, en une séance D×15	2 5 5 3 3 3 2 2 2 2 3 3 3 5 5 2
Tumeur buccale bénigne (ablation) : Papillome	8 7 6 5 4 3 2 1 1 2 3 4 5 6 7 8
$ \begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	D———G
Epulis D×10	8 7 6 5 4 3 2 1 1 2 3 4 5 6 7 8
Prélèvement pour biopsie d'une lésion intrabuccale D×5	2 5 5 3 3 3 2 2 2 2 3 3 3 5 5 2
Bride fibreuse ou frein hypertrophié (excision et suture). $D \times 10$	В
Calcul salivaire (recherche chirurgicale par voie buccale) Traitement opératoire d'une fistule salivaire D×30 E	Les chiffres immédiatement au-dessus et au-dessous de la ligne
Ablation de la glande sous-maxillaire D×60	horizontale de l à 8 représentant le schéma dentaire,
Injection de substance de contraste dans une glande	1 indiquant l'incisive médiane,
salivaire (scialographie) D×6	8 la dent de sagesse.
Grenouillette (excision ou marsupialisation) D×20	Les chiffres les plus éloignés de la ligne horizontale représen-
Abcès de la langue : Abcès de la pointe de la langue (incision) $D\times 20$	tant le coefficient de chacune des dents, soit :
Abcès profond intralingual : incision de la base linguale D×20	2 pour les incisives centrales et latérales,
Par voie sushyoïdienne D×60	3 pour les canines et prémolaires,
Cellule (ou adénite) génienne suppurée chronique (inci-	5 pour les deux premières molaires et,
sion ou drainage filiforme)	2 pour la troisième molaire ou dent de sagesse.
intervention	
Adénite aigue (incision ou drainage filiforme) $D \times 10$	Remarques
Abcès du plancher buccal (incision par voie buccale) D×10	a) seul le coefficient des dents possédant une antagoniste sera
Adénophlegmon cervico-facial d'origine buccale (inci-	compté et additionné :
cion et drainage)	b) le coefficient des dents en antagonisme avec un appareil amo-
drainage) D×40	vible est diminué de cinquante pour cent.
Phlegmon périmaxillaire-ostéiophlegmon (cure chirurgi-	V Od die lei (F)
cale)	K. — Orthopédie dento-faciale — (E)
Phelgmon diffus du plancher de la bouche (incision)	Prise d'empreintes, mensurations et devis D×10
Bec-de-lièvre, division vélopalatine (traitement opéra-	Devis global appareil compris (entente préalable)
toire)	L. — Radiographies dentaires
Diathermocoagulation d'une leucoplasie d'un lupus,	Film intra-buccal, le premier D×3
d'une tumeur bénigne de petit volume, d'une tumeur	Les suivants dans la même séance DV2
maligne	Notations propres au chirurgien-dentiste
avec ou sans curage ganglionnaire) Voir Chirurgi	
	Consultation par le chirurgien-dentiste
I. — Prothèse dentaire	La consultation ou la visite ne se cumule pas avec un acte ins-
La plaque base vulcanite D×6	
	crit à la Nomenclature.
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxy-	crit à la Nomenclature.
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxy- dable) justifiée par articulation basse ou intolé-	Cuarran V
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle) D×40 La dent prothétique, sur vulcanite	CHAPITRE X.
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle) D×40 La dent prothétique, sur vulcanite	Cuarran V
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle) D×40 La dent prothétique, sur vulcanite	CHAPITRE X.
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif : PHT Art. 41
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×5 B Oléothorax: la première injection (y compris l'examen radioscopique) K×20
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41 Pneumothorax: lre et 2e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41 Pneumothorax: lre et 2e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune K×15. Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune Oléothorax: la première injection (y compris l'examen radioscopique) K×5 B Une suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×10 Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×20 Pleuroscopie W×20 Pleuroscopie avec section de brides K×40 B Drainage cavitaire K×30
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: Ire et 2e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune K×15. Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×5 B Oléothorax: la première injection (y compris l'examen radioscopique) K×20 Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×10 Pleuroscopie K×20 Pleuroscopie avec section de brides K×40 B Drainage cavitaire K×30 Drainage pleural simple Cf. actes en PC.
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41 Pneumothorax: lre et 2e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune K×15. Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune Oléothorax: la première injection (y compris l'examen radioscopique) K×5 B Une suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×10 Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×20 Pleuroscopie W×20 Pleuroscopie avec section de brides K×40 B Drainage cavitaire K×30
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune K×15. Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×5 B Oléothorax: la première injection (y compris l'examen radioscopique) K×20 Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×10 Pleuroscopie K×20 Pleuroscopie K×40 B Drainage cavitaire K×30 Drainage pleural simple Cf. actes en PC. Drainage pleural simple avec aspiration Cf. actes en PC.
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune K×15. Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×5 B Oléothorax: la première injection (y compris l'examen radioscopique) K×20 Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×10 Pleuroscopie K×20 Pleuroscopie K×40 B Drainage cavitaire K×30 Drainage pleural simple Cf. actes en PC. Drainage pleural simple avec aspiration Cf. actes en PC.
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1re et 2e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune K×15. Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×5 B Oléothorax: la première injection (y compris l'examen radioscopique) K×20 Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×10 Pleuroscopie K×20 Pleuroscopie avec section de brides K×40 B Drainage cavitaire K×30 Drainage pleural simple Cf. actes en PC. Drainage pleural simple avec aspiration Cf. actes en PC. Injection de substance de contraste dans les bronches K×12
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1re et 2e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune K×15. Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×5 B Oléothorax: la première injection (y compris l'examen radioscopique) K×20 Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×10 Pleuroscopie K×20 Pleuroscopie Avec section de brides K×40 B Drainage cavitaire K×30 Drainage pleural simple Cf. actes en PC. Drainage pleural simple avec aspiration Cf. actes en PC. Injection de substance de contraste dans les bronches K×12 CHAPITRE XI. Dermato — Vénérologie
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41 Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1re et 2e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune K×15. Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×5 B Oléothorax: la première injection (y compris l'examen radioscopique) K×20 Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×10 Pleuroscopie K×20 Pleuroscopie Avec section de brides K×40 B Drainage cavitaire K×30 Drainage pleural simple Cf. actes en PC. Drainage pleural simple avec aspiration Cf. actes en PC. Injection de substance de contraste dans les bronches K×12 CHAPITRE XI. Dermato — Vénérologie Indicatif: D ^{N'} ART. 42. Ablation ou destruction de petites tumeurs bénignes: grains de millium, molluscum contagiosum, panil-
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1re et 2e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1re et 2e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune — K×15. Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune N×5 B Oléothorax: la première injection (y compris l'examen radioscopique) — K×20 Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune N×10 Pleuroscopie — K×20 Pleuroscopie avec section de brides — K×40 B Drainage cavitaire — K×30 Drainage pleural simple — Cf. actes en PC. Drainage pleural simple avec aspiration — Cf. actes en PC. Injection de substance de contraste dans les bronches — K×12 CHAPITRE XI. Dermato — Vénérologie Indicatif: DV ART. 42. Ablation ou destruction de petites tumeurs bénignes: grains de millium, molluscum contagiosum, papillomes, botriomycoses, verrucosités, séniles, mélanose préépithéliale, etc.: En une séance — K×4 En plusieurs séances, s'il y a lieu — K×6 Destruction de verrues vulgaires uniques ou multiples (autres que verrues plantaires et unguéales): En une séance — K×3 En plusieurs séances, s'il y a lieu — K×6 Destruction de verrues plantaires en une ou plusieurs séances: Unique — K×10 E Malticles (vai cu bi latérales)
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1re et 2e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2º insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^{re} insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune K×15. Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune radioscopique) K×20 Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune radioscopique) K×20 Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×20 Pleuroscopie K×40 B Drainage cavitaire K×30 Drainage pleural simple Cf. actes en PC. Drainage pleural simple avec aspiration Cf. actes en PC. Injection de substance de contraste dans les bronches K×12 CHAPITRE XI. Dermato Vénérologie Indicatif: D\ ART. 42. Ablation ou destruction de petites tumeurs bénignes: grains de millium, molluscum contagiosum, papillomes, botriomycoses, verrucosités, séniles, mélanoses préépithéliale, etc.: En une séance K×4 En plusieurs séances, s'il y a lieu K×6 Destruction de verrues vulgaires uniques ou multiples (autres que verrues plantaires et unguéales): En une séance K×6 En plusieurs séances, s'il y a lieu K×6 Destruction de verrues péni-unguéales ou de petites tumeurs, sous unguéales (tumeur glomique, botriomycome) nécessitant l'exérèse partielle de l'ongle: En une séance K×10 E Multiples (uni ou bi-latérales) K×20 E Destruction de verrues péri-unguéales ou de petites tumeurs, sous unguéales (tumeur glomique, botriomycome) nécessitant l'exérèse partielle de l'ongle: En nue séance K×10 E En plusieurs (uni ou bi-latérales) K×20 E Destruction de végétations vénériennes (vulve ou anus): Isolées K×20
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune
La plaque base métallique (métal non précieux et inoxydable) justifiée par articulation basse ou intolérance au caoutchouc (avis du contrôle)	CHAPITRE X. Phtisiologie Indicatif: PHT ART. 41. Pneumothorax: 1 ^{re} et 2 ^{re} insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune K×15. Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune Oléothorax: la première injection (y compris l'examen radioscopique) K×20 Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×20 Pleuroscopie K×20 Pleuroscopie wec section de brides K×40 B Drainage cavitaire K×30 Drainage pleural simple Cf. actes en PC. Drainage pleural simple avec aspiration Cf. actes en PC. Injection de substance de contraste dans les bronches K×12 CHAPITRE XI. Dermato Vénérologie Indicatif: D\' ART. 42. Ablation ou destruction de petites tumeurs bénignes: grains de millium, molluscum contagiosum, papillomes, botriomycoses, verrucosités, séniles, mélanose préépithéliale, etc.: En une séance K×4 En plusieurs séances, s'il y a lieu K×6 Destruction de verrues vulgaires uniques ou multiples (autres que verrues plantaires et unguéales): En une séance K×6 En plusieurs séances, s'il y a lieu K×6 Destruction de verrues péni-unguéales ou de petites tumeurs, sous unguéales (tumeur glomique, botriomycome) nécessitant l'exérèse partielle de l'ongle: En une séance K×10 E Multiples (uni ou bi-latérales) K×20 E Destruction de végétations vénériennes (vulve ou anus): Isolées K×20 Isolées K×2

Retouche à un appareil de prothèse restauratrice maxillo-facial à partir du 4° mois suivant la pose dudit appareil						
Prothèse Dentaire						
En ce qui concerne la prothèse, l'ayant droit ne peut prétendre au remboursement des appareils thérapeutiques ou fonctionnels que si son coefficient masticatoire était, avant l'intervention égal ou infé-						
rieur à 40; la délivrance de ces appareils est soumise à l'autorisation préalable de la Caisse.						
Détermination du Coefficient masticatoire Le calcul du « coefficient masticatoire » est effectué à l'aide						
d'un coefficient appliqué à chaque dent selon la formule suivante : H						
2 5 5 3 3 3 2 2 2 3 3 3 5 5 2 8 7 6 5 4 3 2 1 1 2 3 4 5 6 7 8 D 8 7 6 5 4 3 2 1 1 2 3 4 5 6 7 8 2 5 5 3 3 3 2 2 2 2 3 3 3 5 5 2						
D 8 7 6 5 4 3 2 1 1 2 3 4 5 6 7 8						
2 5 5 3 3 3 2 2 2 2 3 3 3 5 5 2 B						
Les chiffres immédiatement au-dessus et au-dessous de la ligne horizontale de l à 8 représentant le schéma dentaire, 1 indiquant l'incisive médiane, 8 la dent de sagesse.						
Les chiffres les plus éloignés de la ligne horizontale représen- tant le coefficient de chacune des dents, soit : 2 pour les incisives centrales et latérales,						
3 pour les canines et prémolaires, 5 pour les deux premières molaires et, 2 pour la troisième molaire ou dent de sagesse.						
Le total donne 100. Remarques						
a) seul le coefficient des dents possédant une antagoniste sera compté et additionné: b) le coefficient des dents en antagonisme avec un appareil amo-						
vible est diminué de cinquante pour cent. K. — Orthopédie dento-faciale — (E)						
Prise d'empreintes, mensurations et devis D×10 Devis global appareil compris (entente préalable)						
L. — Radiographies dentaires Film intra-buccal, le premier						
Notations propres au chirurgien-dentiste Consultation par le chirurgien-dentist:						
CHAPITRE X.						
Phtisiologie						
Indicatif: PHT ART. 41						
Pneumothorax: 1re et 2e insufflation (y compris l'examen radioscopique), chacune						
Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune Oléothorax: la première injection (y compris l'examen radioscopique)						
Les suivantes (y compris l'examen radioscopique), chacune K×20 Pleuroscopie						
Drainage pleural simple						
CHAPITRE XI.						
Dermato — Vénérologie						
Indicatif: DV ART. 42.						
Ablation ou destruction de petites tumeurs bénignes :						
grains de millium, molluscum contagiosum, papillomes, botriomycoses, verrucosités, séniles, mélanose préépithéliale, etc.: En une séance						
En plusieurs séances, s'il y a lieu						
En une seance						

Ablation ou destruction d'une tumeur bénigne sous- cutanée (kyste, loupe, cirsoïde): Petite (moins de 4 cm. de diamètre) Moyenne (de 4 à 8 cm.) Grosse (plus de 8 cm.) Traitement des angiomes, télangiectasie, naevi non pigmentaires, lupus érythémateux: par cryothé- rapie, injections sclérosantes ou ces traitements	K×6 K×10 E K×20 E
combinés :	
Première séance Séances suivantes, chacune Par électrolyse ou électro-coagula ion, par séance Destruction des naevi pigmentaires par coagulation pro-	K×4 K×3 B K×5 E
fonde ou électrolyse, en une ou plusieurs séances	K×10 E
Destruction de tumeurs cutanées malignes (chirurgie	
ou coagulation):	
Moins de 1 cm2	$K \times 6$
De 1 cm2 à 4 cm2	K×20 E
Au-dessus de 4 cm2 (épithéliome, sarcome, carcimone)	$K \times 30 E$
Destruction de leucoplastie (par cryothérapie ou coa-	
gulation) et des chéloïdes :	
Première séance ou séance unique	$K \times 4$
Les suivantes	$K \times 3$ B
Epilation par électrolyse ou électro-coagulation :	
La séance d'une demi-heure	K×4 E
Exérèse ou destruction en masse d'un lupus ou d'une	
tuberculose verruqueuse, en une ou plusieurs séan-	
ces:	
Petite (moins de 4 cm.)	$K \times 18 E$
Grande (4 cm. et plus)	K×30 E
Traitement du lupus et des autres tuberculoses cutanées	
par curetage limité, scarifications, galvano ou électro-	
coagulation, ponction en série : par séance	$K \times 4$ B
Finsenthérapie : ultra-violets avec compression et refroi-	
dissement visant à obtenir une phliotène : l'heure	$K \times 3$ B
Buckythérapie	Voir E. R
Roentgenthérapie, superficielle	Voir E. R
Ionisation	Voir E. R
Ultra-violets locaux	Voir E. R
Douche filiforme, par séance	$K \times 4$ B
Destruction d'un xanthélasma par ablation chirurgi-	
cale ou tout autre procédé, en une ou plusieurs	
séances :	
Séance unique	K×16 E
Séances multiples, en tout	K×30 E
Destruction d'un tatouage d'origine accidentelle :	V4 P
Jusqu'à 4 cm.	K×4 E
De 4 à 8 cm	K×10 E
Au-dessus de 8 cm	K×20 E
CHAPITRE XII.	
Psychiatrie	

Indicatif: PSY

ART. 43.

Tous les actes inscrits au présent chapitre comportent obligatoirement l'entente préalable.

ART. 44.

ART. 45.

	Impaludation par malariathérapie, comprenant la prépa- ration et l'inoculation du sang	K×20	E
l	cale d'au moins une demi-heure):		
	Les six premières	$K \times 8$	E
	Les suivantes (maximum 12)	$K \times 3$	E
	Insulinothérapie : coma insulinique provoqué, comprenant la surveillance médicale pendant plus de deux heures,		
	avec maximum autorisé de 20 comas, chaque	$K \times 8$	E
	Narcose provoquée (avec maximum autorisé de 8 séances)		
	par voie veineuse (longue durée) ou par voie rectale	$K \times 6$	E
	Pyrétothérapie, autre que la malariathérapie	$K \times 3$	E
	Certificat d'internement spécial, par psychiatre qualifié		

CHAPITRE XIII.

Electro-Radiologie et Physiothérapie

Indicatif: ER

ART. 45.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

1º Tous les examens électro adiologiques doivent comporter un commentaire écrit, signé par le médecin électro-radiologiste qualifié et portant les nom et prénoms du malade, ainsi que le nom du médecin électro-radiologiste et la date de l'examen.

2º Les actes d'électro-radiologie ou de physiothérapie électrique effectués au domicile du malade ne sont remboursés qu'autant que le déplacement du médecin sera justifié (malade intrasportable). Dans ce cas, les indemnités suivantes s'ajoutent aux remboursements prévus à la Nomenclature :

a) Le prix de location et de transport des appareils (seulement lorsque ceux-ci ne sont pas transport bles à la main) ; le tarif est

fixé par Arrêté Ministériel; b) Le tarif horo-kilométrique correspond au déplacement du médecin. Toutefois, si l'appareil portatif appartient au médecin, il ne peut être compté qu'une seule indemnité kilométrique pour le

transport de l'appareil et celui du médecin ; c) Au cas où l'installation des appareils au domicile du malade serait compliquée et demanderait beaucoup de temps, le médecin électro-radiologiste serait en droit de réclamer au malade un supplément égal à 50 % du prix de l'acte. Il mentionnera cette circonstance sur la feuille de maladie et il notera l'acte sous la forme

 $K \times N + K \times N$

Section I. Electro-Diagnostic		10° Electrolyse ou ionisation spéciale : Electrolyse lacrymale	5 E	Ceinture pelvienne : Le bassin en entier (squelette) : De face ou en oblique	
Arr. 46.		Electrolyse pour épilation	5 E 6 E	Deux incidences (une de face, une en oblique) En profil franc	$K \times 16$ $K \times 20$
A. — Electro-diagnostic neuro-musculaire (avec rapport examen seul) par la méthode classique ou avec red de la climalyse ou de la dissociation des seuils.		tre, de l'œsophage, du rectum, de la cavité utérine $K \times$	5 B	C. — Tête. Crâne ou sinus de la face :	••
Pour le territoire d'un nerf isolé ou pour une région localisée (ex. une main, un pied) II. — Pour un membre en entier (supérieur ou inférieur)	K×6	Electrolyse linéaire de l'œsophage, du rectum, de l'urètre	16 B	Face ou profil Face et profil Une incidence oblique spéciale (par exemple pour le massif	K×10 K×15
par comparaison avec le membre symétrique III. — Pour les quatre membres	K×8 K×16	coagulation diathermique, fulguration, étincelage de haute fréquence :		pétromastoïdien, le canal optique, l'arcade zygomatique, la fente sphénoïdale, les projections verticales de	V v 15
IV. — Pour les quatre membres plus une région en dehors des membres		Tumeur superficielle bénigne ou maligne de moins de 1 cm2, en une séance K×0 Tumeur moyenne bénigne ou maligne de 1 à 4 cm2	6 E	base, etc.) Une incidence spéciale faisant suite à une radiographie du crâne de face ou de profil est comptée seulement	K×15 K×10
B. — Mesure des chronaxies.		(en une ou plusieurs séances)	20 E	Une deuxième incidence spéciale est comptée seulement Opacification des sinus (injection par ponction ou trépanation ou par la méthode de déplacement, injec-	K×8
I. — Pour le territoire d'un nerf isolé ou pour une région localisée (ex. un pied, une main) II. — Pour un membre entier (supérieur ou inférieur) par		(en une ou plusieurs séances)		tion non comprise : (voir tarif des O.R.L.) : Le premier cliché	
comparaison avec le membre symétrique III. — Pour les quatre membres IV. — Pour les quatre membres plus une région en dehors	K×25 K×40	Electro-coagulation superficielle du col utérin avec maximum de 3 séances, par séance K×: Electro-coagulation du col utérin (en une seule	3 B	Orbite: Face et profil	
des membres		séance) pour affection bénigne		Pour localisation d'un corps étranger par radiographies multiples, avec ou sans radioscopie	K×20
C. — Examens électro-encéphalographiques.		12° Lavement électrique		Dents (technique intra-buccale): Premier film Chaque film supplémentaire	
1º Electro-encéphalogramme simple (1 dérivation) : Pour un temps d'enregistrement continu inférieur ou égal à 10 minutes	K×5	cours de la même séance et nécessitant l'utili- sation de deux moyens thérapeutiques différents :		Maxillaire inférieur ou dents inférieures (technique extra-buccale): a) Par dédoublement (un seul côté)	K×8
2º Electro-encéphalogrammes multiples simultanés (don- nant sur le même film plusieurs tracés résultant d'un		La première application		b) Par une autre incidence (projection verticale, etc.) Articulation temporo-maxillaire:	$K \times 8$
seul examen de plusieurs territoires, enregistrés simul- tanément de manière continue) : a) Pour 2 tracés simultanés, temps inférieur ou égal à		SECTION III. Radiodiagnostic.		Un seul côté	
10 minutes)		NOTE. — 1º Au cas où un film ou une épreuve est rectechniquement insuffisant par le contrôle médical, le rembourse	ement	D. — Thorax (squelette) radioscopie. Comprise si nécessaire : Face ou profil ou incidence oblique	V v 10
c) Pour 6 tracés simultanés, temps inférieur ou égal à	K×20 K×25	peut en être refusé. L'affaire est alors soumise au Contrôle T nique. 2º En cas de radiographie, les examens radioscopiques pré	1	Deux incidences Hémithorax ou côtes	$K \times 15$
Supplément pour tout enregistrement d'une durée supé- rieure à 10 minutes :		bles ne sont pas remboursés. 3º Les coefficients ci-dessous comportent le remboursement	į	Sternum ou articulation sterno claviculaire : Une seule incidence	
Par 15 minutes supplémentaires	KX3	fournitures nécessaires à la prise des radiographies (films, par photographiques) à l'exception des substances de contraste. Le decin électro-radiologiste e.t tenu de fournir soit le film original	apiers mé-	E. — Colonne vertébrale. Rachis cervical :	
24 territoires	K×50	une bonne épreuve de ce film. Tous les tirages supplémentaires papier, ainsi que les dispositifs sont à compter en plus du	s sur	Face ou profil	$K \times 12$
SECTION II. Electrothérapie et traitements par les rayons '		normal. 4º Chaque film ou épreuve doit être daté et signé lisible		Atlas et axis seuls, par incidence intra-buccale Rachis dorsal ou lombaire : De face	K×10
ultra-violets lumineux ou infra-rouges. Les appareils dits « de haute fréquence » constitués p	ar une	et doit porter les nom et prénoms du malade examiné, ainsi qu nom du médecin électro-radiologiste. Chaque examen radiolog doit être accompagné d'un commentaire signé par le médecin éle	gique	De profil	
petite bobine d'induction et des électrodes en verre n'éta considérés comme des appareils médicaux, leur usage ne co aucun remboursement.		radiologiste qualifié. Lorsqu'une ou plusieurs radiographies symétriques (justifiées la même région sont prises le même jour, à titre de comparaison	s) de	baires) Deux incidences obliques spéciales (apophyses articulaires	
1º Traitement par rayons ultra-violets localisés ou généralisés (lampe à vapeur de mercure ou lampe		coefficient appliqué à ces radiographies supplémentaires sera de la Nomenclature minoré de 25 %.		lombaires) Disque lombo-sacré (interligne) : De face	
à arc) ou rayons infra-rouges (quel que soit le nombre des champs à chaque séance), la séance K	×2 E	 SQUELETTE. Membre supérieur. 		De profil franc	$K \times 18$
2º Traitement par rayons ultra-violets (Finsen ou Kromayer, quel que soit le nombre des champs à chaque séance), la séance	×3 E	Doigt (un ou plusieurs) : Une incidence	Σ×3	Sacrum et coccyx : De face (ou en oblique) De profil franc	
3° Traitement par diathermie en application de surface par électrodes fixes (cutanée ou vaginale) par séance		Deux ou plusieurs incidences K Main ou poignet: Une incidence K	-	De face et de profil franc	K×15
d'une durée égale ou supérieure à 20 minutes, quel que soit le nombre d'électrodes ou de locali- sations successives ou simultanés	.×2 E	Deux incidences	€×5	Incidence spéciale (en oblique) un seul côté	
 4º Traitement par ondes courtes : a) Application locale ou régionale sans production 		Avant-bras (diaphyse) ou coude : Une incidence		Radioscopie pour localisation sous écran ou réduction de fracture. (Cet examen ne peut être compté s'il s'agit d'un centrage préalable en vue de la prise d'un cliché,	
de flèvre, par séance de plus de 15 minutes, quel que soit le nombre d'électrodes ou de localisations successives ou simultanées K	×3 E	Par incidence supplémentaire K Bras (diaphyse humérale) K	X×3 X×6	de séries de radios opie pour intervention chirurgicale, d'extraction d'un corps étranger, d'injection de substance	
 Application généralisées avec production de fièvre artificielle (pyrétothérapie) par heure de 		Deux incidences	XX3	opaque ou gazeuse, de ponction, etc.)	
traitement : Chacune des 2 premières heures	×10 E ×5 E	Une épaule ou une omoplate ou une clavicule de face	×4	II. — VISCÈRES. Clichés en série. — Lorsque l'examen comporte la	
5º Electrothérapie par courant continu à l'état constant (syn. galvanique ou voltaïque) ou par ionisation		Epaule ou omoplate de face et de profil		série de petits clichés (au-dessous du format 24×30 , 18×24 ou 13×18) ou bien de quatre poses sur un film de 24×30 ou 30×40 ou de deux poses sur 24×30 , on com	du type e format
(syn. di-électrolyse ou ionothérapre): Par séance d'au moins 30 minutes ou plus, quelle qu'en soit la durée (et, s'il y a lieu, quel que		Orteils (un ou plusieurs) : Une incidence	Σ×3	plus : Série de 4 à 8 poses, pour l'ensemble	K×16
soit le nombre de l-calisations ou de modalités de courant, successives on simultanées) K	.×3 E	Deux incidences	C×4	Par pose supplémentaire (justifié)	
6º Electrothérapie par action excito-motrice de toute nature (par courants galvaniques, faradiques, on- dulés, progressifs, ondes alternatives à grande pé-	,	Une incidence K Deux incidences K Par incidence supplémentaire K	×6	Examen radioscopique seul Examen radioscopique avec une téléradiographie (distance focale min. 1 m. 75)	
riodes, etc.): Par séance comportant le placement d'électrodes fixes de surface ou tenues à la main au niveau de la		Calcanéum (par projection verticale)	8×2	Examen radioscopique avec deux téléradiographies (dont une de profil ou 3/4, distance focale min. 1 m. 75)	K×16
peau ou des cavités naturelles (vagin, etc.) d'une durée d'au moins 30 minutes, ou de plus de 30 mi-		Une incidence	×10	Lipiodol broncho pulmonaire (injection intratrachiale non comprise): Le premier cliché (30×40)	
nutes (et, s'il y a lieu, quel que soit le nombre de localisations ou de modalités du courant suc- cessives ou simultanées)	×4 B	Genou: Une incidence K Deux incidences K		Chaque cliché supplémentaire (justifié) 30×40	K×6 K×5
7º Physiothérapie de surface ou vaginale par révulsion faradique, effluyation ou étincelage de statique ou		Par incidence supplémentaire K Genou sur film courbe K	C×6	G. — Larynx. Sans préparation opaque, de face ou de profil	K×10
de haute fréquence	XZ E	Une hanche: De face ou en oblique	< x 8 < x 12	Sans préparation opaque, face et profil	K×12
dans le traitement des hémorroïdes et des autres affections anales K	×2 E	De face ou de profii		Après préparation opaque (clichés en série de face et de profil, 4 à 8 poses : voir plus haut clichés en série) H. — Cœur et Aorte.	
9º Traitement nécessitant un appareillage particulier (méthode Bergonié, bain ou douche statique, auto- conduction, lit condensateur). Par séance de 30 mi-		l'enclouage du col du fémur au cours d'une intervention : ler contrôle d'une intervention (face et profil)	ς×16	Fi. — Cœur et Aorte. Examen radioscopique avec orthodiagramme Examen radioscopique avec une téléradiographie (distance	
	7 4 F		2010 l	facels min 1 m 75)	K v 12

T. I. Provide		D. C. D.L.	1 250
1. — Tube digestif. Esophage:		P. — Sein - Radiographie. Une incidence	Les 250 r internationaux (ou fraction de 250 r) mesu- rés en surface :
Radioscopie seule, avec ou sans calque	< 12	Plusieurs incidences K×12 Q. — Pneumo-Péritoine (injection non comprise K×12)	a) Pour une distance focale de 40 à 99 cm. : Les 12 premières séances, chacune
Estomac: Examen statique, adioscopie (avec ou sans calque) K× Exame statique avec radioscopie et un film radiographique de format 24×30 ou au-dessus K×		Examen radioscopique avec un cliché	b) Pour une distance focale de 100 à 149 cm. : Les 12 premières séances, chacune
Estomac et duodénum : Examen radioscopique avec vérification du passage duodénal et de l'évacuation du bas-fond (en plusieurs séances quel qu'en soit le nombre) avec prise d'un cliché d'ensemble de l'estomac (de format 24×30 ou au-dessus) K× Chaque cliché supplémentaire (justifié)	<20	Examens spéciaux R. — Radiographie sous appareil plâtré. Pour les radiographies des membres et de l'épaule : Supplément de	F. — Roentgenthérapie très pénétrante. Définition : voltalge de 290 à 400 Kv.; filtration minimum de 1 mm. de cuivre (ou de zinc) et de 2 mm. d'aluminium ; distance focale de 50 à 149 cm.). Les 250 r internationaux (ou fraction de 250 r) mesurés en surface :
Radiographies en séries de la région pyloro-duodénale (voir plus haut pour explications)	< 16	l'abdomen et de la hanche, supplément par pose K×4 S. — Radiokymographie.	a) Pour une distance focale de 50 à 99 cm. : Les 12 premières séances, chacune
a) Après un ou plusieurs repas opaques : Examen radioscopique en une seule séance (avec ou sans calque)		Le premier cliché (24×30 ou au-dessus) : le double d'un cliché ordinaire de la région. Par cliché supplémentaire	b) Pour une distance focale de 100 à 149 cm. : Les 12 premières séances, chacune
Chaque cliché supplémentaire		(tomographie, planigraphie, laminagraphie, etc.) a) Premier plan, le double d'un cliché ordinaire de la région (ex. poumon : K×12×2).	G. — Roentgenthérapie à très haut voltage. (Catégorie exceptionnelle). Voltage au-d ssus de 400 Kv.); Règlement par convention particulière.
L'examen précédent avec un cliché	< 15 < 5 < 15	 b) Par plan supplémentaire parallèle au premier K×6 E c) Dans la même région et au cours de la même séance, coupe selon un autre plan non parallèle aux précédents (même tarif que pour une radiographie ordinaire de cette région). 	H. — Téléroentgenthérapie. (Définition distance focale égale ou supérieure à 1 m. 50). On considérera pour chaque catégorie de Roentgenthérapie indiquée ci-dessus (Roentgenthérapie, superficielle, moyennement pénétrante, pénétrante, très péné-
Chaque cliché supplémentaire pour étude de l'évacuation, 24×30 ou au-dessus	×5	d) Par cliché supplémentaire pour un plan parallèle au précédent K×6 E	trante) que les doses suivantes mesurées en surface sont équivalentes à 250 r :
préparation tétra-iodée		U. — Radiographie sériescopique (Examen tomographique spécial) la sériescopie (4 clichés) $K \times 25 E$ V. — Radiographies stéréoscopiques.	Pour 1 m. 50 : 30 r
J. — Système urinaire.	v 12	Le double du cliché ordinaire	au domicile du malade
Méthode localisée ou non, le premier cliché	×5 ×14 ×5	W. — Actes de radiodiagnostic pratiqués au domicile du malade. Malade intrasportable, déplacement du spécialiste justifié : (Voir article 45). SECTION IV.	Honoraires correspondant à l'acte exécuté augmenté de K×4 B Suppléments prévus pour la location et le transport des appareillages au domicile du malade (voir observiions générales en tête du chapitre XIII).
Pyélographie ascendante :		Roenigenthérapie	SECTION V.
Le premier cliché précédé ou non de radoscopie (cathé- térisme des uretères et injections non compris) (voir	v 16	Les remboursements ne s'appliquent qu'au seul traitement roent-	Curiéthérapie
urologie)	×5	genthérapique, que le malade ait ou non subi auparavant, ou doive subir ou non par la suite un autre traitement (tel que chirurgical ou curiethérapique).	Les tarifs suivants sont applicables, que le malade ait ou non subi auparavant ou doive ou non subir par la suite un autre traitement tel que traitement chirurgical on roentgenthérapique.
de la substance opaque et pratiqués sans compression. Le premier cliché	×10 ×5	A. — Roentgenthérapie avec rayons très mous (rayons limités) ou Buckythérapie. (Définition : voltage de 6 à 12 kilovolts, filtration très faible au bore, béryllium ou lithium) :	A. — Applications peu filtrées pour petits angiomes ou chéloïdes ou toute autre affe on cutanée, d'un appareil plat à vernis ou d'un émail radifère ou d'un appareil mono ou multi-cellulaire (application ne dépassant pas 4 cm²). (Bétathérapie ou
des uretères (méthode de la rétention pyélo-calicielle provoquée). Le premier cliché après compression	X 5	B. — Roentgenthérapie a courte distance focale dite « de contact » (syn.) Anchiroentgenthérapie, ou Plésio-	gammathérapie). Location de l'appareil de ra- dium comprise : Par séance
Urétrographie (injection à l'aide d'un appareil spécial) : Radioscopie avec un cliché	× 16	roentgenthérapie, avec appareillage spécialisé. Définition : voltage de 50 à 100Kv ; filtration fa- cultative ; distance focale de 2 à 10 cm) ;	Pour chaque champ supplémentaire au cours de la même séance
séance	×5 ×25 ×5	1º Application dermatologiques, quels que soient le nombre d'r appliqués, la durée de la séance, le nombre de champs pratiqués au cours de la même séance. La séance (1)	peu filtrées chargées de radium : 1º Angiomes et chéloïdes : La première puncture
 K. — Gynécologie. Hystérographie opaque ou gazeuse (injection non comprise, 	^,	2º Tumeurs superficielles, bénignes ou malignes (verrues, cancroïdes), quels que soient le nombre de séances et la dose totale donnée.	Les suivantes
voir tarif gynécologie)	×5	(1) S'il s'agit de verrues, les coefficients applicables sont les suivants :	a) Cancers très limité (moins de 1 cm2) K × 25 E b) Cancers limités (de 1 cm2 à 4 cm2) K × 40 E c) Cancers étendus (plus de 4 cm2) K × 50 E
(vérification de la perméabilité tubaire)	×16	a) Traitement complet d'une verrue (le traitement global	3° Cancers de la langue, du plancher, de l'amygdale, du pharynx, de la prostate (1) du rectum, de la vulve, de la verge, cancers très étendus du sein, etc
Deux incidences	×20 ×30	au cours de la même séance (le traitement global). K×30 E Tumeurs de moins de 1 cm2 (1)	A ces tarifs s'ajoutent les sommes dues suivant les quantités de radium employées, lesquelles comprennent la surveillance du malade et de l'appareil, par journée d'application curie-thérapeuti-
 a) Encéphalographie ou myélographie (par voie lombaire ou sous-occipitale, injection non comprise): Le premier cliché (comprenant la radioscopie s'il y a lieu). K 	×16	3° Tumeurs malignes intra-cavitaires (bouche, vagin, nez, anus, rectum, vessie, etc.) traitées en distance focale plus élevée (5 à 10 cm.) avec des filtrations plus importantes et à l'aide de plusieurs champs quels	que (voir tableau 1 plus loin). C. Applications internes (2) — Tubes de radium filtrés de 1 à 2 mm. de platine):
Par cliché supplémentaire (justifié) quelle que soit l'incidence	.×6	que soient le nombre de champs et les doses données. Le traitement global	1º Cancer du col utérin, du rectum, ou de la prostate
Le premier cliché (comprenant la radioscopie s'il y a lieu). K Chaque cliché supplémentaire (justifié) quelle que soit l'inci- dence		inférieur à 100 Kv., filtration nulle ou inférieure à 2mm. d'aluminium; distance focale inférieure ou égale à 30 cm.):	nasales, des maxillaires, etc. (1)
Examens divers. M. — Fistulographie (injection non comprise; cette injection sera comptée $K \times 5$):		Les 250 r internationaux (ou fraction de 250 r) en sur face (1): Pour les dix premières séances, chacune	D. — Applications externes (2) — Gammathérapie par appareil extérieur, filtration des tubes à 1mm. de platine au moins, pour affections bénignes telles
Examen radioscopique avec cliché	1×12 1×5	D. — Roentgenthérapie moyennement pénétrante. (Définition : voltage de 100 à 195 Kv.; filtration de 2 à 10 mm. d'aluminium, ou bien de 0,5 mm. à 0,8 mm. de cuivre (ou de zinc), plus 1 ou 2 mm. d'aluminium; distance focale inférieure ou égale à 40 cm.)	que angiomes ou chéloïdes étendus ou toutes affections cutanées étendues ou pour affections malignes telles que cancer de la peau, cancer de la langue, ou de toute autre localisation buccale ou gingivale, pharyngienne ou amygdalienne, etc, cancer du larynx, du sein, de la verge, de la vulve, de l'anus, tumeur cérébrale, adénopathie maligne, etc. Confection, mesure phy-
(injection K12 non comprise) : Le premier cliché : le double d'un cliché ordinaire de la région. Par cliché supplémentaire (justifié)	(×6	Les 250 r internationaux (ou fraction de 250 r) mesurés en surface : Pour les 12 premières séances, chacune	sique et pose d'un appareil moulé (3) : Appareil porteur de 50 mgr. et au-dessous K×30 E Appareil porteur de plus de 50 mgr. jusqu'à 100 mgr. K×40 E
O. — Ventriculographie - Myélographie - Encéphalograph (injection non comprise)	hie	Pour les séances suivantes, chacune	Appareil porteur de plus de 300 mgr
Un cliché K Par cliché supplémentaire K	×16 ×5	vre (ou de zinc) plus 1 ou 2 mm. d'aluminium, d'istance focale de 40 à 149 cm.).	de et de l'appareil par journée d'application curiethérapique (voir tableau 1 plus loin).

E. — Assistance d'un curiethérapeute à une intervention

pour pose de radium K	$\times 20 E$
 F. — Télécuriethérapie par bombe contenant plusieurs gran radium élément : Le gramme-heure (à régler par convention particulière). 	imes de
Tableau Nº 1	
Indemnités et honoraires pour la fourniture de la substanc active et la surveillance du malade et des appareils, par d'application curiethérapique.	
De l mgr. de radium élément à 9,9 mgr. par journée d'application	K×4
De 10 mgr. de radium élément à 19,9 mgr. par journée d'application	K×5
De 20 mgr. de radium élément à 29,9 mgr. par journée d'application	K×6
De 30 mgr. de radium élément à 39,9 mgr. par journée d'application	K×8
De 40 mgr. de radium élément à 59,9 mgr. par journée d'application	K×10
De 60 mgr. de radium élément à 79,9 mgr. par journée	
d'application	K×11
d'application	$K \times 12$ $K \times 13$
Et ainsi de suite en ajoutant par tranche de 20 mgr	$K \times 1$

SECTION VI.

Physiothérapie Sans intervention directe de l'électricité ou des radiations.

Kinésithérapie avec appareil de mécanothérapie, par

	séance	$K \times 2$
b)	Séance de gymnastique orthopédique par le Docteur en	
	médecine	$K \times 2$
c)	Douche médicale donnée par le médecin lui-même	$K \times 2$
(1)	Interventions chirurgicales telles que ligatures, ablatic ganglions, taille, œsophagoscopie, trépanation de sinus s'il y a lieu, non comprise (voir les autres chapitres nomenclature).	, etc.,

- (2) Sondes, pessaires, appareils de contention, etc., non compais. Pour certains appareils buccaux nécessitant l'intervention du
 - CHAPITRE XIV.

stomatologiste, voir tarif de cette spécialité.

Soins dispensés par les Auxiliaires Médicaux.

Indicatif: AM

ART. 47.

Les soins dispensés par les auxiliaires médicaux ne sont remboursés que sous réserve des conditions générales suivantes :

1º Avoir été au préalable prescrits par écrit qualificativement et quantitativement par le médecin traitant ;

2º Avoir été exécutés par une personne légalement autorisée à exercer la profession d'infirmier ou d'infirmière en ce qui concerne les soins infirmiers prévus à la Section I, de masseur ou de masseuse en ce qui concerne les soins de massothérapie prévus à la Section II.

ART. 48.

Les soins énumérés au présent chapitre engagent dans leur exécution la seule responsabilité des auxiliaires, leur inscription sur la feuille de maladie est donc faite par l'auxiliaire lui-même et sous sa signature, avec référence à l'ordonnance médicale qui les a

Tous les actes exécutés en série par les auxiliaires médicaux donnent lieu à l'envoi du bulletin d'avis (B). Ceux qui sont affectés de la lettre E sont soumis à la formalité de l'entente préalable.

Lorsq.: plusieurs actes inscrits au présent chapitre sont dispensés pour un même malade en une même séance, seul l'acte le plus important est inscrit avec son coefficient intégral; le second est inscrit avec son coefficient réduit de 50 %; les actes suivants ne sont l'objet d'aucun remboursement et ne doivent pas être inscrits sur la feuille de maladie.

SECTION I.

Soins Infirmiers.

ART. 50.

Petit pansement (type doigt, main ou surface compa-		
rable	$AM \times 1$	
Pansements multiples sur un même membre	$AM \times 1.5$	
Grand pansement, ou pansements multiples sur des		
membres différents	$AM \times 2$	
Pose de ventouses sèches	$AM \times I$	
Pose de ventouses scarifiées	$AM \times 1.5$	
Injection sous-cutanées ou intra-musculaire	$AM \times 1$	
Bain sinapisé, enveloppement, lavement médicamen-		
teux, frotte, épouillage	$AM \times 1.5$	
Sondage uréthral simple	$AM \times 1$	
Sondage avec lavage de la vessie	$AM \times 1.5$	
Alimentation par sonde	$AM \times 1.5$	
Tubage gastrique	$AM \times 1.5$	
Air chaud	$AM \times 1$	Ε
Bain d'air chaud	$AM \times 1.5$	E
Douche médicale	$AM \times 1,5$	E
Garde: tarif global comprenant tous les actes		
inscrits au chapitre XV de la Nomenclature :		
De jour (de 8 à 20 heures)	$AM \times 4$	E
De nuit (de 20 à 8 heures)	$AM \times 5$	E
Section II.		

Massothérapie Massage local avec ou sans mobilisation sur un seul membre AM \times 1,5 E

$AM \times 2$	E
$AM \times 2$	E
$AM \times 1$	E
$AM \times 2$	E
$AM \times 2$	E
	$AM \times 2$ $AM \times 1$ $AM \times 2$

ERRATUM

Arrêté Ministériel du 23 200t 1946 portant approbation des modifications aux Statuts de la Société Anonyme Monégasque dénommée Radio-Monaco, paru au Journal de Monaco nº 4.637, du 29 août 1946.

ARTICLE PREMIER.

Au lica de :

« 2° Modification des articles 5, 10 et 22 des Statuts ».

« 2º Modification des articles 5, 10, 21 et 22 des Statuts ».

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Nous, Président de la Délégation Spéciale Communale, Vu l'Ordonnance Souveraine du 11 juillet 1909 sur la Police Municipale:

Vu^{*}la Loi nº 30 sur l'Organisation Municipale du 3 mai 1920 ; Vu nos Arrêtés en date des 11 janvier 1933, 21 février 1939, 14 août 1941 et 6 avril 1943;

Vu l'agrément de Son Excellence le Ministre d'Etat en date du 15 juillet 1946 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Les dispositions de l'Arrêté Municipal en date du 6 avril 1943 sont abrogées.

A dater de la publication du présent Arrêté, ce tarif est fixé comme suit :

a)	Pour transport du lieu d'arrivée à une voiture station-		
	nant à proximité, ou prêter main au chargement ou au déchargement	10	fı
b)	Pour une course, accompagnement en ville sans colis	20	:
c)	Pour port d'un ou plusieurs colis jusqu'à 50 kilos, pour une course ne dépassant pas l'heure	45	:
d)	Au-dessus de 50 kilos jusqu'à 100 kilos pour une course ne dépassant pas l'heure	60	:
e)	Pour une heure sans bagage	30	;
f)	Pour course avec bagages, jusqu'à 50 kilos durant plus d'une heure, par demi-heure ou fraction	20)
g)	Pour course avec bagages de 50 à 100 kilos durant plus d'une heure, par demi-heure ou fraction	25	,
	Art. 3.		

Les infractions aux dispositions du présent Arrêté seront poursuivi s conformément à la Loi.

Monaco, le 14 septembre 1946.

P. le Président de la Délégation Spéciale Communale, I. GASTAUD.

PARTIE NON OFFICIELLE

INFORMATIONS

Le Tribunal Correctionnel, dans ses audiences des 13 août et 6 septembre 1946, a prononcé les condamnations suivantes :

B. L.-L. né le 10 avril 1922 aux Arcs (Var), exploitant forestier, demeurant à Brignoles. — Deux mois de prison (avec sursis) et 5.000 francs d'amende (décimes compris) pour infraction à la législation sur les titres de rationnement.

N. A., né le 7 février 1908 à Garessio (Italie). bûcheron, demeurant à Brignoles. — Deux mois de prison et 5.000 francs d'amende (décimes compris) pour infraction à la législation sur les titres de rationnement.

S. F., né le 1er novembre 1907 à Marseille, grossiste en fruits légumes, demeurant à Beausoleil. — Deux mois de prison et 5.000 francs d'amende (décimes compris), pour infraction à la législation sur les titres de rationnement.

C. J.-A.-J., modeliste en chaussures, demeurant à Beausoleil. -Deux mois de prison et 50 francs d'amende pour bris de clôture.

F. P., né le 5 octobre 1928 à Limones, garçon de café, demeurant à Beausoleil. — Un an de prison (avec sursis) pour fausse déclaration d'état civil.

B. E.-C.-M., née à Beausoleil le 17 mars 1927, couturière, domiciliée à Beausoleil. - 200 francs d'amende pour infraction à refus de séjour.

M. J., manœuvre, né le 21 avril 1913 à Roquebrune-Cap-Martin (A.-M.), demeurant à Beausoleil. — Six mois de prison (avec sursis) pour vol;

P. M.-S., épouse B., née le 1er mars 1925 à Plaizac (Charente), bonne à tout faire, ayant demeuré à Monaco. — Deux mois de prison pour vol. B. G.-R., épouse F., née le 21 janvier 1917 à Paris (XIIe),

lingère, ayant demeuré à Beausoleil (A.-M.), domiciliée à Paris. Six mois de prison (avec sursis) pour vol. M. M.-M., employé de commerce, né le 15 août 1915 à Boké (Guinée Française), ayant demeuré à Monaco. — Trois mois de

M. G., mécanicien, né le 10 novembre 1927 à San Giovanni Val d'Arno (Italie), demeurant à Cap-d'Ail. — Huit mois de prison (avec sursis) pour vol et complicité.

M. J.-M., livreur, né le 1er août 1923 à Monaco, demeurant à Cap-d'Ail. — Trois mois de prison (avec sursis) pour vol et complicité.

P. O., menuisier, né le ler juillet 1925 à Monteciano (Italie), demeurant à Cap-d'Ail. — Un an de prison (avec sursis) pour vol et complicité.

M. R., apprenti mécanicien, né le 26 juin 1928 à Monaco, demeurant à Cap-d'Ail. — Un an de prison (avec sursis) pour vol et complicité.

G. F., employé, né le 29 août 1920 à Monaco, demeurant à Monaco-Ville. — Un an de prison (avec sursis) pour vol et compli-

M. E., livreur, né le 3 janvier 1921 à Passignaro (Italie), demeurant à Cap-d'Ail. - Trois mois de prison (avec sursis) pour vol

> Etude de Me Louis Auréglia Docteur en Droit, Notaire 2, boulevard des Moulins, Monte-Carlo

CESSION DE MARQUE DE FABRIQUE

(Première Insertion)

Suivant acte reçu par Me Auguste Settimo, notaire à Monaco, substituant Me Louis Aurégiia, également notaire à Monaco, le 28 août 1946, la Société dite Comptoir Commercial et Industriel Méditerranéen, Société Anonyme Monégasque ayant son siège social à Montetoir Commercial et Industriel Méditerranéen, Société Anonyme Monégasque ayant son siège social à Monte-Carlo, 2, rue des Lilas, a vendu à la Société dite Laboratoires Pharmaceutiques de Monte-Carlo, Société Anonyme Monégasque ayant son siège social à Monte-Carlo, 2, rue des Lilas, la marque du produit pharmaceutique dénommé « Séroxamine », exploité à Monte-Carlo, 2, rue des Lilas, ensemble tous éléments incorporels attachés à ladite marque.

Oppositions, s'il y a lieu, en l'étude de Mª Aurégliia, notaire à Monaco, dans les dix jours de l'insertion qui suivra la présente.

Monaco, le 19 septembre 1946.

(Signé): A. Settimo. Notaire substituant .

Etude de Me Auguste Settimo Docteur en droit, notaire 26, avenue de la Costa, Monte-Carlo

Cession de Fonds de Commerce (Deuxième Insertion)

Aux termes d'un acte reçu par M° Settimo, notaire à Monaco, le 31 mai 1946, M. Jean KEUZENKAMP, ingénieur, demeurant à Monte-Carlo, 17, boulevard Princesse Charlotte, a cédé à M. Rémy TRANCHANT, électricien, et M^{me} Paule GALIPE, son épouse, demeurant à Monte-Carlo, 1, rue des Lilas, le fonds de commerce d'électricité, qu'il explotait à Monte-Carlo, 17, boulevard Princesse Charlotte, villa Blanc Castel.

Oppositions, s'il y a lieu, en l'étude de M° Settimo, notaire soussigné, dans les dix jours de la présente insertion.

Monaco, le 19 septembre 1946.

(Signé): A. SETTIMO.

Etude de Me Jean-Charles REY Docteur en Droit, Notaire 2. rue Colonel Bellando-de-Castro, Monaco

Cession de Fonds de Commerce

(Deuxième Insertion)

Aux termes d'un acte reçu, le 18 mai 1946, par Me Rey, notaire soussigné, M. Georges-Dominique GOGUELAT, parfumeur, demeurant n° 70, Faubourg Saint-Honoré à Paris, a acquis de M™ Marie-Rose-Fernande-Josèphe FERRY, commerçante, épouse de M. Marcel-Edouard-François JACCARD, avec qui elle demeure n° 37, boulevard des Moulins, à Monte-Carlo, un fonds de commerce de parfumerie, bimbeloterie, objets d'art, articles de Paris et de fantaisie, exploité n° 36, boulevard des Moulins, à Monte-Carlo.

Les créanciers de M™ JACCARD, cédante, s'il en existe, ne pourront critiquer les paiements faits en dehors d'eux s'ils ne font pas opposition sur le prix de ladite cession de fonds de commerce au domicile à cet effet élu à Monte-Carlo, au siège du fonds vendu, dans les dix jours, à compter de la date de la présente insertion.

Monaco, le 19 septembre 1946.

(Signé:) J.-C. REY.

SOCIETE ANONYME

BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO

Société Anonyme au capital de 80.000.000 de francs Siège social à Monaco

AUGMENTATION DU CAPITAL DE FRANCS 80,000,000 A FRANCS 100,000,000

1946

Avis aux Actionnaires

En conformité de l'autorisation qui lui en a été donnée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 18 avril 1941, le Conseil d'Administration a décidé de porter le capital de frs. 80.000.000 à frs. 100.000.000 par l'émission de 40.000 actions nouvelles avec prime, sous la forme d'actions entières de frs. 500 chacune, et pour les souscriptions inférieures à une action et les rompus, sous la forme de cinquièmes d'action de frs. 100 chacun.

Prix d'émission

L'émission sera faite au prix de : frs. 3.000 pour l'action, soit 500 francs pour le capital nominal et 2.500 frs. pour la prime ; frs. 600 pour le cinquième d'action, soit 100 francs pour le capital nominal et 500 francs pour la prime. Ce prix sera payable à la souscription.

Durée de la souscription

L'émission sera ouverte au siège social à Monaco, où les souscriptions serent reçues du ler octobre au 5 novembre 1946.

Jouissance

Les titres nouveaux scront créés jouissance du 1er avril 1946 ; ils auront les mêmes droits que les titres formant le capital social actuel et leur seront assimilés.

Forme de titres nouveaux

En conformité des Statuts, les titres nouveaux revêti-ront obligatoirement la forme nominative.

Conditions générales de l'émission

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale extraordinaire du 18 avril 1941, la souscription de ces 40.000 actions nouvelles est réservée par préférence aux propriétaires des 160.000 actions composant le capital actuel qui auront droit, à titre irréductible seulement, de souscrire dans la proportion d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes (ou l'équivalent en cinquièmes) ou d'un cinquième d'action nouveau pour quatre cinquièmes d'action anciens.

A l'appui de leur souscription, ils devront indiquer les numéros de leurs certificats nominatifs, récépissés de dépôt de certificats nominatifs et joindre les bons de droit

Seuls les actionnaires dont les titres auront été con-

Seuls les actionnaires dont les titres auront été convertis au nominatif pourront souscrire.

Toutefois, les actionnaires qui justifieront avoir déposé leurs titres au porteur accompagnés d'un bordereau régulier de conversion au nominatif dans un établissement de crédit, chez un notaire, un agent de change ou un membre de la Chambre des Courtiers en valeurs mobilières de la Bourse de Paris, et ce avant le 6 novembre 1946, seront admis à formuler une souscription provisoire; à cet effet, ils devront adresser au siège social, avant la même date, leur bulletin de souscription accompagné d'une attestation du dépositaire des titres au porteur qui devra faire parvenir ceux-ci au siège social avec le bordereau de conversion le 20 novembre 1946 au plus tard; la souscription provisoire deviendra définitive par la régularisation de la conversion au nominatif des titres au porteur qui seront parvenus au siège social le 20 novembre 1946 au plus tard.

Les souscripteurs des 40.000 actions nouvelles auront droit, dans les conditions prévues aux Statuts, d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée Générale extraordinaire qui sera convoquée notamment pour vérifier la sincérité de la souscription et du versement de cette augmentation de capital.

Les actions qui n'auraient pas été absorbées par l'exer-

ette augmentation de capital.

Les actions qui n'auraient pas été absorbées par l'exercice du droit de souscription irréductible réservé aux actionnaires seront souscrites par les garants de l'émission.

Délivrance des Bons de Droit

Les actionnaires qui désireraient négocier leurs droits de souscription devront en faire la demande au siège social, soit directement, soit par l'intermédiaire de leur agent de change, de leur courtier en valeurs mobilières ou de leur banquier, en indiquant les numéros et dates de leurs certificats nominatifs ou récépissé de dénôt.

Si cette demande est faite directement, elle devra con-tenir l'indication du nom de l'agent de change, du cour-tier en valeurs mobilières ou du banquier auquel les bons devront obligatoirement être adressés. Ces bons comporteront les numéros des titres compris aux certificats nominatifs des actionnaires demandeurs qui ne désirent pas utiliser eux-mêmes leurs droits.

Pour le Conseit d'Administration :

Le Président. A. DELPIERRE.

AVIS IMPORTANT

Il est rappelé que l'Assemblée Générale extraordinaire Il est rappelé que l'Assemblée Générale extraordinaire du 12 juin 1946 a décidé — sous la condition suspensive de la réalisation définitive de l'augmentaton du capital de frs. 80.000.000 à frs. à frs. 100.000.000 — de porter ensuite ledit capital a frs. 500.000.000 par l'attribution d'actions gratuites à raison de quatre actions nouvelles pour une ancienne (ou l'équivalent en cinquièmes d'action) ou de quatre nouveaux cinquièmes d'action pour un ancien, ce par application du produit de la réévaluation d'éléments du bilan.

La réalisation définitive de l'augmentation du capital de frs. 80.000.000 à frs. 100.000.000 par souscription en

numéraire aura donc pour effet de rendre également définitive l'augmentation du capital de frs. 100.000.000 à frs. 500.000.000 par distribution d'actions gratuites, qui sera effectuée par les soins de la Société.

Ces actions gratuites seront représentées par des titres nouveaux créés jouissance du 1er avril 1946, entièrement libérés, qui seront — à une date fixée par le Conseil d'Administration — répartis obligatoirement entre les propriétaires des 200.000 actions composant le capital social après réalisation de l'augmentation du capital de frs. 80.000.000 à frs. 100.000.000.

Pour le Conseil d'Administration : Le Président. A. Delpierre.

Les décisions des Assemblées Générales extraordinaires du 18 avril 1941 et du 12 juin 1946 ont été approuvées par Arrètés de M. le Ministre d'Etat du 2 mai 1941 et du 20 août 1946.

Bulletin des Oppositions sur les Titres au Porteur

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M° Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du 13 septembre 1945. Trois Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco,

Anonyme des Bains de Mer et du Gercie des Etrangers à Monaco, portant les numéros 510.538 à 510.540,

Exploit de M° Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du 4 octobre 1945. Deux Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 37.932, ex-coupon 106, 37.980, ex-coupon 106.

Exploit de M° Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du 29 décembre 1945. Une Obligation de la Société Anonyme des

Exploit de M° Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du 22 décembre 1945. Une Obligation de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant le numéro 1306 de l'Emprunt 5°/s 1935, tranche française.

Exploit de M° Pissarello, huissier à Monaco, en date du 11 janvier 1946. Trente-trois Actions de la Société des Halles et Marchés de Monaco portant les numéros 187, 204, 205, 212, 213, 228, 229, 276, 321, 326, 327, 329, 330, 374, 375, 444, 449, 460, 481, 503, 504, 505, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 577, 578, 660, 674, 674

Exploit de M. Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du 21 janvier 1946. Quatre Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 5.276, 16.560, 22.759, 57.088.

Exploit de M. Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du

22 janvier 1946. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 37.480 et 62.603, jouissance ex-coupon 106 attaché.

Exploit de M. Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du

28 Janvier 1946, Deux Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercledes Etrangers à Monaco, 4 °/. portant les numéros 150.830 et 157.663.

les numeros 150.830 et 157.663.

Exploit de M° Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du 4 mars 1946. Coupon n° 105 des Actions de la Societé Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 011.164, 029.894, 032.192, 064.893.

Exploit de M° Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du 14 avril 1946. Cinq Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 4.244, 12.696, 12.954, 37.024, 37.649.

Exploit de M° Pissarello, huissier à Monaco, en date du 16 avril 1946 Dix Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains

1946. Dix Cinquiemes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 397.001 à 397.010 et d'une Action de la même Société, portant le numéro 62.215.

Exploit de M° Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du 6 mai 1946. Dix Obligations de 10 livres sterling de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco 5 °/o, portant les numéros 5.593 à 5.602.

Exploit de M° Pissarello, huissier à Monaco, en date du 26 juin 1946. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco portent le numéro 20 400

ros 18.770, 37.814, 47.218. Exploit de M° Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du 9 juillet 1946. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant

Exploit de M. Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du 9 juillet 1946. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Ano-nyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 432.395 à 432.399.

Exploit de M. F. Pissarello, huissier à Monaco, en date du 30 juillet 1946. Sept Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco portant les numéros 44.971, 44.972, 51.042, 51.043, 385.417, 385.418, 481. Exploit de M. F. Pissarello, huissier à Monaco, en date du 27 août 1946. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mor et du Carrle des Etrangers à Monaco, portant les numéros de la Société Anonyme des Bains de Mor et du Carrle des Etrangers à Monaco, portant les numéros de la Société Anonyme des Bains de Mor et du Carrle des Etrangers à Monaco, portant les numéros de la Société Anonyme des Bains de Mor et du Carrle des Etrangers à Monaco, portant les numéros de la Société Anonyme des Bains de Monaco, portant les numéros de la Société Anonyme des Bains de Monaco, portant les numéros de la Société Anonyme des Bains de Monaco, portant les numéros de la Société Anonyme des Bains de Monaco, portant les numéros de la Société Anonyme des Bains de Monaco, portant les numéros de la Société Anonyme des Bains de Monaco, portant les numéros de la Société Anonyme des Bains de Monaco, portant les numéros de la Société Anonyme des Bains de Monaco, portant les numéros de la Société Anonyme des Bains de Monaco, portant les numéros de la Société Anonyme de la Soc

de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numé ros 23,369, 63,821.

Exploit de M⁵ Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du 4 septembre 1946. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco. Coupon 104 portant les numéros 23.469 25.548, et de trois Cinquiémes d'Actions de la même Société portant les numeros 431.690, 431.691,

Exploit de M[•] Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du 9 septembre 1946. Trente-deux Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 8.089, 8.514, 8.862, 14.013, 14.014, 27.281, 30.440, 35.423, 35.907, 42.744, 43.084, 43.843, 312.625, 312.626, 312.636, 312.768, 312.679, 312.888, 312.889, 313.387, 314.159, 314.160, 331.210, 333.277, 344.454, 346.475, 348.907, 372.126, 377.297, 378.799, 430,224, 430.225.

Exploit de M. Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du 9 septembre 1946. Cinq Cinquiemes d'Actions de la Société Ano-nyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 300.984, 344.723, 407.369, 407.370, 407.371.

Mainlevées d'opposition.

(Néant)

Titres frappés de déchéance

Etude de Me Jean-Charles Rey Docteur en droit, notaire 2, Rue Colonel-Bellando-de-Castro Monaco

Cession de Fonds de Commerce

(Deuxième Insertion)

Suivant acte reçu, le 27 mai 1946, par Mº Rey, notaire soussigné. M. René-Camille MORRIER, commerçant, demeurant « Hôtel Helvetia et Romain », rue Grimaldi, à Monaco-Condamine, a acquis de Mmº Aïdée-Antonia SIGNORET, commerçante, épouse de M. Pierre BOULORD, avec lequel elle demeure n° 21, boulevard Princesse Charlotte à Monte-Carlo, un fonds de commerçé de chemiserie, bonneterie et mercerie exploité n° 21, boulevard Princesse Charlotte, à Monte-Carlo, Les créanciers de Mmº BOULORD, s'il en existe, sont invités, sous peine de ne pouvoir critiquer les paiements qui seraient faits en dehors d'eux, à faire opposition, sur le prix de ladite cession, au domicile à cet effet élu en l'étude de Mr Rey, notaire soussigné dans les dix jours, à compter de la date de la présente insertion.

Monaco, le 19 septembre 1946.

(Signé :) J.-C. REY.

Étude de Me Jean-Charles REY Docteur en droit, notaire 2, rue Colonel Bellando-de-Castro, Monaco

SOCIÉTÉ ESOP

Société Anonyme Monégasque Siège social: 13, rue Florestine, à Monaco

- Conformement à l'article 5 de l'Ordonnance-Loi n° 340 du 11 mars 1942; sur les Sociétés par Actions, il est donné avis que les expéditions des actes ci-après:

 « 1° Statuts de la Société Anonyme Monégasque « Société Esop, au capital de 2.000.000 de francs établis, « en brevet, aux termes d'un acte reçu le 19 mars 1946 « par Me Rey, notaire soussigné, et déposés, après ap- probation, au rang des minutes du même notaire, par « acte du 8 août 1943; « Déclarations de souscription et de versement de capital, faite par le Fondateur, suivant acte reçu, le 5 « septembre 1946, par Me Rey, notaire soussigné; « Et délibération de l'Assemblée Générale Constitutive « tenue au siège social le 5 septembre 1946, et déposée, « avec toutes les pièces constatant sa régularité au rang « des minutes du notaire soussigné, par acte du même « jour ».

Ont été déposées, ce jourd'hui même, au Greffe Général des Tribunaux de la Principauté de Monaco.

Monaco, le 19 septembre 1946.

(Signé): J.-C. REY.

Le Gérant: Charles MARTINI

PLOMBERIE - ZINGUERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ



Maison Julien BEGUE Fondée en 1883

LÉON BEGUE, SUCCE

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

Bureaux: 4, Rue de l'Église -:- MONACO-VILLE

_____ TÉLÉPHONE :: 020-22 ____

BANCO DI ROMA (FRANCE) Agence de MONTE-CARLO

27, Avenue de la Costa (Park-Palace) Correspondant du BANCO DI ROMA, ITALIE

SERRURERIE - FERRONNERIE D'ART

François MUSSO

- 3. Boulevard du Midi -:- BEAUSOLEIL
- 18. Boulevard des Moulins -:- MONTE-CARLO Téléphone 212 75

Imprimerie Nationale de Monaco - 1946